

(1)
(N^o 61.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SESSION 1874-1875.)

SITUATION GÉNÉRALE
DU
TRÉSOR PUBLIC,

AU 1^{er} JANVIER 1875,

DEPOSÉE PAR M. LE MINISTRE DES FINANCES



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,
Rue de l'Orangerie, 16

1875

(2)

SITUATION GÉNÉRALE DU TRÉSOR PUBLIC,

AU 1^{er} JANVIER 1873.

EXPOSÉ.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter à la Chambre la situation du Trésor public au 1^{er} janvier 1873.

Lorsque, à pareille époque de l'année dernière, j'ai placé sous ses yeux la même situation au 1^{er} janvier 1872, je constatais que l'exercice 1872, qui venait à peine d'être fermé, laisserait un boni de fr. 12,458,643 74 c sur les services ordinaires, c'est-à-dire sur l'ensemble des recettes et des dépenses autorisées par la loi du Budget; je constatais en outre que, à l'ouverture de l'exercice 1873, nous possédions — ce boni compris — une réserve de fr. 44,030,872 83 c, destinée à des dépenses essentiellement extraordinaires.

Quant à l'exercice 1873, comme dix mois devaient s'écouler encore avant sa clôture, on ne pouvait s'appuyer que sur des probabilités : d'après ces probabilités, on espérait obtenir, sur les Budgets ordinaires, un excédant de recette de fr. 7,736,220 03 c, et sur le Budget extraordinaire, un accroissement de la réserve de fr. 35,219,974 51 c, qui, dès lors, eût atteint fr. 405,007,066 19 c.

Aujourd'hui que les comptes des exercices 1872 et 1873 sont clôturés, la situation peut en être établie avec précision.

Pour 1872, le boni sur les services ordinaires s'élève irrévocablement à fr. 12,464,528 77 c, soit fr. 25,883 03 de plus que l'évaluation de l'année dernière.

Pour 1873 (et bien entendu, sans tenir compte des crédits supplémentaires dont le montant, n'ayant pu être déterminé avant la clôture de cet exercice, est rattaché aux exercices 1874 et 1875), le boni sera de fr. 10,235,814 73 c, par conséquent, de 2,499,594 68

A REPORTER. fr. 2,525,477 71

REPORT. fr. 2,525,477 71

supérieur au chiffre indiqué dans la situation au 1^{er} janvier 1874.

Sur les services spéciaux, et seulement en ce qui concerne l'année 1873, la réserve s'est accrue de 377,747 79 portant entièrement sur le produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles.

Au lieu d'être de 105,007,066 19

la réserve au 1^{er} janvier 1874 était donc finalement de . . 107,910,291 69

La situation de l'exercice 1874 se présente comme il suit :

Exercice
1874.

Services ordinaires.

Les recettes opérées du 1^{er} janvier au 31 décembre 1874 sont connues; il n'en est pas de même des recouvrements qui s'effectueront jusqu'à la clôture de l'exercice, mais on peut les évaluer très-approximativement.

On prévoit sur l'ensemble un chiffre de fr. 241,591,258 81

Les Budgets de dépenses ne s'élevant qu'à. 236,417,401 80

il y aurait sur cet exercice un boni de . fr. 5,173,857 01

qui s'accroîtra des annulations, soit . . . 2,500,000 »

On obtiendra ainsi une somme de. . fr. 7,673,857 01

suffisante, et au delà, pour couvrir le montant des crédits supplémentaires, SAVOIR

1^o Crédits alloués :

Justice 144,500 »

Affaires Étrang. . 25,521 75

Intérieur . . . 868,830 50

Guerre 1,741,489 96

Finances . . . 47,511 52

————— 2,827,453 73

2^o Crédits demandés :

Dette publique . 2,008,154 93

Finances . . . 2,500 »

Affaires Étrang. . 84,000 »

Guerre 1,958,525 »

————— 4,052,959 93

ENSEMBLE. . . fr. ————— 6,880,413 66

De sorte que la réserve s'accroîtrait de. 793,443 55

et serait ainsi de fr. 108,703,738 04

REPORT. . . . fr. 108,703,733 04

*Services spéciaux.*Exercice
1874.

A cette réserve sont venues s'ajouter, en 1874, de nouvelles ressources extraordinaires. Elles se composent, SAVOIR :

Produit de l'émission, à Londres, d'une partie de l'emprunt à 3 p. %	fr. 9,970,623 »
Produit d'aliénations d'immeubles.	1,676,977 77
Quotes-parts des États maritimes (rachat du péage de l'Escaut.)	513,234 19
Fonds d'amortissement du 4 1/2 p. % attribués au Trésor.	2,330,782 16
Réalisation de titres appartenant au fonds spécial des jeux de Spa	890,000 »
Intérêts et bonifications versés au Trésor par la Société des Bassins Houillers	2,833 71
Capital à 4 1/2 p. % correspondant au prix du matériel de transport cédé à l'État par la même Société	49,500 »

TOTAL. . . . fr. 13,433,932 83

Il y a lieu d'y ajouter les intérêts arriérés du prix de vente des terrains de la citadelle du Sud à Anvers.	202,799 70
--	------------

Les ressources spéciales afférentes à l'année 1874 se montent donc à fr. 13,636,732 53

Les dépenses extraordinaires se sont élevées à fr. 60,564,186 64 c^s,

SAVOIR :

Canaux, rivières, ports, côtes, phares, fanaux, et ponts	fr. 6,847,034 84
Chemins de fer et télégraphes	33,234,943 15
Édifices publics, bâtiments, constructions diverses.	2,967,977 47
Travaux de défense. Armement	1,152,881 42
Voirie vicinale	1,446,399 06

A REPORTER. . fr. 43,649,235 92 13,636,732 53 108,703,733 04

REPORT. . . fr. 45,649,235 92 15,636,752 53 108,703,733 04

Maisons d'école . . . 3,128,343 06

Bateaux à vapeur . . . 510,000 »

Remboursement de la ren-
te de 400,000 florins à la
Hollande . . . 9,378,263 75

Dépenses diverses de toute
autre nature . . . 1,898,343 91

TOTAL ÉGAL. . . fr. ————— 60,564,186 64

Les dépenses excédant les ressources spéciales de . . . 44,907,434 11

la réserve, à la fin de 1874, se réduit par conséquent à . . 63,796,300 93

Mais il reste à émettre sur l'emprunt de 240 millions
autorisé par la loi du 29 avril 1873, un capital effectif de . . 46,199,375 »

Soit que le Trésor réalise cet emprunt, soit qu'il recoure
provisoirement à une émission de bons du Trésor, c'est une
ressource sur laquelle il doit compter et dont il faut faire
état

Ces deux sommes constituent pour le Trésor des res-
sources disponibles ou réalisables s'élevant à . . . fr. 109,995,675 93

En supposant donc que le Trésor ait encaissé toutes les
ressources dont je viens de parler, et qu'il ait au moyen de
ces ressources éteint tous ses engagements actuels, soit. . . 99,943,027 03

il conserverait encore, à la date du 1^{er} janvier 1875, une
réserve de . . . fr. 10,052,648 90

Sans doute, cet excédant serait insuffisant pour couvrir les crédits supplé-
mentaires ou extraordinaires qui font l'objet de projets déposés depuis le
1^{er} janvier 1875, ainsi que ceux qu'il y aura lieu de réclamer ultérieurement,
entre autres pour la liquidation des engagements de la grande Compagnie du
Luxembourg au 31 décembre 1872, et du compte de son exploitation par
l'État en 1873 ; mais il ne faut pas perdre de vue que l'absorption de la
réserve actuelle, qui est de 64 millions, ne sera que successive, et que la
dépense à effectuer du chef des travaux décrétés sera répartie sur plusieurs
exercices. Or, ces exercices donneront vraisemblablement, comme ceux de
1872, 1873 et 1874, des bonis plus ou moins élevés et qui, en somme,
assureront au Trésor de nouvelles ressources.

Je terminerai cet exposé par un aperçu de la dette de l'État :

A la date du 1^{er} janvier 1874, elle comprenait les capitaux nominaux,
suivants :

En dette à 2½ p. % de . . . fr. 219,959,631 74

REPORT. . . . fr. 219,959,631 74

En dette à 3 p. % de 230,000,000 »

En dette à 4 p. % de 50,872,700 »

En dette à 4 1/2 p. % de 466,088,182 22

TOTAL. . . . fr. 966,920,513 96

Il y a lieu d'y ajouter le montant des émissions faites en 1874, SAVOIR :

Partie de l'emprunt 3 p. % émise à Londres 13,230,000 »

Capital à 4 1/2, émis pour le payement du matériel des chemins de fer cédés à l'État par la Société des Bassins

Houillers du Hainaut 49,500 »

TOTAL. . . . fr. 980,220,013 96

En déduisant de cette somme le montant des titres à 4 p. % rachetés à la Bourse 263,900 »

Il s'ensuit que le capital restant au 31 décembre 1874

est de fr. 979,956,113 96

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

(8)

TABLEAU

DE

LA SITUATION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

AU 1^{er} JANVIER 1875.



TABLEAU de la situation générale

RECET

EXERCICES.	PRODUITS ET REVENUS ORDINAIRES.			
	PRÉVISIONS.			RÉSULTATS.
	ÉVALUATIONS du MONTANT des Voies et Moyens.	AUGMENTATIONS prévues dans des lois spéciales.	TOTAL.	RECouvreMENTS effectifs ou probables.
1872	188,914,000 "	"	188,914,000 "	213,352,689 40
1873	205,085,500 "	"	205,085,500 "	226,980,198 34
1874	229,645,000 "	"	229,645,000 "	241,591,258 81
TOTAUX fr.	624,542,500 "	"	624,542,500 "	681,924,146 55

du Trésor au 1^{er} janvier 1875.

TES.

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES ou speciales.	RÉSULTAT GÉNÉRAL — PRODUITS ORDINAIRES et ressources extraordinaires ou spéciales	POUR MÉMOIRE.		Observations.
		EXCÉDANT		
		des RECETTES ORDINAIRES sur les évaluations	DES ÉVALUATIONS sur les recettes ordinaires.	
26,587,748 50	239,040,437 00	24,438,689 40	•	
114,057,649 31	341,037,847 65	20,904,698 34	•	
69,895,922 33	311,487,181 14	11,948,258 81	•	
210,541,320 14	892,465,466 69	57,381,646 55	•	

Suite du TABLEAU de la situation générale

DÉPEN

EXERCICES.	SERVICE ORDINAIRE.						
	PRÉVISIONS.						RESTE ou CRÉDITS RATTACHÉS définitivement à l'exercice.
	CRÉDITS ALLOUÉS par les lois de Budgets.	CRÉDITS supplémentaires et extraordinaires accordés par des lois spéciales, déduction faite des crédits annulés.	CRÉDITS complémentaires à réclamer pour couvrir des dépenses faites au delà des crédits non limitatifs.	CRÉDITS transférés des exercices antérieurs, en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	TOTAL.	A RETRANCHER : Crédits transférés à l'exercice suivant, en vertu de l'art. 50 de la loi sur la comptabilité.	
1872.	192,956,342 58	10,047,531 27	1,042,538 45	3,143,122 52	207,189,534 82	2,541,548 60	204,647,986 10
1873.	204,731,845 22	13,063,052 89	1,266,182 90	2,541,548 60	222,502,629 67	2,589,816 23	219,912,813 44
1874.	236,417,401 80	2,827,453 73	4,052,959 93	2,589,816 23	245,887,631 69	2,589,816 23	243,297,815 46
TOTAUX.	634,105,589 60	26,838,037 89	6,361,681 28	8,274,487 41	675,579,796 18	7,721,181 12	667,858,615 06

du Trésor au 1^{er} janvier 1875.

SER.

DÉPENSES effectives ou probables.	SERVICES SPÉCIAUX en dehors des Budgets.	DÉPENSE GÉNÉRALE.	POUR MÉMOIRE.	OBSERVATIONS.
	DÉPENSES EFFECTIVES et dépenses probables.	SERVICE ORDINAIRE et services spéciaux.	EXCÉDANT à annuler DES CRÉDITS ALLOUÉS pour les services ordinaires et extraordinaires sur les dépenses des mêmes services.	
200,888,160 63	51,086,352 17	251,974,512 80	3,759,825 53	
216,744,383 61	134,141,616 24	350,885,999 85	3,168,429 85	
240,797,815 46	60,564,186 64	301,362,002 10	2,500,000 .	
656,430,359 70	245,792,155 05	904,222,514 75	9,428,255 36	

Suite du TABLEAU de la situation générale

RÉSULTATS

		BUDGETS ORDINAIRES		SERVICES EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIAUX.		BUDGETS ET	
		RECETTES.	DÉPENSES.	RECETTES.	DÉPENSES.	RECETTES.	
Exercices clos. (Résultats définitifs)	1850 à 1857 incl.						
	1858	155,154,108 22½	139,154,509 70	726,031 15	5,610,495 66	155,880,750 57½	
	1859	150,628,276 70	148,574,184 05	1,721,560 15	4,515,494 69	158,549,645 85	
	1860	155,612,571 17½	142,880,760 00	14,096,647 44	16,144,607 42	169,709,218 01½	
	1861	150,771,924 87	145,774,861 55	15,462,486 97	17,657,007 78	172,254,411 84	
	1862	161,116,539 51½	149,351,221 29	5,421,575 01	27,751,050 51	164,557,914 52½	
	1863	165,241,641 14	151,096,377 15	5,685,679 35	35,965,945 02	168,025,520 49	
	1864	164,249,550 74½	153,715,678 80	17,264,924 25	52,507,450 69	181,514,254 07½	
	1865	169,059,660 28	156,741,911 70	9,047,290 89	52,051,825 01	178,086,951 17	
	1866	168,841,101 34	165,481,967 11	18,206,376 09	37,724,704 85	187,047,478 33	
	1867	172,971,952 24	169,700,707 24	50,452,961 18	21,005,608 68	223,404,893 42	
	1868	176,294,575 54	172,607,628 82	55,547,120 07	19,225,511 50	209,641,495 41	
	1869	185,201,172 50	172,259,184 85	25,891,261 26	27,596,688 95	211,092,453 85	
	1870	190,537,001 93	191,843,926 57	14,905,107 47	25,065,874 15	205,442,109 40	
	1871	207,705,092 90	194,267,106 50	48,957,975 54	45,024,116 81	256,045,968 44	
	1872	215,352,689 40	200,888,160 65	26,587,748 50	51,086,552 17	259,940,457 90	
	1873	226,080,108 54	216,744,385 61	114,057,640 51	154,141,616 24	341,037,847 65	
Exercice en cours d'exécution. (Résultats probables.)	1874	241,591,258 81	240,797,815 46	69,895,922 55	60,564,186 64	311,487,181 14	

du Trésor au 1^{er} janvier 1875.

GÉNÉRAUX.

SERVICES RÉUNIS.		EXCÉDANTS					
		SUR LES BUDGETS ORDINAIRES :		SUR LES SERVICES EXTRAORDINAIRES et spéciaux :		SUR LES BUDGETS ET SERVICES RÉUNIS :	
DÉPENSES.		de recette.	de dépense.	de recette.	de dépense.	de recette.	de dépense.
							7,412,621 65
144,745,003 30	10,019,508 52½	»	»	4,883,864 51	11,135,734 01½	»	»
152,880,670 62	8,254,091 77	»	»	2,794,125 54	5,459,066 23	»	»
159,025,577 32	12,751,801 27½	»	»	2,047,950 98	10,685,841 20½	»	»
165,451,869 51	10,997,063 54	»	»	2,194,520 81	8,802,542 53	»	»
177,082,280 60	11,785,118 22½	»	»	24,529,484 30	»	12,544,566 07½	»
187,062,322 17	12,145,263 00	»	»	50,282,263 67	»	18,137,001 68	»
186,223,129 58	10,555,651 85½	»	»	15,242,526 46	»	4,768,874 61½	»
188,795,736 71	12,297,748 58	»	»	25,004,551 12	»	10,706,785 54	»
205,206,671 94	3,559,134 23	»	»	19,518,527 84	»	16,159,193 61	»
191,604,315 92	5,271,225 »	»	28,529,352 50	»	31,800,577 30	»	»
191,920,940 32	3,596,746 52	»	14,125,808 57	»	17,720,555 09	»	»
199,635,875 76	12,961,987 76	»	»	1,505,427 67	11,456,560 09	»	»
216,907,800 50	»	1,506,924 44	»	10,158,766 66	»	11,465,691 10	»
238,191,225 11	13,458,886 60	»	5,015,858 73	»	18,452,745 33	»	»
251,974,512 80	12,464,528 77	»	»	24,498,603 67	»	12,034,074 90	»
350,885,999 85	10,235,814 73	»	»	20,085,966 93	»	9,848,152 20	»
501,562,002 10	793,443 35	»	9,351,735 69	»	10,125,179 04	»	»
						125,637,701 12	105,016,761 34

Il y aurait par conséquent un excédant de ressources sur l'ensemble des opérations des années 1850 à 1874 de fr. 22,620,959 78 auquel on peut ajouter :

1^{re} La partie non encore employée au 1^{er} janvier 1875, sur le produit des emprunts, savoir :

Emprunt du 8 septembre 1859	594,887 45
Id. du 28 mai 1865	464,789 26

ENSEMBLE. fr. 859,676 71

2^{de} La somme restant à recouvrer sur le produit de la vente des terrains de la citadelle du Sud à Anvers. 11,052,514 44

3^{de} Id. id. id. de l'emprunt de 51 millions 80 "

4^{de} Id. id. id. id. de 240 millions (sur la partie émise) 29,265,090 "

Ce qui élève la réserve, au 1^{er} janvier 1875, à 65,796,500 95

Mais le Trésor ayant à faire face aux dépenses résultant de crédits votés pour des services spéciaux pendant les années antérieures à 1875 99,943,027 05

Il résulte de la balance des ressources liquides avec les engagements existants à la date du 1^{er} janvier 1875, une insuffisance de fr. 36,146,726 10

qui peut être couverte au besoin par la réalisation du solde de l'emprunt 46,199,375 "

de sorte que, en définitive, le Trésor aurait encore une réserve de fr. 10,052,648 90

(16)

ANNEXE N° 1.



ÉTAT DE LA SITUATION

DU

BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 1873.

AU 31 OCTOBRE 1874.



ÉTAT de la situation du Budget général des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATIONS des RECETTES.
RESSOURCES ORDINAIRES.		
IMPÔTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.		
Foncier		20,360,000 »
Personnel		15,000,000 »
Patentes		4,874,000 »
Redevances sur les mines.		628,000 »
Douanes		15,000,000 »
Accises	Vins étrangers	2,300,000 »
	Eau-de-vie indigène.	12,675,000 »
	Bières et vinaigres	9,100,000 »
	Sucres.	5,250,000 »
	Glucoses et autres sucres non cristallisables	50,000 »
Garantie — Frais de marque des matières d'or et d'argent.		50,000 »
Recettes diverses {	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État	80,000 »
	Recettes extraordinaires et accidentelles, etc	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		
Enregistrement		18,000,000 »
Greffe.		540,000 »
Hypothèques		5,200,000 »
Successions		12,250,000 »
Droits de mutation en ligne directe.		2,500,000 »
Droit dû par les époux survivants		250,000 »
Timbres		4,200,000 »
Naturalisations.		5,000 »
Amendes en matière d'impôts		240,000 »
— de condamnation en matières diverses		440,000 »
A REPORTER fr.		120,772,000 »

recettes de l'exercice 1873, au 31 octobre 1874.

DROITS CONSTATÉS.	RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE à RECOURER.	COMPARAISON des évaluations avec les droits constatés.		Observations.
	EN 1873.	EN 1874 (au 31 octobre).	TOTAL.		EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
20,355,002 74	19,715,509 63	637,033 11	20,355,002 74	"	6,997 26	-	
13,541,717 73	12,901,463 71	640,254 02	13,541,717 73	"	"	541,717 73	
5,988,674 53	4,055,706 98	1,932,967 55	5,988,674 53	"	"	1,114,674 53	
1,251,171 51	1,228,028 90	2,242 61	1,251,171 51	"	"	605,171 51	
18,146,168 15	18,146,168 15	"	18,146,168 15	"	"	3,146,168 15	
2,935,301 57	2,935,301 57	"	2,935,301 57	"	"	635,301 57	
15,247,351 91	15,008,832 34	238,519 57	15,247,351 91	"	"	2,372,551 91	
10,110,818 78	10,109,093 "	1,125 78	10,110,818 78	"	"	1,010,818 78	
3,104,768 03	2,988,965 98	115,802 05	3,104,768 03	"	145,251 07	"	
58,326 05	58,326 05	"	58,326 05	"	"	28,326 05	
43,997 51	43,997 51	"	43,997 51	"	6,002 40	"	
92,567 01	92,109 46	457 55	92,567 01	"	"	12,567 01	
24,039,725 43	24,059,725 43	"	24,039,725 43	"	"	6,039,725 43	
370,509 09	370,509 09	"	370,509 09	"	"	50,509 09	
4,434,373 20	4,434,373 20	"	4,434,373 20	"	"	1,254,373 20	
13,430,820 23	13,355,988 04	94,832 19	13,430,820 23	"	"	1,180,820 23	
2,968,247 18	2,965,031 86	3,215 32	2,968,247 18	"	"	468,247 18	
299,255 74	299,096 15	159 59	299,255 74	"	"	49,255 74	
5,460,885 51	5,460,855 51	30 "	5,460,885 51	"	"	1,260,885 51	
4,000 "	4,000 "	"	4,000 "	"	1,000 "	"	
324,342 50	322,592 82	1,749 48	324,342 50	"	"	84,342 50	
550,757 09	550,757 09	"	550,757 09	"	"	110,757 09	
142,736,782 10	150,067,703 37	3,068,988 82	142,736,782 10	"	150,251 72	22,124,013 01	

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATION des RECETTES.
REPORT. fr.	120,772,000 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	
Rivières et canaux	1,800,000 »
Routes appartenant à l'État	10,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes	4,425,000 »
MARINE.	
Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	600,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Chemins de fer	60,000,000 »
Télégraphes électriques	2,200,000 »
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	
Domaines (valeurs capitales)	1,500,000 »
Forêts.	800,000 »
Dépendances des chemins de fer.	80,000 »
Établissements et services régis par l'État.	250,000 »
Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	200,000 »
Revenus des domaines.	700,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	40,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	85,000 »
— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	1,250,000 »
— des actes des commissariats maritimes.	75,000 »
— des droits de chancellerie.	7,500 »
— des droits de pilotage	1,000,000 »
— des droits de fanal.	280,000 »
— de la fabrication de monnaies de cuivre	200,000 »
— de la régie du <i>Moniteur</i>	20,000 »
Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	750,000 »
Produits du placement des fonds disponibles du Trésor.	900,000 »
A REPORTER. fr.	205,944,500 »

recettes de l'exercice 1873, au 31 octobre 1874.

DROITS CONSTATÉS	RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE à RECOURIR.	COMPARAISON des évaluations avec les droits constatés.		Observations.
	EN 1873.	EN 1874 (au 31 octobre).	TOTAL.		EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
142,750,782 19	150,067,795 37	5,608,988 82	142,750,782 19	"	150,251 72	22,124,013 01	
1,753,413 48	1,740,482 83	0,950 65	1,753,413 48	"	40,586 52	"	
5,850 "	5,850 "	"	5,850 "	"	4,150 "	"	
4,792,100 56	4,444,253 53	347,847 03	4,792,100 56	"	"	507,100 56	
1,044,833 35	1,044,833 35	"	1,044,833 35	"	"	444,833 35	
61,782,916 60	54,995,558 99	6,787,357 61	61,782,916 60	"	4,217,083 40	"	
1,878,369 48	1,767,588 35	110,781 13	1,878,369 48	"	521,630 52	"	
695,089 73	671,362 63	23,727 10	695,089 73	"	804,910 27	"	
802,825 34	789,707 94	13,117 40	802,825 34	"	"	2,825 34	
155,672 12	149,162 22	6,509 90	155,672 12	"	"	75,672 12	
288,718 53	206,112 46	82,606 07	288,718 53	"	"	58,718 53	
448,742 47	448,742 47	"	448,742 47	"	"	248,742 47	
924,100 89	906,785 58	17,315 31	924,100 89	"	"	224,100 89	
53,433 69	53,433 69	"	53,433 69	"	"	13,453 69	
82,290 90	24,021 34	58,269 56	82,290 90	"	2,709 10	"	
1,407,929 71	1,407,929 71	"	1,407,929 71	"	"	157,929 71	
100,525 14	100,525 14	"	100,525 14	"	"	25,525 14	
8,225 50	7,583 50	642 "	8,225 50	"	"	725 50	
1,447,761 39	1,447,761 39	"	1,447,761 39	"	"	447,761 39	
439,868 89	439,868 89	"	439,868 89	"	"	159,868 89	
124,243 17	124,243 17	"	124,243 17	"	75,756 83	"	
30,531 72	20,871 73	9,659 99	30,531 72	"	"	10,531 72	
3,148,169 20	1,243,626 78	1,904,542 51	3,148,169 20	"	"	2,398,169 20	
851,958 58	"	851,958 58	851,958 58	"	48,041 42	"	
225,004,352 72	211,114,099 06	13,890,253 66	225,004,352 72	"	5,680,099 78	26,739,952 50	

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATION des RECETTES.
REPORT. fr.	203,944,500 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
Prélèvements sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	9,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	230,000 »
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	50,000 »
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	
Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables	5,000 »
Recouvrement d'avances faites par les divers Départements	600,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	558,000 »
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle.	20,000 »
Recettes accidentelles.	252,000 »
Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées.	76,000 »
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier	21,000 »
Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances	1,000 »
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement des employés du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	9,000 »
Prélèvement sur les fonds de la caisse cantinière de la milice, à titre de remboursement d'avances.	50,000 »
Recette du chef d'ordonnances prescrites.	25,000 »
Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de trésorerie.	175,000 »
TOTAUX. fr.	205,985,500 »
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIALES.	
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	398,330 99
Prix de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression des places fortes	574,865 57
Quotes-parts payées par les États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut, en vertu des traités conclus en exécution de la loi du 15 juin 1803.	a) 574,655 55
A REPORTER. fr.	1,547,851 01

a) Voir la note à la page 26.

recettes de l'exercice 1873, au 31 octobre 1874.

DROITS CONSTATÉS.	RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE à RECOURER.	COMPARAISON des évaluations avec les droits constatés.		Observations.
	EN 1873.	EN 1874 (au 31 octobre).	TOTAL.		EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
225,004,352 72	211,114,090 06	15,890,253 66	225,004,352 72	"	5,680,090 78	26,759,052 50	
9,000 "	9,000 "	"	9,000 "	"	"	"	
259,687 58	245,356 "	14,331 58	259,687 58	"	"	20,687 58	
42,411 15	42,411 15	"	42,411 15	"	7,588 87	"	
5,868 26	5,408 25	460 01	5,868 26	"	"	868 26	
577,201 71	582,023 69	187,278 02	577,201 71	"	22,798 20	"	
265,245 25	107,108 "	156,157 25	265,245 25	"	204,754 75	"	
27,495 07	27,495 07	"	27,495 07	"	"	7,495 07	
490,825 71	490,825 71	"	490,825 71	"	"	258,825 71	
74,140 88	58,376 61	35,773 27	74,140 88	"	1,850 12	"	
25,508 "	20,708 "	2,600 "	25,508 "	"	"	2,508 "	
"	"	"	"	"	1,000 "	"	
9,000 "	9,000 "	"	9,000 "	"	"	"	
"	"	"	"	"	30,000 "	"	
18,655 25	18,655 25	"	18,655 25	"	6,546 77	"	
175,000 "	175,000 "	"	175,000 "	"	"	"	
226,980,198 54	212,693,564 75	14,286,853 50	226,980,198 54	"	6,044,458 58	27,059,156 92	
598,339 90	598,339 90	"	598,339 90	"	"	"	
574,863 37	574,863 37	"	574,863 37	"	"	"	
574,653 55	571,911 70	2,741 76	574,653 55	"	"	"	
1,547,856 01	1,545,115 15	2,741 76	1,547,856 01	"	"	"	

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.
REPORT. fr.	1,547,856 91
Partie du produit de l'emprunt de 60 millions de francs, à 4 1/2 p. o/o, autorisé par la loi du 28 mai 1865, correspondant aux dépenses spéciales que cet emprunt est destiné à couvrir, et qui sont rattachées au présent exercice	1,870,510 97
Partie recouvrée en 1875 du produit de l'emprunt de 51 millions de francs, à 4 p. o/o, autorisé par la loi du 27 juillet 1871.	7,544,470 »
Partie recouvrée en 1875 du produit de l'emprunt de 240 millions de francs, à 5 o/o, autorisé par la loi du 29 avril 1875.	100,755,350 »
Fonds d'amortissement des dettes à 4 1/2 p. o/o, attribués au Trésor par l'article 4 de la loi du 12 juin 1869. . . .	2,550,600 41
Bonification de 5 p. o/o payée à l'État par la Société anonyme des chemins de fer des Bassins Houillers du Hainaut sur 10,500 francs, montant du capital nominal des titres de la Dette à 4 1/2 p. o/o, remis en 1875 à cette Société en exécution de la loi du 25 février 1871. (Art 2 de la convention du 22 novembre 1870.)	515 »
Intérêts à 4 1/2 p. o/o payés par la Société anonyme des chemins de fer des Bassins Houillers du Hainaut sur les termes de paiement de la bonification prémentionnée, conformément à l'article 2 de la convention du 22 novembre 1870 approuvée par la loi du 25 février 1871	57 02
RECETTE A L'EXERCICE 1875 :	
Du capital nominal des obligations de la Dette à 4 1/2 p. o/o, créées en 1875 en exécution de la loi du 25 février 1871, pour acquitter le prix du matériel de transport, du matériel, de l'outillage, etc., cédés par la Société anonyme des chemins de fer des Bassins Houillers du Hainaut, ci.	10,500 »
TOTAUX. fr.	114,057,640 51
REPORT DES RESSOURCES ORDINAIRES fr.	205,985,500 »
TOTAUX GÉNÉRAUX fr.	320,043,140 51

recettes de l'exercice 1873, au 31 octobre 1874.

DROITS CONSTATÉS.	RECouvreMENTS EFFECTUÉS			RESTE à RECOURIR.	COMPARAISON des évaluations avec les droits constatés.		Observations.
	EN 1873.	EN 1874 (au 31 octobre).	TOTAL.		EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
1,547,856 91	1,545,115 15	2,741 76	1,547,856 91	"	"	"	
1,870,510 97	1,870,510 97	"	1,870,510 97	"	"	"	
7,544,470 "	7,544,470 "	"	7,544,470 "	"	"	"	
100,755,550 "	100,755,550 "	"	100,755,550 "	"	"	"	
2,550,609 41	2,550,609 41	"	2,550,609 41	"	"	"	
515 "	515 "	"	515 "	"	"	"	
57 02	57 02	"	57 02	"	"	"	
10,500 "	10,500 "	"	10,500 "	"	"	"	
114,057,049 31	114,054,907 55	2,741 76	114,057,649 31	"	"	"	
226,980,198 54	212,693,564 75	14,286,853 59	226,980,198 54	"	6,044,458 58	27,059,156 02	
541,057,847 05	526,748,272 50	14,289,575 55	541,057,847 05	"	6,044,458 58	27,059,156 02	
					20,904,698 54		

OBSERVATIONS.

(a) Les sommes payées par les puissances, en 1873, sont celles qui suivent :

Grèce, 10 ^e annuité.	fr.	2,741 76
Italie, 10 ^e annuité		58,677 60
Norvège, 8 ^e annuité.		105,749 »
Suède, 8 ^e annuité.		36,835 »
États-Unis, 7 ^e annuité		342,680 19
Mecklembourg-Schwérin 3 ^e annuité		28,000 »
TOTAL. . . . fr.		<u>574,653 55</u>

ANNEXE N° 2.



ÉTAT DE LA SITUATION

DU

BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1873,

AU 31 OCTOBRE 1874,

COMPRENANT LES TRANSFERTS DES EXERCICES 1869 A 1872.



ÉTAT de la situation du Budget général des dépenses de l'exercice 1873.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS VOTÉS PAR LA LÉGISLATURE.					RESTE.
	BUDGET primitif	AUGMENTATION	DIMINUTION.	Art. 30 de la loi de comptabilité et 167 de l'arrêté royal du 10 décembre 1868.		
				SOMMES TRANSFÉRÉES des exercices 1869, 1870, 1871 et 1872.	SOMMES TRANSFÉRÉES à l'exercice 1873.	
SOMMES TRANSFÉRÉES						
Département des Travaux publics.	"	"	"	55,455 92	"	55,455 92
— de la Justice	"	"	"	4,457 19	"	4,457 19
	"	"	"	57,913 11	"	57,913 11
SOMMES TRANSFÉRÉES						
Département des Travaux publics.	"	"	"	69,817 84	51,281 15	38,535 71
— de la Justice	"	"	"	266,485 42	"	266,485 42
	"	"	"	336,303 26	51,281 15	305,019 15
SOMMES TRANSFÉRÉES						
Dette publique.	"	"	"	66,406 78	60,000 "	6,406 78
Département des Travaux publics.	"	"	"	225,577 14	79,261 56	146,515 58
— de la Guerre	"	"	"	67,655 40	"	67,655 40
— de la Justice	"	"	"	152,640 25	59,557 64	93,502 61
	"	"	"	512,257 57	198,500 20	313,658 57
SOMMES TRANSFÉRÉES						
Dette publique.	"	"	"	555,844 41	20,000 "	555,844 41
Département de la Justice	"	"	"	20,652 99	"	20,652 99
— des Affaires Étrangères.	"	"	"	1,808 58	"	1,808 58
— de l'Intérieur	"	"	"	3,005 04	2,020 40	1,575 64
— des Travaux publics. .	"	"	"	921,526 04	253,331 10	667,995 75
— de la Guerre	"	"	"	151,856 76	20,058 56	111,798 20
	"	"	"	1,635,074 72	295,419 15	1,550,655 57

au 31 octobre 1874, comprenant les transferts des exercices 1869 à 1872.

DÉPENSES AUTORISÉES par la Trésorerie.			SOMMES à annuler.	SOMMES régularisées par la Cour des comptes, en 1873 et 1874.	PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier.		Observations.
EN 1873.	EN 1874.	TOTAL.			Sur ordonnances en circulation au 31 octobre 1874.	Sur ordonnances d'ouverture de crédits.	

DE L'EXERCICE 1869.

"	4,505 48	4,505 48	48,932 44	"	"	"	
2,500 "	2,156 88	4,456 88	" 51	"	"	"	
2,500 "	6,660 56	8,060 56	48,932 75	"	"	"	

DE L'EXERCICE 1870.

"	20,458 16	20,458 16	18,075 55	"	"	"	
261,760 80	"	261,760 80	4,724 62	"	"	"	
261,760 80	20,458 16	282,218 96	22,800 17	"	"	"	

DE L'EXERCICE 1871.

"	6,406 78	6,406 78	"	"	"	"	
"	108,818 54	108,818 54	57,497 04	"	"	"	
18,407 62	47,691 25	66,098 87	1,554 55	"	"	"	
55,516 49	59,986 12	95,302 61	"	"	"	"	
51,724 11	222,002 60	274,626 80	59,051 57	"	"	"	

DE L'EXERCICE 1872.

"	475,844 41	475,844 41	60,000 "	"	"	"	
18,279 50	2,555 49	20,632 99	"	"	"	"	
"	1,808 58	1,808 58	"	"	"	"	
475 64	1,100 "	1,575 64	"	"	"	"	
"	568,539 72	568,539 72	99,656 05	"	"	"	
54,450 21	68,961 14	105,411 35	8,586 85	"	"	"	
55,205 55	1,118,407 54	1,171,612 69	168,042 88	"	"	"	

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des dépenses de l'exercice 1873,

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS VOTÉS PAR LA LÉGISLATURE.				RESTE.
	BUDGET primitif.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	SOMMES TRANSFÉRÉES à l'exercice 1874. Art. 50 de la loi de comptabilité et 167 de l'arrêté royal du 30 décembre 1868.	
BUDGETS DE					
Dette publique	47,768,000 79	"	"	544,046 32	47,424,554 27
Dotations. — Liste civile	5,300,000 "	"	"	"	5,300,000 "
— de S. A. R. le comte de Flandre	200,000 "	"	"	"	200,000 "
— Sénat.	60,000 "	"	"	"	60,000 "
— Chambre des Représentants	656,177 25	58,425 53	"	"	694,602 78
— Cour des comptes.	201,050 "	"	"	"	201,050 "
Département de la Justice.	16,005,508 "	90,564 20	"	572,920 88	15,720,042 52
— des Affaires Étrangères	1,580,480 "	64,701 66	(1) 25,521 75	"	1,610,859 91
— de l'Intérieur	15,998,028 18	586,526 19	"	"	16,584,554 57
— des Travaux publics	60,220,061 "	9,590,710 33	"	856,250 75	74,054,511 00
— de la Guerre	58,002,585 "	2,078,545 55	"	491,210 12	59,580,018 41
— des Finances.	15,986,455 "	1,571,614 72	(2) 52,511 52	67 50	15,525,000 70
Non-Valeurs et Remboursements	754,000 "	"	"	"	754,000 "
TOTAL. fr.	204,751,845 22	14,020,686 16	57,633 27	2,064,515 75	216,650,584 56
Excédants des dépenses sur les crédits non limitatifs :					
1° Sur les articles 21 et 25 du Budget de la Dette publique				167,519 85	
2° Sur l'article 16 du Budget du Département de la Justice				516,255 57	
3° Sur l'article 40 du Budget du Département des Affaires Étrangères.				22,587 58	
4° Sur les articles 16, 19 et 30 du Budget du Département des Finances				215,098 76	
5° Sur les articles 1, 3, 5, 6, 8 et 9 du Budget des Non-Valeurs et Remboursements				545,143 34	
					1,266,182 90
(1) Somme transférée à l'exercice 1874.					
(2) — — — — —					
ENSEMBLE. fr.					217,896,567 26
RÉCAPITU					
Sommes transférées à l'exercice 1869				57,915 11	
— — — — — 1870				305,019 15	
— — — — — 1871				313,658 57	
— — — — — 1872				1,539,655 87	
Budgets de l'exercice 1873					217,806,597 26
TOTAUX GÉNÉRAUX. fr.					219,012,815 74

au 31 octobre 1874, comprenant les transferts des exercices 1869 à 1872.

DÉPENSES AUTORISÉES par la Trésorerie.			SOMMES annuler.	SOMMES régularisées par la Cour des comptes, en 1872 et 1874.	PAYEMENTS restant à effectuer ou à justifier.		Observations.
EN 1873.	EN 1874.	TOTAL.			Sur ordonnances en circulation au 31 octobre 1874.	Sur ordonnances d'ouverture de crédits.	
L'EXERCICE 1875.							
59,991,737 97	6,587,402 70	46,579,140 67	1,012,735 45	"	"	"	A.
5,500,000 "	"	5,500,000 "	"	"	"	"	
200,000 "	"	200,000 "	"	"	"	"	
46,000 "	14,000 "	60,000 "	"	"	"	"	B.
651,052 61	45,492 24	694,544 85	57 95	"	"	"	
108,455 20	2,257 19	200,712 39	1,237 61	"	"	"	
12,703,042 46	2,559,460 05	15,242,502 51	794,675 58	"	"	"	C.
1,422,370 67	184,258 75	1,606,629 42	35,617 87	"	"	"	D.
14,370,317 12	1,997,519 21	16,367,836 53	216,518 04	"	"	"	E.
60,785,608 "	15,675,751 41	74,461,359 41	493,152 19	"	"	"	F.
38,407,799 17	1,027,006 28	59,434,805 45	155,112 96	"	"	"	G.
7,554,653 25	8,058,159 07	15,572,812 30	167,977 16	"	"	"	H.
301,888 54	984,735 15	1,286,621 47	12,521 87	"	"	"	J.
179,912,924 77	35,094,040 05	215,006,964 80	2,889,602 46	"	"	"	

Voir
d'autre part.

LATION.

2,300 "	6,660 56	8,960 36	48,952 75	"	"	"
261,760 80	20,458 16	282,218 96	22,800 17	"	"	"
51,724 11	222,902 60	274,626 80	59,031 57	"	"	"
55,205 55	1,118,407 34	1,171,612 69	108,042 88	"	"	"
179,912,924 77	35,094,040 03	215,006,964 80	2,889,602 46	"	"	"
180,281,915 05	50,402,468 58	216,744,383 61	5,168,429 85	"	"	"

OBSERVATIONS.

A. Le Budget de la Dette publique a été fixé, par la loi du 27 décembre 1872,
Moniteur du 29, n° 364, à fr. 47,768,600 79

dont il faut déduire la somme transférée à l'exercice 1874, en exécution
 de l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, ci. 344,046 52

RESTE. . . fr. 47,424,554 27

B. Le Budget des Dotations a été fixé, par la loi du 27 décembre 1872,
Moniteur du 29, n° 364, à fr. 4,418,127 23

Par l'article 1^{er} de la loi du 17 mars 1874, *Moniteur* du 20, n° 79, il est
 ouvert à l'article 4, chapitre III du même Budget, un crédit supplé-
 mentaire, destiné à couvrir les dépenses de la Chambre des Représen-
 tants pendant les exercices 1872 et 1873, de. fr. 38,425 53

ENSEMBLE. . . fr. 4,456,552 78

C. Le Budget du Département de la Justice a été fixé, par la loi du 6 avril
 1873, *Moniteur* du 8, n° 98, à fr. 16,003,508 »

1^o Par l'article 2 de la loi du 17 août 1875, *Moniteur* du 20, n° 232, le même
 Budget est augmenté, savoir :

a. D'un crédit qui sera ajouté comme charge ordinaire à
 l'allocation du chapitre IX, article 41 de. . . fr. 364 20

b. D'un crédit destiné à la liquidation et au paiement de
 dépenses concernant les exercices clos de 1871 et
 années antérieures, qui fera l'objet d'un chapitre XIII
 et des articles 63, 64, 65 et 66 nouveaux, de . . . 70,000 »

70,364 20

A REPORTER. . . fr. 16,073,872 20

REPORT. . . . fr. 46,073,872 20

2° Par l'article 1^{er} de la loi du 25 décembre 1873, *Moniteur* du $\frac{26}{27}$, n° $\frac{560}{561}$, ce Budget est augmenté d'une somme qui sera ajoutée à l'allocation du chapitre VI, article 19 : impression du *Recueil des lois*, du *Moniteur* et des *Annales parlementaires*, de 20,000 »

ENSEMBLE. . . . fr. 46,093,872 20

dont il faut déduire la somme transférée à l'exercice 1874, en exécution de l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, ci. 372,929 88

RESTE. . . . fr. 15,720,942 32

D. Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du 14 juin 1873, *Moniteur* du 24, n° 172, à. fr. 4,580,480 »

1° Par arrêté royal du 2 novembre 1873, pris en exécution de l'article 2 de la loi Budgétaire de 1873, les fonds restés disponibles aux articles 25, 27 et 28 du Budget de l'exercice 1872 ont été transférés à l'exercice 1873, ci. 57,725 59

2° Par l'article 1^{er} de la loi du 1^{er} juin 1874, *Moniteur* du 7, n° 158, il est ouvert au Ministère des Affaires Étrangères un crédit supplémentaire, à rattacher aux articles 54 et 55 du Budget de l'exercice 1873, de . . . 26,976 07

ENSEMBLE. . . . fr. 4,645,181 66

dont il faut déduire la somme transférée à l'exercice 1874, en exécution de l'article 2 de la loi budgétaire de 1874, ci. , 23,521 75

RESTE. . . . fr. 1,619,859 91

E. Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 2 avril 1873, *Moniteur* du 3, n° 93, à fr. 15,998,028 18

1° Par l'article 2 de la loi du 16 août 1873, *Moniteur* du 21, n° 253, le même Budget est augmenté d'un crédit destiné à compléter la dotation du Conservatoire royal de musique de Liège, de. 10,553 »

2° Par l'article 1^{er} de la loi du 25 décembre 1873, *Moniteur* du $\frac{26}{27}$, n° $\frac{560}{561}$, le Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice 1873, est augmenté d'une somme, à répartir entre divers articles, de. 575,775 19

ENSEMBLE. . . . fr. 16,584,354 37

F. Le Budget du Département des Travaux publics a été fixé, par la loi du 7 mai 1873, *Moniteur* du 11, n° 151, à fr. 66,220,061 »

REPORT. . . . fr. 66,220,061 »

1° Par l'article 1^{er} de la loi du 1^{er} juin 1874, *Moniteur* du 5, n° 156, le Département des Travaux publics est autorisé à imputer, à charge du Budget de l'exercice 1875, des dépenses se rapportant à des exercices clos (1872 et antérieurs) jusqu'à concurrence de 361,057 55

2° Par l'article 2 de la même loi, des crédits supplémentaires pour couvrir les insuffisances de certaines allocations du Budget de 1875, sont alloués au même Département et s'élèvent ensemble à. 9,229,655 »

ENSEMBLE. . . . fr. 75,810,771 35

dont il faut déduire la somme transférée à l'exercice 1874, en exécution de l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, ci 856,259 75

 RESTE. . . . fr. 74,954,511 60

G. Le Budget du Département de la Guerre a été fixé, par la loi du 22 juin 1875, *Moniteur* du 27, n° 178, à. fr. 58,002,585 »

Par l'article 1^{er} de la loi du 26 décembre 1871, *Moniteur* du 29, n° 365, le crédit de 14,461,170 francs, alloué par la loi du 8 mai 1861, pour le matériel de l'artillerie, restera disponible pendant les années 1872, 1873 et 1874, et sa répartition entre ces divers exercices se fera par des arrêtés royaux.

En conformité de l'article 2, il sera rendu compte de son emploi, chaque année à la Législature. (Aucune imputation n'a été faite sur l'exercice 1875.)

1° Par l'article 1^{er} de la loi du 26 décembre 1871, *Moniteur* du 29, n° 365, le Ministre de la Guerre est autorisé à disposer, jusqu'à concurrence de 752,000 francs, du reliquat que présentera l'article 20 du Budget de l'exercice 1871 (matériel de l'artillerie), pour couvrir les dépenses de la confection du matériel désigné à l'article 4 de la loi du 2 septembre 1870.

Art. 2. Cette somme restera disponible pendant les exercices 1872 et 1873.

Art. 3. Il sera rendu à la Législature un compte détaillé des dépenses afférentes au crédit précité.

En exécution de cette loi, la somme restée disponible sur celle qui est rattachée au Budget de l'exercice 1872, a été transférée à l'exercice 1873, ci. 628,543 53

2° Par l'article 1^{er} de la loi du 26 décembre 1875, *Moniteur* du 30, n° 364, le Budget de la Guerre, pour l'exercice 1875, est augmenté d'une somme à répartir entre divers articles, de. 1,450,000 »

 ENSEMBLE. . . . fr. 40,081,128 53

dont il faut déduire la somme transférée à l'exercice 1874, en exécution de l'article 30 de la loi du 15 mai 1846, ci. 491,210 12

 RESTE. . . . fr. 39,589,918 41

H. Le Budget du Département des Finances a été fixé, par la loi du 20 décembre 1872, *Moniteur* du 22, n° 357, à fr. 13,986,455 .

1° Par l'article 1^{er} de la loi du 14 août 1873, *Moniteur* du $\frac{16}{17}$, n° $\frac{128}{126}$, des crédits extraordinaires et supplémentaires, se rapportant aux exercices 1862 à 1869, sont rattachés au Budget des Finances de l'exercice 1873, et forment les articles 41 et 42 nouveaux, à concurrence de . . 1,571,614 72

ENSEMBLE. fr. 15,558,069 72

dont il faut déduire :

a. La somme transférée à l'exercice 1874, en exécution de la loi du 18 avril 1874, *Moniteur* du 22, n° 112, de. 32,311 52

b. Celle transférée à l'exercice 1874, en exécution de l'article 30 de la loi du 15 mars 1846, ci. 67 30

32,379 02

RESTE. fr. 15,525,690 70

I. Le Budget des Non-Valeurs et Remboursements a été fixé, par la loi du 20 décembre 1872, *Moniteur* du 22, n° 357, à fr. 754,000 .

(36)

ANNEXE N° 5.



ÉTAT DE LA SITUATION

DU

BUDGET GÉNÉRAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 1874 ,

AU 31 DÉCEMBRE 1874.



ÉTAT de la situation du Budget général des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATION des RECETTES.
RESSOURCES ORDINAIRES.		
IMPÔTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.		
Foncier		20,540,000 "
Personnel		15,800,000 "
Patentes		5,550,000 "
Redevances sur les mines.		570,000 "
Douanes		13,000,000 "
{ Vins étrangers		2,600,000 "
{ Eau-de-vie indigène.		13,525,000 "
Accises { Bières et vinaigres		9,100,000 "
{ Sucres.		5,120,000 "
{ Glucoses et autres sucres non cristallisables		40,000 "
Garantie. — Frais de marque des matières d'or et d'argent.		50,000 "
Recettes diverses. { Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État		85,000 "
{ Recettes extraordinaires et accidentelles. etc.		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		
Enregistrement		19,000,000 "
Grefte.		540,000 "
Hypothèques		5,400,000 "
Successions		15,000,000 "
Droits de mutation en ligne directe.		2,450,000 "
Droit dû par les époux survivants		250,000 "
Timbres		4,500,000 "
Naturalisations.		5,000 "
Amendes en matière d'impôts		200,000 "
— de condamnation en matières diverses		420,000 "
A REPORTER. fr.		125,205,000 "

recettes de l'exercice 1874, au 31 décembre 1874.

RECETTES PROBABLES.	RECouvreMENTS effectués au 31 décembre 1873.	RESTE à RECOURIR au 1 ^{er} janvier 1875.	COMPARAISON des évaluations avec les recettes probables.		Observations.
			EXCÉDANTS des ÉVALUATIONS sur les recettes probables.	EXCÉDANTS des RECETTES PROBABLES sur les évaluations.	
20,600,597 20	19,047,524 20	053,275 "	"	60,597 20	
15,840,000 "	15,208,057 89	631,542 11	"	40,000 "	
5,350,000 "	4,175,980 55	1,170,019 67	"	"	
5,086,719 05	5,040,865 81	45,855 24	"	2,510,719 05	
17,984,209 04	17,984,209 04	"	"	4,984,209 04	
2,605,011 69	2,605,011 69	"	"	5,011 69	
15,289,171 44	14,994,526 22	294,645 22	"	1,064,171 44	
10,252,549 17	10,252,549 17	"	"	1,152,549 17	
5,155,000 "	5,089,855 42	65,166 58	"	55,000 "	
61,575 67	61,575 67	"	"	21,575 67	
59,282 02	59,282 02	"	10,717 08	"	
81,103 59	81,103 59	"	5,896 41	"	
23,611,967 35	23,611,967 35	"	"	4,611,967 35	
585,042 90	585,042 90	"	"	45,042 90	
4,562,095 42	4,562,095 42	"	"	962,095 42	
13,887,974 05	13,887,974 05	"	"	887,974 05	
2,576,666 14	2,576,666 14	"	"	126,666 14	
283,010 56	283,010 56	"	"	53,010 56	
5,308,558 25	5,308,558 25	"	"	808,558 25	
10,000 "	10,000 "	"	"	5,000 "	
549,892 40	549,892 40	"	"	89,892 40	
601,521 04	601,521 04	"	"	181,521 04	
143,717,727 58	140,851,425 76	2,866,301 82	14,014 39	18,527,341 97	

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATION des RECETTES.
REPORT. fr.	125,205,000 "
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	
Rivières et canaux	1,906,000 "
Routes appartenant à l'État	6,000 "
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes	4,720,000 "
MARINE.	
Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,200,000 "
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Chemins de fer	84,500,000 "
Télégraphes électriques	2,200,000 "
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	
Domaines (valeurs capitales)	50,000 "
Forêts	800,000 "
Dépendances des chemins de fer.	80,000 "
Établissements et services régis par l'État.	261,000 "
Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	400,000 "
Revenus des domaines.	700,000 "
TRAVAUX PUBLICS.	
Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	50,000 "
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	85,000 "
— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	1,400,000 "
— des actes des commissariats maritimes.	100,000 "
— des droits de chancellerie.	7,000 "
— des droits de pilotage	1,500,000 "
— des droits de fanal.	560,000 "
— de la fabrication de monnaies de cuivre	200,000 "
— de la régie du <i>Moniteur</i> . (Arrêté royal du 21 juin 1868.)	20,000 "
Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,000,000 "
Produits du placement des fonds disponibles du Trésor.	900,000 "
Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédant de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale (art. 1 ^{er} , n° 4. Loi du 20 mai 1872)	250,000 "
A REPORTER. fr.	227,694,000 "

recettes de l'exercice 1874, au 31 décembre 1874.

RECETTES PROBABLES.	RECOUVREMENTS effectués au 31 décembre 1874.	RESTE A RECOURIR au 1 ^{er} janvier 1875.	COMPARAISON des évaluations avec les recettes probables.		Observations.
			EXCÉDANTS des ÉVALUATIONS sur les recettes probables.	EXCÉDANTS des RECETTES PROBABLES sur les évaluations.	
143,717,727 58	140,831,425 76	2,886,301 82	14,614 59	18,527,341 97	
1,714,562 57	1,714,562 57	"	185,457 45	"	
5,250 80	5,250 80	"	749 20	"	
5,209,700 "	5,209,700 "	"	"	489,700 "	
1,060,000 "	1,060,000 "	"	140,000 "	"	
70,841,300 "	70,841,300 "	6,000,000 "	7,658,700 "	"	
2,040,000 "	2,040,000 "	"	160,000 "	"	
604,258 43	604,258 43	"	"	554,258 43	
789,149 03	789,149 03	"	10,850 97	"	
134,601 75	134,601 75	"	"	54,601 75	
159,959 31	159,959 31	"	101,060 69	"	
493,061 66	493,061 66	"	"	93,061 66	
840,221 23	840,221 23	"	"	140,221 23	
56,770 85	56,770 85	"	"	6,770 85	
25,768 71	24,433 32	1,335 39	59,231 20	"	
1,503,510 39	1,503,510 39	"	"	103,510 39	
95,000 "	95,000 "	"	5,000 "	"	
7,701 "	4,968 50	2,732 50	"	701 "	
1,460,000 "	1,460,000 "	"	"	160,000 "	
450,000 "	450,000 "	"	"	90,000 "	
242,518 58	242,518 58	"	"	42,518 58	
45,409 85	28,626 23	16,783 62	"	25,409 85	
2,094,725 48	1,247,494 96	847,228 52	"	1,094,725 48	
80,348 92	"	80,348 92	819,651 08	"	
128,174 07	67,696 20	60,477 87	121,825 93	"	
239,808,698 10	229,933,489 55	9,875,208 64	9,277,120 98	21,391,819 17	

Suite de l'état de la situation du Budget général des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.
REPORT. fr.	227,604,000 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
Prélèvements sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	9,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	240,000 »
Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle.	50,000 »
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	
Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables.	5,000 »
Recouvrement d'avances faites par les divers Départements	500,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	556,000 »
Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle.	20,000 »
Recettes accidentelles.	232,000 »
Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées.	76,000 »
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier	21,000 »
Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances	1,000 »
Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement des employés du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	9,000 »
Prélèvement sur les fonds de la caisse tontinière de la milice, à titre de remboursement d'avances.	50,000 »
Recette du chef d'ordonnances prescrites.	25,000 »
Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de trésorerie.	175,000 »
TOTAUX. fr.	229,643,000 »
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIALES.	
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	1,102,697 21
Prix de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression des places fortes	574,280 56
Quotes-parts payées par les États maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut, en vertu des traités conclus en exécution de la loi du 15 juin 1863	(a) 513,234 19
A REPORTER. fr.	2,190,211 96

recettes de l'exercice 1874, au 31 décembre 1874.

RECETTES PROBABLES.	RECouvreMENTS effectifs au 31 décembre 1873.	RESTE A RECueillir au 1 ^{er} janvier 1875.	COMPARAISON des évaluations avec les recettes probables.		Observations.
			EXCÉDANTS des ÉVALUATIONS sur les recettes probables.	EXCÉDANTS des RECETTES PROBABLES sur les évaluations.	
239,808,698 19	229,955,489 55	9,875,208 64	9,277,120 98	21,591,819 17	
9,000 "	9,000 "	"	"	"	
280,000 "	266,047 "	13,953 "	"	40,000 "	
60,689 47	60,689 47	"	"	10,689 47	
8,809 50	8,809 50	"	"	3,809 50	
431,285 55	431,285 55	"	68,714 47	"	
177,100 40	111,353 12	65,776 57	578,800 51	"	
24,757 25	24,757 25	"	"	4,757 25	
481,508 57	481,508 57	"	"	249,508 57	
74,149 88	31,376 61	42,775 27	1,850 12	"	
35,912 50	25,487 50	12,425 "	"	14,912 50	
"	"	"	1,000 "	"	
9,000 "	"	9,000 "	"	"	
"	"	"	50,000 "	"	
14,458 65	14,458 65	"	10,501 57	"	
175,000 "	175,000 "	"	"	"	
241,591,258 81	251,572,122 55	10,019,156 28	9,768,157 45	21,716,396 26	
1,102,697 21	1,102,697 21	"	"	"	
574,280 56	574,280 56	"	"	"	
515,254 10	515,254 10	"	"	"	
2,190,211 06	2,190,211 06	"	"	"	

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS des RECETTES.
REPORT. fr.	2,190,211 96
Partie du produit de l'emprunt de 60 millions de francs, à 4 1/2 p. 0/0, autorisé par la loi du 28 mai 1865, correspondant aux dépenses spéciales que cet emprunt est destiné à couvrir, et qui sont rattachées au présent exercice	(b) 608,389 50
Partie recouvrée en 1874 du produit de l'emprunt de 240 millions de francs, à 5 0/0, autorisé par la loi du 20 avril 1873.	(c) 65,804,205 "
Fonds d'amortissement des dettes à 4 1/2 p. 0/0, attribués au Trésor par l'article 4 de la loi du 12 juin 1869.	2,350,782 16
Réalisation au profit du Trésor de titres appartenant au fonds spécial des jeux de Spa.	890,000 "
Bonification de 5 p. 0/0 payée à l'Etat par la Société anonyme des chemins de fer des Bassins Houillers du Hainaut sur 49,500 francs, montant du capital nominal des titres de la Dette à 4 1/2 p. 0/0, remis en 1874 à cette Société, en exécution de la loi du 25 février 1871. (Art 2 de la convention du 22 novembre 1870.)	2,475 "
Intérêts à 4 1/2 p. 0/0 payés par la Société anonyme des chemins de fer des Bassins Houillers du Hainaut sur les termes de paiement de la bonification prémentionnée, conformément à l'article 2 de la convention du 22 novembre 1870 approuvée par la loi du 25 février 1871	358 71
RECETTE A L'EXERCICE 1874 :	
Du capital nominal des obligations de la Dette à 4 1/2 p. 0/0, créées en 1874 en exécution de la loi du 25 février 1871, pour acquitter le prix du matériel de transport, du matériel, de l'outillage, etc., cédés par la Société anonyme des chemins de fer des Bassins Houillers du Hainaut, ci.	49,500 "
TOTAUX. fr.	69,805,922 53
REPORT DES RESSOURCES ORDINAIRES fr.	229,043,000 "
TOTAUX GÉNÉRAUX fr.	299,558,922 53

recettes de l'exercice 1874, au 31 décembre 1874.

RECETTES PROBABLES.	RECouvreMENTS effectués au 31 décembre 1874.	RESTE A RECOURIR au 1 ^{er} janvier 1875.	COMPARAISON des évaluations avec les recettes probables.		Observations.
			EXCÉDANTS des ÉVALUATIONS sur les recettes probables.	EXCÉDANTS des RECETTES PROBABLES sur les évaluations.	
2,190,211 96	2,190,211 "	"	"	"	
608,389 50	608,389 50	"	"	"	
63,804,205 "	63,804,205 "	"	"	"	
2,350,782 16	2,350,782 16	"	"	"	
890,000 "	890,000 "	"	"	"	
2,475 "	2,475 "	"	"	"	
358 71	358 71	"	"	"	
49,500 "	49,500 "	"	"	"	
60,805,922 53	60,805,922 53	"	"	"	
241,591,258 81	231,572,122 53	10,019,136 28	9,768,137 45	21,710,396 26	
511,487,181 14	501,468,044 80	10,019,136 28	9,768,137 45	71,710,396 26	
			11,948,258 81		

OBSERVATIONS.

(a) Les sommes payées par les puissances, en 1874, sont celles qui suivent :

Norwége, 9 ^e annuité	fr. 105,749 »
Suède, 9 ^e annuité	56,858 »
États-Unis, 8 ^e annuité	342,650 19
Mecklembourg-Schwérin, 4 ^e annuité	28,000 »
Total.	fr. 513,254 19

(b) L'emprunt à 4 1/2 p. %, contracté en vertu de la loi du 28 mai 1865, a été affecté aux dépenses autorisées par la loi du 8 juillet de la même année, jusqu'à concurrence d'une somme de 60 millions de francs.

Les titres créés pour la réalisation de cet emprunt s'élèvent à un capital nominal de 59,523,000 francs, dont l'émission, à divers taux, a produit une somme de fr. 60,000,295 03

Il a donc été réalisé en plus que la somme nécessaire pour couvrir les dépenses, une différence de fr. 295 03 c³, qui a été rattachée :

Au Budget de l'exercice 1865, à concurrence de fr.	87 53
— — 1867, —	207 50
	295 03

Les prélèvements faits sur cet emprunt en somme égale aux dépenses effectuées en vertu de la loi précitée, ont eu lieu ainsi qu'il suit :

Budgets des exercices 1865 à 1869 . . fr.	41,888,140 55
Budget de l'exercice 1870	6,176,999 95
— 1871	4,166,845 52
— 1872	4,824,324 45
— 1873	1,870,510 97
— 1874	608,589 50
	59,535,210 74
	59,535,505 77

De sorte qu'il reste disponible, au 1^{er} janvier 1875 fr. 464,789 26

(c) L'article 1^{er} de la loi du 29 avril 1873 (*Moniteur* n° 120) a autorisé le Gouvernement à contracter, pour l'exécution de travaux d'utilité publique, etc., un emprunt d'un capital effectif de 240 millions de francs.

En vertu d'un arrêté royal et d'une décision ministérielle du même jour, il a été émis un capital nominal de 250 millions de francs en dette à 3 p. % aux conditions suivantes :

a. —	Fr. 65,000,000	par souscription publique, au taux de	
		81 p. °o, payables à terme, qui doivent	
		produire	fr. 52,650,000 »
	100,000,000	négociés à main ferme	} 133,650,000 »
		aux mêmes conditions. 81,000,000 »	
b. —	65,000,000	négociés au taux de fr. 77 20 c ^s payables	
		au comptant	50,180,000 »
		Provenir de la 1 ^{re} émission. . fr.	183,830,000 »

En vertu de l'autorisation inscrite à l'article 8 du même arrêté, il a été émis à Londres, en mars 1874, un capital nominal de 13,250,000 francs ayant produit au taux de fr. 75 25 c^s p. % une somme de. fr. 9,970,625 »

Ce qui porte le chiffre des émissions à. . . . fr. 193,800,625 »

Les versements effectués par les preneurs ont produit pendant l'année 1873 une somme de fr. 100,733,330 »

Et en 1874. 63,804,205 »

TOTAL. . . fr. 164,537,535 »

Reste à recouvrer. 29,263,090 »

(48)

ANNEXE N° 4.



ÉTAT DE LA SITUATION

DU

BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1874,

AU 31 DÉCEMBRE 1874,

COMPRENANT LES TRANSFERTS DES EXERCICES 1870 A 1873.



ÉTAT de la situation du Budget général des dépenses de l'exercice 1874,

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS LÉGISLATIFS.			
	BUDGET primitif.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	SOMMES TRANSFÉRÉES des exercices 1870, 1871, 1872 et 1873. (Art. 30 de la loi de comp- tabilité et 167 de l'arr. royal du 10 déc. 1868.)
SOMMES TRANSFÉRÉES				
Département des Travaux publics.	"	"	"	31,284 15
SOMMES TRANSFÉRÉES				
Dette publique.	"	"	"	60,000 "
Département des Travaux publics	"	"	"	79,261 56
— de la Justice	"	"	"	59,537 64
	"	"	"	198,599 20
SOMMES TRANSFÉRÉES				
Dette publique	"	"	"	20,000 "
Département de l'Intérieur	"	"	"	2,020 40
— des Travaux publics.	"	"	"	255,551 19
— de la Guerre	"	"	"	20,058 56
	"	"	"	295,419 15
SOMMES TRANSFÉRÉES				
Dette publique.	"	"	"	544,046 52
Département de la Justice	"	"	"	572,920 88
— des Travaux publics.	"	"	"	856,250 75
— de la Guerre	"	"	"	491,210 12
— des Finances	"	"	"	67 50
	"	"	"	2,064,513 75

au 31 décembre 1874, comprenant les transferts des exercices 1870 à 1873.

SOMMES inscrites et dont le paiement a été autorisé PAR LA TRÉSORERIE.	RESTANTS disponibles SUR LES CRÉDITS au 31 décembre 1874	OBSERVATIONS.
--	--	---------------

DE L'EXERCICE 1870.

"	51,284 15	Transfert approuvé par la Cour des comptes le 8 décembre 1874
---	-----------	---

DE L'EXERCICE 1871.

"	60,000 "	Id.	id.	id.	le 10 novembre 1874
"	79,261 56	Id.	id.	id.	le 8 décembre 1874.
"	59,557 64	Id.	id.	id.	le 30 octobre 1874.
"	198,590 20				

DE L'EXERCICE 1872.

"	20,000 "	Id.	id.	id.	le 10 novembre 1874.
"	2,029 40	Id.	id.	id.	le 31 décembre 1874
20,181 54	224,149 65	Id.	id.	id.	le 8 décembre 1874
6,274 15	15,784 41	Id.	id.	id.	le 10 novembre 1874.
35,455 69	250,063 46				

DE L'EXERCICE 1873.

"	544,040 52	Id.	id.	id.	le 10 novembre 1874.
156,454 59	216,495 20	Id.	id.	id.	le 30 octobre 1874.
364,474 20	401,785 55	Id.	id.	id.	le 8 décembre 1874.
78,223 66	412,986 46	Id.	id.	id.	le 10 novembre 1874.
"	67 50	Id.	id.	id.	le 10 novembre 1874.
500,132 45	1,465,381 30				

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des dépenses de l'exercice 1874.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS LÉGISLATIFS.			
	BUDGET primitif.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	RESTE.
BUDGETS DE				
Dette publique.	57,891,155 79	"	"	57,891,155 79
Dotations. — Liste civile.	3,300,000 "	"	"	3,300,000 "
— de S. A. R. le comte de Flandre.	200,000 "	"	"	200,000 "
— Sénat	60,000 "	"	"	60,000 "
— Chambre des Représentants	660,817 25	"	"	660,817 25
— Cour des comptes	201,950 "	"	"	201,950 "
Département de la Justice	14,941,222 "	144,500 "	"	15,085,722 "
— des Affaires Étrangères.	1,593,480 "	25,321 75	"	1,618,801 75
— de l'Intérieur	16,705,355 76	868,850 50	"	17,174,186 26
— des Travaux publics.	84,545,216 "	"	"	84,545,216 "
— de la Guerre	41,480,000 "	1,741,489 96	"	43,221,489 96
— des Finances	14,107,205 "	47,311 52	"	14,154,516 52
Non-Valeurs et Remboursements	931,000 "	"	"	931,000 "
TOTAUX. fr.	238,417,401 80	2,827,453 73	"	239,244,855 53

RÉCAPITU

Sommes transférées de l'exercice 1870	31,284 13
— — 1871.	198,599 20
— — 1872.	295,419 15
— — 1873.	2,064,513 75
Budget de l'exercice 1874	239,244,855 53
TOTAUX GÉNÉRAUX. fr.	241,834,071 76

au 31 décembre 1874, comprenant les transferts des exercices 1870 à 1873.

SOMMES inscrites et dont le paiement a été autorisé PAR LA TRÉSORERIE.	RESTANTS disponibles SUR LES CRÉDITS, au 31 décembre 1874.	OBSERVATIONS.
--	--	---------------

L'EXERCICE 1874.

48,440,004 55	9,441,161 26	A.	
5,500,000 "	"		
200,000 "	"		
42,000 "	18,000 "	B.	
486,891 50	175,925 75		
196,025 20	5,024 80		
12,415,780 21	2,669,941 70	C.	Voir d'autre part.
1,460,116 91	158,684 84	D.	
14,651,649 19	2,022,537 07	E.	
63,887,654 15	20,457,581 85	F.	
42,120,884 "	1,170,005 96	G.	
6,091,509 86	8,065,206 66	H.	
391,272 74	539,727 26	J.	
130,694,458 20	45,550,397 24		

LATION.

"	31,284 13
"	198,599 20
55,455 69	295,965 46
599,132 45	1,465,381 50
103,694,458 20	45,550,397 24
194,529,046 45	47,505,625 53

OBSERVATIONS.

A. Le Budget de la Dette publique a été fixé, par la loi du 22 décembre 1873,

Moniteur du 24, n° 358, à fr. 57,891,153 79

B. Le Budget des Dotations a été fixé, par la loi du 22 décembre 1873,

Moniteur du 24, n° 358, à fr. 4,422,767 25

C. Le Budget du Département de la Justice a été fixé, par la loi du 23 décembre

1873 *Moniteur* du $\frac{26}{27}$, n° 360, à. fr. 14,941,222 »

Par l'article unique de la loi du 23 décembre 1874, *Moniteur* du $\frac{26}{27}$,
n° 360, des crédits supplémentaires sont alloués à ce Budget, savoir :

a. Afin de liquider les dépenses de l'exercice 1874 jusqu'à
concurrency de fr. 57,500 »

b. Pour la liquidation de dépenses concernant les exer-
cices clos, de. 87,000 »

144,500 »

ENSEMBLE. . . . fr. 15,085,722 »

D. Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du

23 décembre 1873, *Moniteur* du 28, n° 362, à. fr. 1,595,480 »

Par arrêté royal du 1^{er} novembre 1874, pris en exécution de l'art. 2 de la
loi budgétaire de 1874, les fonds restés disponibles aux articles 34, 35
et 37 du Budget de l'exercice 1873, ont été transférés à l'exercice
1874, ci. fr. 25,521 75

ENSEMBLE. . . . fr. 1,618,801 75

E. Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 17 mars

1874, *Moniteur* du 18, n° 77, à. fr. 16,705,355 76

Par l'article 1^{er} de la loi du 21 décembre 1874, *Moniteur* du 22, n° 356,
ce Budget est augmenté d'une somme, à répartir entre divers articles, de. 868,850 50

ENSEMBLE. . . . fr. 17,574,186 26

F. Le Budget du Département des Travaux publics a été fixé, par la loi du

1^{er} juin 1874, *Moniteur* du 6, n° 157, à fr. 84,545,216 »

G. Le Budget du Département de la Guerre a été fixé, par la loi du 26 décembre 1873, <i>Moniteur</i> du 30, n° 364, à		fr. 41,480,000
Par l'article 1 ^{er} de la loi du 26 décembre 1871, <i>Moniteur</i> du 29, n° 363, le crédit de 44,461,170 francs, alloué par la loi du 8 mai 1861, pour le matériel de l'artillerie, restera disponible pendant les années 1872, 1873 et 1874, et sa répartition entre ces divers exercices se fera par des arrêtés royaux.		
En conformité de l'article 2 il sera rendu compte de son emploi, chaque année, à la Législature.		
Par arrêté royal du 4 novembre 1874, n° 3625, pris en exécution de cette loi, M. le Ministre de la Guerre est autorisé à disposer du reliquat de ce crédit, qui sera porté en augmentation à l'article 20 (matériel de l'artillerie) du Budget de 1874, et qui s'élève à		1,741,489 96
ENSEMBLE. . . . fr.		43,221,489 96
H. Le Budget du Département des Finances a été fixé, par la loi du 19 décembre 1873, <i>Moniteur</i> du 23, n° 357, à		fr. 14,107,205 »
1 ^o Par l'article unique de la loi du 18 avril 1874, <i>Moniteur</i> du 22, n° 112, une somme de fr. 52,311 32 c ^s est transférée au Budget des Finances de l'exercice 1874 et y forme l'article 41 nouveau. Elle provient du reliquat du crédit de 50,000 francs, ouvert au Budget de l'exercice 1873, par la loi du 14 août 1873, pour assurer l'exécution de celle du 2 avril précédent, ci		52,311 32
2 ^o Par l'article 1 ^{er} de la loi du 1 ^{er} juin 1874, <i>Moniteur</i> du 3, n° 154, il est ouvert au Département des Finances un crédit extraordinaire, applicable aux dépenses à résulter de l'acquisition de deux balances automatiques destinées à la vérification du poids de nos monnaies de paiement, de		15,000 »
Par l'article 2, ce crédit est ajouté à l'article 7 du chapitre II du Budget de l'exercice 1874.		
ENSEMBLE. . . . fr.		14,154,516 52
J. Le Budget des Non-Valeurs et Remboursements a été fixé, par la loi du 19 décembre 1873, <i>Moniteur</i> du 23, n° 357, à		fr. 931,000 »

(56)

ANNEXE N° 5.

ÉTAT

DES

CRÉDITS ALLOUÉS POUR DES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE.

(SERVICES SPÉCIAUX.)

Situation au 1^{er} janvier 1875.

ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
Ministère des Travaux publics.					
Loi du 8 septembre 1859 et arrêtés royaux du 26 décembre 1861, n° 1, et du 5 novembre 1862, n° 5 :					
§ 3. Approfondissement du canal de Gand à Bruges :					
Partie imputable sur l'emprunt. (Art. 1 ^{er})	1,340,000				
Idem sur les ressources ordi- naires. (Art. 4.)	763,000	2,103,000	1,745,714 78	"	559,285 22
§ 5. Amélioration du port d'Ostende :					
Partie imputable sur l'emprunt. (Art. 1 ^{er})	650,000				
Idem sur les ressources ordi- naires. (Art. 4.)	593,000	1,243,000	1,231,022 45	11,195 20	2,782 57
§ 6. Travaux de canalisation de la Lys	300,000				
Excédant de crédit sans emploi à annuler	986 40				
Reste. . . fr. 299,013 51	299,013 51	299,013 51	"	"	"
§ 8. Amélioration du régime de la grande Nèthe, de l'Yser et du canal de Plasschendaels et de Nieupoort, par Furnes, à la frontière de France :					
Partie imputable sur l'emprunt. (Art. 1 ^{er})	900,000				
Idem sur les ressources ordi- naires. (Art. 4.)	550,000	1,450,000	1,340,961 03	570 "	40,586 75
§ 10. Travaux à exécuter à l'Escaut supérieur, dans le but d'améliorer l'écoulement des eaux, la navigation et le halage :					
Partie imputable sur l'emprunt. (Art. 1 ^{er})	550,000				
Idem sur les ressources ordi- naires. (Art. 4.)	550,000	900,000	898,842 24	121 50	1,056 26
§ 12. Travaux de raccordement de routes, tant au chemin de fer de l'État qu'aux chemins de fer concédés :					
Partie imputable sur l'emprunt. (Art. 1 ^{er})	500,000				
Idem sur les ressources ordi- naires. (Art. 4.)	500,000	1,000,000	1,000,000	"	"
Ministère de l'Intérieur.					
§ 10. Subsidés destinés à des travaux d'amélioration du régime de la Vesdre et de la Mandel, dans un intérêt industriel et hygiénique. (Art. 1 ^{er} .)	500,000	500,000	105,112 55	"	394,887 45
A REPORTER. . . fr	7,499,013 51	6,020,666 54	11,886 70	41,623 01	824,837 26

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	7,499,015 51	6,620,666 54	11,886 70	41,625 01	824,837 26
Ministère de l'Intérieur (suite). —					
Loi du 2 juin 1861 :					
§ 2. Acquisitions pour la galerie des plâtres du Musée royal de peinture et de sculpture	25,000 "	18,000 "	"	"	7,000 "
§ 6. Agrandissement et restauration du monument de la porte de Hal, servant au Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie . . .	250,000 "	250,000 "	"	"	"
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 14 août 1862. (Art. 2) :					
Subside pour la souscription d'actions de la Société concessionnaire d'un canal à grande section, formant jonction de la Lys à l'Yperlée	2,800,000 "	2,600,000 "	"	"	200,000 "
Loi du 14 septembre 1864 :					
§ 1 ^{er} . Continuation de la canalisation de la Meuse, depuis l'embouchure de la Sambre, à Namur, jusqu'à la limite supérieure du bassin houiller de Chokier 2,000,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler	10 76				
RESTE. . fr. 1,999,989 24	1,999,989 24	1,999,989 24	"	"	"
§ 2. Part de l'État dans les frais de construction d'un aqueduc latéral à la Meuse, entre le bassin d'Ayroi et le canal de Liège à Maestricht	195,000 "	162,249 61	"	"	52,750 59
§ 5. Construction, à l'intersection du canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, et de celui de Gand à Bruges, d'ouvrages destinés à isoler les eaux de la Lys de celles de ce dernier canal	350,000 "	229,452 65	"	"	120,547 57
A REPORTER. . . . fr.	15,119,002 75	11,880,558 02	11,886 70	41,625 01	1,185,155 02

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. fr.	13,110,002 75	11,880,558 02	11,886 70	41,625 01	1,185,135 02
Ministère des Travaux publics (suite).					
—					
Loi du 8 juillet 1865 :					
§ 5. Canal de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor	1,000,000 "	950,746 85	40,253 15	"	"
§ 5. Exécution des travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1863, conclu avec les Pays-Bas. . . .	600,000 "	599,454 04	"	"	545 06
§ 8. Exhaussement et renforcement de la digue du comte Jean	450,000 "	343,946 63	"	85,605 54	20,447 83
§ 10. Construction de barrages dans la Meuse, en amont de Namur, et complément de la canalisation en aval de cette ville	2,000,000 "	1,776,751 21	27,442 58	19,444 04	176,582 17
§ 11. Réservoirs d'eau destinés à améliorer le régime de la Vesdre	3,250,000 "	2,061,511 68	782,560 "	405,928 32	"
§ 13. Amélioration du port de Nieuport	1,000,000 "	466,135 84	181,874 "	88,750 26	265,250 90
§ 14. Routes affluentes au chemin de fer de l'État et aux chemins de fer concédés. — Construction de routes dans le Luxembourg	2,000,000 "	1,977,555 47	20,412 97	"	2,035 56
§ 18. Travaux nouveaux, savoir :					
2 ^o Raccordement entre les stations des Guillemins et Vivignis, à Liège	5,000,000 "	5,000,000 "	"	"	"
3 ^o Installations pour le service des établissements maritimes, à Anvers.	4,000,000 "	3,381,077 48	618,922 52	"	"
4 ^o Chemin de fer de ceinture, à Gand	4,000,000 "	4,000,000 "	"	"	"
5 ^o Raccordement de la station d'Ostende au nouveau quai des bateaux à vapeur.	600,000 "	594,971 68	942 60	4,085 72	"
6 ^o Jonction des voies en dehors de la station de Ver- viers	500,000 "	297,727 80	2,272 20	"	"
Ministère de l'Intérieur. —					
§ 21. Continuation des travaux au Palais du Roi, y compris une allocation de 100,000 francs pour dé- penses urgentes d'ameublement	1,000,000 "	806,452 69	186,850 95	4,505 62	2,120 74
A REPORTER fr.	38,319,002 75	34,136,668 29	1,882,307 67	650,012 51	1,640,924 28

*Suite de l'état des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	38,310,002 75	54,136,068 29	1,882,397 07	650,012 51	1,649,924 28
Ministère des Travaux publics.					
ART. 2. — Chemin de fer direct, avec embranchements éventuels, de Châtelineau à Bruxelles, par Luttre	5,000,000 »	5,000,000 »	»	»	»
Loi du 12 juillet 1865 :					
5 ^e Élargissement de la 2 ^{me} section et achèvement de la 3 ^{me} section du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	140,000 »	136,228 76	»	167 82	3,603 42
6 ^e Élargissement de la partie du canal de Charleroi à Bruxelles, comprise entre la 9 ^{me} écluse et la Sambre canalisée.	163,000 »	140,998 93	»	»	22,001 07
Loi du 9 mai 1866 :					
Extension des lignes et des appareils télégraphiques.	650,000 »	659,000 »	»	»	»
Loi du 11 mai 1866 :					
Achat du matériel, du mobilier et de l'outillage nécessaires à l'exploitation des lignes de Hal à Ath, Tournai à Blandain, Braine-le-Comte à Gand (Melle) et Bruxelles à Louvain.	150,000 »	140,999 »	9,001 »	»	»
Ministère de l'Intérieur.					
Loi du 20 mai 1866 :					
Érection d'un monument à feu S. M. le Roi Léopold I ^{er}	1,000,000 »	991,710 07	»	»	8,289 93
A REPORTER. . . . fr.	43,422,002 75	41,196,605 05	1,891,398 67	650,180 33	1,645,818 70

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . fr.	43,422,002 75	41,190,805 05	1,801,308 67	650,180 35	1,685,818 70
Ministère de l'Intérieur (suite). —					
Loi du 29 mai 1866 :					
1 ^o Dépenses à résulter de l'exécution des charges ap- posées au legs fait à l'État par M. Wiertz, peintre d'histoire 10,000 "					
2 ^o Dépenses relatives à la conservation des tableaux et sculptures délaissés par M. Wiertz, à la publication de son œuvre et aux travaux d'appropri- ation intérieure et extérieure du bâti- ment et au service de surveillance . . 75,000 "					
ENSEMBLE. . . fr. 85,000 "	84,990 79	84,090 70	"	"	"
Excédant de crédit sans emploi, à annuler. 9 21					
RESTE. . fr. 84,990 79					
Loi du 29 mai 1866 :					
Frais du recensement général à effectuer au 31 dé- cembre 1866. 555,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler, ci 4,650 89					
RESTE. . fr. 550,549 11	550,549 11	549,977 48	"	371 65	"
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 4 juin 1866 :					
Augmentation du crédit alloué par le paragraphe 9 de l'art. 1 ^{er} de la loi du 8 juillet 1865, part d'in- tervention de l'État dans les travaux d'assainisse- ment de la Seine.	5,000,000 "	1,500,000 "	553,553 54	800,000 "	666,666 66
A REPORTER. . . fr.	49,057,542 65	43,551,575 52	2,224,752 01	1,150,551 96	2,550,485 56

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . fr.	40,057,542 65	45,331,575 32	2,224,732 01	1,150,551 96	2,350,485 36
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 4 juin 1866 : Part de l'État dans les frais d'érection, par la ville de Bruxelles, d'une salle d'exposition des beaux-arts et de fêtes ou cérémonies publiques.	1,000,000 "	"	"	1,558 58	908,661 02
Loi du 6 juin 1867 : Frais relatifs à l'enquête hygiénique et récompenses à décerner à l'occasion de l'épidémie du choléra de 1866	100,000 "	85,251 85	"	"	16,765 15
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 8 juin 1867 : Acquisition et appropriation d'un immeuble destiné au service de la poste et des petites marchandises, à Namur	75,000 "	73,855 21	1,144 79	"	"
Loi du 31 mars 1868 : § 8. Continuation des travaux de la station de Bruges	400,000 "	339,614 92	47,545 50	9,310 75	5,528 83
Ministère de l'Intérieur. —					
§ 10. Continuation des travaux au palais du Roi. . .	500,000 "	500,000 "	"	"	"
Ministère de la Guerre. —					
Loi du 27 mai 1868 : Construction d'un hôpital militaire à Bruges, appro- priation des bâtiments destinés à celui de Ter- monde et amélioration de divers établissements hospitaliers.	507,000 "	286,547 "	20,655 "	"	"
A REPORTER. . . fr	51,459,542 65	44,614,625 30	2,294,075 50	1,161,201 00	3,569,440 06

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	51,459,342 65	44,614,625 30	2,294,075 30	1,161,201 09	5,569,440 96
Ministère des Travaux publics.					
—					
Loi du 5 juin 1868 :					
§ 2. Continuation des travaux de restauration et d'amélioration du palais des anciens Princes de Liège	250,000 "	222,247 97	27,752 05	"	"
§ 5. Prolongement du nouveau mur orné le long du palais royal de Bruxelles, dans la rue Brederode, jusqu'à la porte du palais. 90,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler 150 03					
RESTE. . fr. 89,849 97	89,849 97	84,106 40	5,655 57	"	"
§ 4. Amélioration du régime de la Dendre, y compris les travaux à exécuter à Termonde . .	1,800,000 "	1,591,754 15	67,202 26	85,802 85	257,080 76
§ 5. Canalisation de la Mandel, depuis la Lys jusqu'à Roulers	300,000 "	284,994 01	15,005 99	"	"
§ 6. Solde de créances résultant de la construction du chemin de fer direct de Bruxelles à Louvain.	560,000 "	550,199 01	"	"	9,800 59
§ 7. Achèvement du port de refuge à Blankenberghe	240,000 "	152,158 85	48,927 50	1,554 "	57,379 07
§ 8. Continuation des travaux de défense de la côte contre l'action de la mer.	100,000 "	80,498 75	"	"	10,501 25
§ 13. Renforcement de la grande digue de mer devant Ostende	150,000 "	140,556 66	"	"	9,443 54
§ 19. Construction à Ostende, sur le nouveau quai des bateaux à vapeur, d'un bâtiment destiné au service de la douane et du chemin de fer.	150,000 "	148,929 87	1,070 15	"	"
§ 20. Construction de hangars et dépendances pour remisage de voitures à voyageurs	520,000 "	515,485 52	4,516 68	"	"
§ 21. Construction à Bruxelles (Nord) d'une remise pour 42 machines, avec voies et dépendances.	330,000 "	317,286 06	408 "	12,305 04	"
§ 22. Construction à Courtrai d'une remise pour 6 locomotives	55,000 "	"	"	"	55,000 "
§ 23. Aggrandissement pour 6 locomotives en plus de la remise d'Anvers.	45,000 "	38,146 72	6,410 18	443 10	"
A REPORTER. . . fr.	55,829,192 62	48,350,038 55	2,471,111 64	1,259,596 06	5,748,646 57

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	55,820,192 62	48,350,058 55	2,471,111 64	1,259,500 06	5,748,646 37
Ministère des Finances. —					
Loi du 12 juin 1869 :					
Frais résultant du remboursement des titres de l'emprunt de 30,000,000 de francs à 4 p. $\frac{1}{2}$ %, et de la modification du régime de l'amortissement des dettes à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ %	55,000 "	16,000 "	12,000 "	"	7,000 "
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 12 juin 1869 :					
§ 1. 2° Travaux de raccordement de routes, tant aux chemins de fer de l'État qu'aux chemins de fer concédés, et subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux aboutissant à des stations.	400,000 "	397,102 02	"	"	2,837 98
7° Part de l'État dans les travaux à exécuter à la Trouille, à Mons	550,000 "	180,200 56	"	"	160,759 64
9° Transformation en canal d'écoulement de la dérivation de la Sambre dans laquelle est établie l'écluse de Charleroi	580,000 "	351,788 25	25,886 90	2,524 70	"
§ 2. 10° Continuation des travaux de raccordement entre les stations du Nord et du Midi à Bruxelles	500,000 "	500,000 "	"	"	"
11° Travaux de parachèvement sur l'ensemble du réseau de l'État	5,500,000 "	3,458,110 19	41,875 40	5 32	"
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 29 juin 1869 :					
Organisation de quatre nouvelles écoles normales de l'État, conformément à la loi du 29 mai 1866.	500,000 "	270,279 55	218,425 06	11,190 94	104 67
Continuation des travaux d'agrandissement et d'appropriation du palais royal	700,000 "	700,000 "	"	"	"
Complément des frais du recensement général effectué au 31 décembre 1866	155,000 "	91,385 64	1,050 45	"	62,565 91
Solde dû au conseil de fabrique de l'église cathédrale de Gand, pour l'acquisition de deux volets.	40,000 "	10,000 "	20,000 "	"	10,000 "
A REPORTER. . . . fr.	62,380,192 62	54,325,033 34	2,700,340 60	1,272,017 11	4,000,892 57

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873	1874.	
Rapport . . . fr.	62,580,192 62	54,325,033 34	2,790,540 60	1,272,917 11	4,000,892 57
Ministère de la Guerre. —					
Loi du 5 juillet 1869 :					
Renforcement et complément des défenses de l'Escaut sous Anvers	1,500,000 »	1,500,000 »	»	»	»
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 30 juin 1869 :					
Construction d'un chemin de fer d'Ath à Blaton . .	1,500,000 »	2,418 »	15,984 »	841,408 70	640,189 30
Ministère de la Guerre. —					
Loi du 10 janvier 1870 :					
Travaux nécessaires pour compléter l'enceinte de la place d'Anvers et pour reconstruire les forts de Merxem, de Burght, de Zwyndrecht, ainsi qu'une digue défensive entre ce dernier fort le fort Sainte- Marie et l'Escaut.	14,000,000 »	6,655,227 91	1,162,943 55	824,951 67	5,376,896 87
Ministère de la Justice. —					
Loi du 28 mars 1870 :					
Acquisition et appropriation d'un dépôt de mendicité agricole	800,000 »	665,652 31	45,629 05	48,806 55	41,912 20
Ministère des Affaires Étrangères. —					
Loi du 30 mars 1870 :					
Construction de deux steamers	1,250,000 »	1,200,000 »	28,400 »	»	1,600 »
A REPORTER. . . fr.	81,410,192 62	64,328,331 56	4,041,506 20	2,988,063 85	10,061,401 03

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1873.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	81,419,192 62	64,328,331 56	4,041,506 20	2,988,065 85	10,061,491 05
Ministère des Travaux publics.					
Loi du 3 juin 1870 :					
§ 1. Construction et reconstruction de ponts appartenant à des routes.	300,000 "	278,577 55	21,122 67	"	"
§ 2. Travaux de raccordement de routes, tant au chemin de fer de l'État qu'aux chemins de fer concédés; redressement et amélioration de routes à la traverse des chemins de fer; subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux aboutissant à des stations.	500,000 "	497,111 59	2,595 34	495 07	"
§ 3. Achat d'immeubles rue de Louvain et rue de l'Orangerie, à Bruxelles, pour l'agrandissement du Sénat et des Ministères des Affaires Étrangères, de l'Intérieur, de la Guerre et des Travaux publics; travaux de construction et travaux de restauration, tant aux bâtiments précités qu'à ceux de la Chambre des Représentants.	550,000 "	550,000 "	"	"	"
§ 4. a. Musée de Bruxelles: Construction de deux locaux destinés à l'agrandissement des galeries de tableaux et d'histoire naturelle (2 ^{me} crédit)	125,000 "	125,000 "	"	"	"
§ 6. Continuation des travaux de restauration du palais des anciens princes-évêques de Liège.	200,000 "	"	199,925 56	76 41	"
§ 7. Construction, à Nieupoort et à Beveren-lez-Rousbrugge, de bâtiments pour le service de la douane. 32,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler	" 65				
RESTE. . fr.	51,999 35	31,999 35	29,426 58	1,275 77	1,297 "
§ 8. Amélioration du canal de Bruges à Ostende, en vue de donner plus de facilité à la navigation maritime	250,000 "	178 73	142,862 02	26,451 01	80,528 24
§ 9. Agrandissement des écluses établies sur la Meuse en aval de Namur jusqu'à Liège	350,000 "	592 46	146 60	"	349,460 94
§ 10. Reconstruction du pont de Taminés, sur la Sambre.	140,000 "	16,964 49	27,141 92	95,895 39	"
§ 11. Travaux à l'Escaut dans le but d'améliorer l'écoulement des eaux, la navigation et le halage	450,000 "	182,267 38	104,067 45	94,860 45	48,204 74
A REPORTER. . fr.	84,296,191 07	66,008,250 12	4,541,159 53	3,207,117 57	10,539,684 95

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . fr.	84,296,191 97	60,008,250 12	4,541,150 53	5,207,117 37	10,530,684 95
Ministère des Travaux publics (suite).					
§ 12. Réunion des embarcadères établis le long des quais du Kattendyck et du Rhin bordant l'Escaut, à Anvers.	500,000 "	205,275 48	508 "	"	294,328 52
§ 13. Amélioration de la Lys	140,000 "	140,000 "	"	"	"
§ 14. Canalisations de la Mandel.	75,000 "	35,204 41	50,705 50	"	"
§ 15. Travaux d'amélioration du régime du canal de Gand à Terneuzen au point de vue de la navigation maritime.	3,000,000 "	1,142,434 51	485,062 20	1,371,950 44	563 85
§ 16. Travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de la Senne de l'amont vers l'aval de la ville de Bruxelles.	40,000 "	19,951 04	"	"	20,048 90
§ 17. Amélioration du régime de l'Yser 400,000 " Excédant de crédit sans emploi, à annuler. 8 80					
RESTE. . fr. 509,991 20	509,991 20	509,991 20	"	"	"
§ 18. Agrandissement du bassin d'échouage des ba- teaux pêcheurs, à Ostende	500,000 "	289,019 50	3,389 50	"	6,990 91
§ 19. Amélioration du port d'Ostende	75,000 "	54,221 97	"	"	20,778 03
§ 20. Part d'intervention de l'État dans la recon- struction en maçonnerie des murs de quai des bassins de commerce, à Ostende	158,500 "	"	65,000 "	73,500 "	"
§ 21. Port de refuge de Blankenberghe 55,000 " Excédant de crédit sans emploi, à annuler. 77 96					
RESTE. . fr. 54,921 04	54,922 04	54,510 40	19,403 64	948 "	"
§ 22. Travaux de défense de la côte	500,000 "	48,196 02	34,372 81	22,652 81	194,777 46
§ 23. Établissement de nouveaux phares à Blanken- berghe et à Heyst.	175,000 "	134,758 75	25,021 77	"	15,219 48
§ 24. Continuation des travaux du chemin de fer de raccordement entre les stations du Nord et du Midi, à Bruxelles.	500,000 "	453,419 55	66,580 67	"	"
§ 25. Continuation des travaux de la station de Charleroi	500,000 "	497,851 71	2,148 29	"	"
§ 26. Continuation des travaux de la station de Tournai	500,000 "	500,000 "	"	"	"
§ 27. Continuation des travaux à la station de Bruxelles (Midi)	500,000 "	406,599 11	2,545 65	1,255 24	"
A REPORTER. . . fr.	91,494,606 21	70,440,172 54	5,284,827 65	4,677,412 86	11,002,502 16

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 P. ANNÉES antérieures.	1875.	1874.	
REPORT. . . fr.	91,404,605 21	70,440,172 54	5,284,627 05	4,077,412 86	11,092,392 16
Ministère des Travaux publics (suite).					
§ 28. Établissement d'une nouvelle station à l'extré- mité est de la ville de Verviers; travaux dans la traversée de cette ville ainsi que dans la station actuelle, et travaux d'extension dans les stations de Chênée, du Trooz, de Welken- raedt et de Dolhain	900,000 "	705,737 80	133,643 17	299 93	519 10
§ 29. Aménagement de la station d'Ostende . . .	350,000 "	333,203 25	3,896 58	12,591 56	508 61
§ 30. Continuation des travaux de la station de Liège	350,000 "	343,975 84	6,026 16	"	"
§ 31. Travaux d'agrandissement et d'amélioration dans les stations de Bruxelles (Nord) et de Schaerbeek.	350,000 "	327,386 86	22,613 14	"	"
§ 32. Travaux dans la station de Gand	200,000 "	200,000 "	"	"	"
§ 33. Continuation des travaux de la nouvelle sta- tion de Mons	150,000 "	150,000 "	"	"	"
§ 34. Travaux d'amélioration et d'agrandissement de l'arsenal de Malines et de ses abords. . .	300,000 "	263,738 99	34,470 15	"	1,790 86
§ 35. Extension du matériel de transport des che- mins de fer de l'État.	1,500,000 "	1,500,000 "	"	"	"
Ministère de l'Intérieur. —					
§ 36. Continuation des travaux du palais du Roi. .	500,000 "	163,928 32	99,342 60	36,440 89	88 19
Ministère des Finances. —					
Loi du 3 juin 1870 : Frais de premier établissement de la Caisse de la mi- lice ainsi que de la Caisse de remplacement . .	50,000 "	18,500 "	5,000 "	13,500 "	15,000 "
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 8 juin 1870 : Dépenses résultant de la participation des artistes, industriels et horticulteurs, à l'Exposition interna- tionale de Londres en 1871	100,000 "	40,000 "	20,000 "	30,000 "	10,000 "
Loi du 8 septembre 1870 : Amélioration de l'armement de la garde civique . .	500,000 "	500,000 "	"	"	"
A REPORTER. . . fr.	90,544,603 21	75,046,641 60	5,607,819 45	4,770,245 24	11,110,808 92

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures	1873.	1874	
REPORT. . . fr.	90,544,605 21	75,046,641 00	5,607,819 45	4,770,245 24	11,119,898 92
Ministère de la Guerre. —					
Loi du 2 septembre 1870 :					
Travaux de défense à Anvers et à Termonde. . .	2,150,000 »	1,020,195 08	72,121 26	211,981 84	845,752 32
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 3 octobre 1870 :					
Achèvement des travaux de démolition et de nivellement des terrains militaires, à Charleroi . . .	200,000 »	200,000 »	»	»	»
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 31 décembre 1870 :					
Améliorations à apporter à la voirie vicinale et travaux d'assainissement. 1,000,000 »					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler 49 »					
RESTE. . . 999,951 »	999,951 »	996,100 »	3,851 »	»	»
Ministère des Travaux publics —					
Loi du 31 décembre 1870					
Raccordements de routes au chemin de fer de l'État et aux chemins de fer concédés; redressements et améliorations de routes à la traverse des chemins de fer; subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux aboutissant à des stations . .	1,000,000 »	927,509 55	71,290 05	1,200 »	»
A REPORTER. . . . fr.	100,894,556 21	78,190,446 03	5,755,032 50	4,983,306 58	11,905,631 24

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT . . . fr.	100,894,556 21	78,190,446 03	5,755,082 36	4,985,596 58	11,963,651 24
Ministère des Finances. —					
Loi du 20 février 1871 :					
Déplacement de l'établissement de la Monnaie . . .	725,000 "	417,538 95	297,429 20	"	10,251 85
Ministère des Affaires Étrangères. —					
Loi du 20 février 1871 :					
Reconstruction partielle de bateaux à vapeur. . .	250,000 "	223,950 42	"	"	6,040 58
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 27 février 1871 :					
Construction et aménagement de mai- sons d'école. 1,000,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler 430 "					
RESTE . . fr. 999,570 "	999,570 "	999,570 "	"	"	"
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 24 février 1871 :					
Extension du matériel de traction et des transports, établissement de voies, etc., pour les marchandises; extension des lignes et appareils télégraphiques .	6,500,000 "	6,561,651 44	28,571 67	84,570 44	25,206 45
A REPORTER. . . fr.	109,349,126 21	86,192,056 84	6,081,085 25	5,067,967 02	12,007,119 12

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES saisies.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	100,540,126 21	80,192,956 84	6,081,085 25	5,067,967 02	12,007,110 12
Ministère des Finances. —					
Loi du 28 juillet 1871 :					
Frais résultant de la révision des pen- sions militaires 10,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à an- nuler 8 16					
RESTE. . fr. 9,991 84	9,991 84	9,991 84	"	"	"
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 29 juillet 1871 :					
Tables générales des paroisses avant 1792.	61,224 62	22,565 56	21,151 50	17,707 28	22 28
Ameublement des nouveaux locaux construits au Musée royal d'histoire naturelle	120,000 "	"	"	47,552 50	72,667 50
Ameublement du Musée royal d'antiquités et restau- ration de l'ancien mobilier.	53,500 "	12,005 66	21,175 78	320 56	"
Ministère des Travaux publics —					
Loi du 27 juillet 1871 :					
Solde dû par l'État envers la faillite du sieur Beaulieu, entrepreneur des travaux de la 5 ^e section du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	1,100,000 "	1,025,092 18	"	"	74,907 82
Loi du 27 juillet 1871 :					
2 ^e Reconstruction des parties écroulées des mûsoirs du chenal de l'écluse maritime à Anvers. — Tra- vaux supplémentaires	157,400 "	128,569 10	4,692 88	"	4,138 02
4 ^e Construction de deux embarcadères au quai des bateaux à vapeur à Ostende. — Dépense complé- mentaire	20,254 90	19,245 51	700 50	"	311 09
A REPORTER. . . . fr.	110,851,497 57	87,410,222 40	6,128,781 80	5,153,527 56	12,150,165 85

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	110,831,497 37	87,410,222 49	6,128,781 89	5,133,527 36	12,159,165 85
Ministère des Travaux publics (suite).					
Loi du 27 juillet 1871 :					
Extension du matériel de traction et des transports.	205,000 .	205,000 .	•	•	•
Loi du 27 juillet 1871 :					
§ 1. Construction ou reconstruction de ponts appartenant à des routes; subsides pour l'établissement de ponts sur la Meuse, l'Ourthe, l'Amblève. . . .	500,000 .	249,307 52	250,436 33	166 15	•
§ 2. Prolongement de l'avenue de la Reine à Laeken et dégagement des abords de la nouvelle église .	250,000 .	210,009 90	35,978 90	3,021 20	•
§ 3. Construction de routes dans le Luxembourg .	200,000 .	121,051 32	63,384 08	13,209 47	155 15
§ 4. Construction de routes de l'État dans le Limbourg	200,000 .	98,925 04	78,962 51	20,270 10	1,842 26
§ 5. Achat d'immeubles pour l'agrandissement du palais de la Nation et des Ministères des Affaires Étrangères, de l'Intérieur et de la Guerre. — Travaux de construction et de restauration aux bâtiments précités 500,000 .					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler	• 01				
RESTE. . fr. 499,999 90	499,999 90	315,630 53	184,369 66	•	•
§ 6. Reconstruction des bâtiments du Conservatoire royal de musique à Bruxelles et construction d'une salle de concert	200,000 .	58,858 68	161,141 32	•	•
§ 7 a. Achèvement des nouvelles salles aux Musées de Bruxelles, restauration et appropriation des nouvelles salles	125,000 .	125,000 .	•	•	•
b. Établissement des appareils de chauffage dans les salles des divers Musées. 30,000 .					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler	• 16				
RESTE. . fr. 29,999 84	29,999 84	27,872 72	2,127 12	•	•
c. Achèvement des locaux de la bibliothèque. 20,000 .					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler	1 86				
RESTE . fr. 19,998 14	19,998 14	12,765 50	7,234 64	•	•
A REPORTER. . . fr.	113,061,495 54	88,814,821 30	6,912,616 45	5,172,804 57	12,161,163 22

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. fr	115,061,495 54	88,814,821 50	6,012,616 45	5,172,894 37	12,161,165 22
Ministère des Travaux publics (suite).					
§ 8. Travaux de restauration et d'agrandissement de l'ancienne porte de Hal occupée par le Musée royal d'armures et d'antiquités 86,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler " 08					
RESTE. . fr. 85,999 92	85,999 92	85,808 "	191 92	"	"
§ 9. Construction d'un nouvel hôtel des Monnaies à St-Gilles	500,000 "	5,205 08	351,777 11	46,719 64	116,298 17
§ 10. Amélioration du canal de Bruges à Ostende en vue de donner plus de facilité à la navigation . .	250,090 "	"	"	96,705 31	155,296 69
§ 11. Amélioration de la Lys.	100,000 "	849 "	967 "	98,184 "	"
§ 12. Amélioration du régime de l'Yser	200,000 "	104,027 04	95,072 96	"	"
§ 13. Amélioration du régime de la Grande-Nèthe .	150,000 "	45,158 42	67,615 56	19,228 02	"
§ 14. Construction de barrages dans la Meuse en amont de Namur.	1,500,000 "	150,363 08	185,549 94	266,194 13	900,092 85
§ 15. Construction de nouveaux murs et d'embarca- dères le long des quais du Kattendyk et du Rhin, et premiers travaux d'établissement d'une nouvelle écluse, à Anvers	1,000,000 "	"	29,480 50	"	970,519 50
§ 16. Canal de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor	1,000,000 "	1,148 45	503,862 88	494,988 67	"
§ 17. Travaux d'amélioration du port d'Ostende. .	281,000 "	94,577 01	152,111 72	32,495 15	2,016 14
§ 18. Part d'intervention de l'État dans la suppres- sion du bief de Gravioule qui réunit à la Meuse le bras de l'Ourthe appelé Barbon, à Liège.	84,000 "	84,000 "	"	"	"
§ 19. Raccordement entre les stations des Guillemins et Vivegnis, à Liège.	400,000 "	399,825 21	174 79	"	"
§ 20. Chemin de fer de ceinture, à Gand 100,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler " 10 66					
RESTE. . fr. 999,989 54	999,989 54	669,805 45	550,142 97	40 92	"
§ 21. Chemin de fer de Bruxelles à Luttre. 5,000,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler " 94 60					
RESTE. . fr. 2,999,905 40	2,999,905 40	2,566,244 40	653,599 22	61 78	"
A REPORTER. fr.	122,592,590 20	92,819,632 64	9,241,861 02	6,227,509 97	14,305,386 57

Suite de l'état des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . fr	122,592,300 20	92,819,632 64	9,241,861 02	6,227,509 97	14,303,386 57
Ministère des Travaux publics (suite).					
§ 22. Aménagement de la station d'Ostende; achèvement du bâtiment; construction sur le nouveau quai des bateaux à vapeur.	530,000 "	532,108 36	202,087 59	15,307 65	496 40
§ 23. Travaux dans la station de Gand	100,000 "	62,676 85	55,445 22	3,879 95	"
§ 24. Continuation des travaux des stations de Bruxelles (midi), de Bruxelles (nord), et de Schaerbeek.	500,000 "	426,635 14	72,862 61	"	504 25
§ 25. Travaux d'agrandissement et d'amélioration dans la station de Louvain.	500,000 "	100,096 95	106,152 13	29,297 29	204,453 65
§ 26. Cont ⁱⁿ des travaux de la station de Charleroi .	500,000 "	79,915 58	365,887 44	55,867 97	329 01
§ 27. Id. id. de Tournai.	500,000 "	508,145 66	180,641 22	11,126 12	87 "
§ 28. Id. id. de Liège	100,000 "	54,715 75	45,286 25	"	"
§ 29. Id. id. de Mons	100,000 "	99,855 84	146 16	"	"
§ 30. Travaux d'agrandissement et d'amélioration de l'arsenal de la station de Malines	500,000 "	30,995 07	314,583 89	144,106 40	10,426 64
§ 31. Établissement d'une nouvelle station à l'extrémité Est de la ville de Verviers; travaux d'extension dans les stations entre Liège et la frontière prussienne	400,000 "	234,077 16	105,697 29	225 55	"
§ 32. Installations pour le service des établissements maritimes, à Anvers	4,000,000 "	1,625,546 77	2,360,859 81	15,325 18	268 24
§ 33. Travaux de parachèvement du réseau	2,000,000 "	1,705,458 97	196,561 05	100,000 "	"
Ministère de l'Intérieur.					
§ 34. Continuation des travaux de construction et d'ameublement du palais du Roi	750,000 "	594,617 12	85,451 20	"	71,951 68
Ministère des Finances.					
Frais de confection et d'émission des titres de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %	100,000 "	78,442 65	19,196 70	360 65	2,000 "
A REPORTER. . . fr.	133,192,300 20	98,548,892 49	15,386,407 50	6,603,096 73	14,653,903 42

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . fr.	133,192,390 20	98,548,892 49	13,586,497 56	6,605,096 73	14,053,903 42
Ministère des Affaires Étrangères. —					
Loi du 27 juillet 1871 : Minimum de produit postal à assurer aux entrepre- neurs de paquebots-poste entre Anvers et New- York	500,000 "	"	"	"	500,000 "
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 2 mars 1872 :					
1 ^o Extension du matériel et des transports . . .	10,780,000 "	7,003,753 42	3,174,633 67	516 10	1,096 81
2 ^o Construction de nouvelles remises aux locomo- tives	1,000,000 "	223,819 11	414,239 74	360,435 "	1,506 15
3 ^o Outillage des ateliers et des stations, et achat d'un matériel perfectionné pour le chargement et le déchargement des marchandises	1,500,000 "	369,103 54	817,064 57	91,988 54	21,843 35
4 ^o Achat de rails et accessoires et travaux d'exten- sion et de parachèvement des voies au railway. .	3,000,000 "	2,225,041 63	604,099 13	116,913 29	53,045 95
Ministère des Affaires Étrangères. —					
Loi du 12 mai 1872 : Construction d'un steamer destiné au transport des voyageurs et des dépêches entre Ostende et Dou- vres	615,000 "	410,000 "	205,000 "	"	"
Ministère de la Guerre. —					
Loi du 25 mars 1872 : Travaux d'appropriation, de construction et d'ameu- blement, qu'exige le transfert de l'académie mili- taire dans les bâtiments et terrains dépendant de l'ancien dépôt de mendicité de la Cambre . . .	450,000 "	92,887 41	252,786 37	74,167 06	30,159 16
A REPORTER. . . fr.	150,837,390 20	109,473,407 60	18,855,221 04	7,247,116 72	15,261,554 84

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	150,857,590 20	109,473,497 60	18,855,221 04	7,247,116 72	15,261,554 84
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 26 mars 1872 :					
Extension des lignes et appareils télégraphiques . . .	500,000 *	161,320 60	157,887 50	582 *	209 90
Ministère de la Guerre. —					
Loi du 21 mai 1872.					
Construction d'une grande meunerie militaire à An- vers et établissement dans toutes les boulangeries militaires du royaume de fours aérothermes et de pétrins mécaniques	730,000 *	611 68	90,004 45	241,178 74	598,205 15
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 21 mai 1872 :					
Dépenses résultant de la participation des artistes et producteurs belges à l'exposition de Vienne en 1873	225,000 *	*	165,000 *	60,000 *	"
Loi du 21 mai 1872 :					
Dépenses d'amélioration aux armes de la garde civique 43,555 02					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler 383 05					
RESTE. . fr. 42,069 97	42,069 97	23,302 97	19,667 *	*	"
Ministère de la Justice. —					
Loi du 20 mai 1872 :					
Continuation des travaux de construction d'un palais de justice à Bruxelles	975,000 *	900,000 *	75,000 *	*	*
A REPORTER. . . . fr.	153,110,560 17	110,538,752 85	19,342,770 97	7,548,877 40	15,659,969 89

Suite de l'état des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.

(Services spéciaux., .

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875
		1872 ET ANNÉES anterieures	1873.	1874.	
REPORT . . . fr	155,110,560 17	110,558,752 85	19,342,779 97	7,548,877 46	15,059,969 89
Ministère des Travaux publics.					
Loi du 21 mai 1872 :					
Part de la Belgique dans la dépense d'exécution des travaux d'endiguement du Zwyn.	220,000 "	121,258 35	82,755 15	16,006 54	"
Loi du 24 mai 1872 :					
1 ^o Raccordement de routes aux chemins de fer de l'État et aux chemins de fer concédés; redressement et amélioration de routes à la traverse des chemins de fer; subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux aboutissant à des stations ou à des canaux et rivières	500,000 "	124,780 "	575,079 45	107 66	52 89
2 ^o Construction ou reconstruction de ponts appartenant à des routes. — Subsidés	250,000 "	"	250,000 "	"	"
3 ^o Achat d'immeubles rue de Louvain et de l'Orangerie à Bruxelles pour l'agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères; travaux de construction et de restauration aux bâtiments précités.	250,000 "	8,810 "	228,977 55	12,212 67	"
4 ^o Construction d'un hôtel pour la direction provinciale des contributions directes à Gand; acquisition des terrains et exécution des travaux . . .	60,000 "	57,688 65	2,511 55	"	"
5 ^o Renouvellement des appareils de chauffage des grandes serres du Jardin Botanique à Bruxelles . .	75,000 "	9,185 50	54,882 25	9,199 04	1,735 25
6 ^o Reconstruction de la maison d'habitation du régisseur de l'école de médecine vétérinaire de l'État	50,000 "	217 25	26,812 89	"	2,069 88
7 ^o Travaux de construction, d'appropriation et de parachèvement des Musées de l'État.	190,000 "	110,962 20	65,291 60	15,695 55	52 79
8 ^o Subside à la province de la Flandre orientale pour la construction d'un pont sur le canal de Langelede et l'exécution des travaux d'amélioration projetés au même canal 17,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler	2,089 00				
RESTE. . fr.	14,910 91	"	14,910 91	"	"
9 ^o Continuation des travaux du chemin de fer de raccordement entre les stations des Guillemins et de Vivegnis, à Liège	2,000,000 "	1,221,640 20	770,928 01	55 20	1,576 50
10 ^o Continuation des travaux entrepris pour les installations du chemin de fer et du service des établissements maritimes d'Anvers	2,000,000 "	174,680 35	1,785,558 72	56,976 87	4,804 06
11 ^o Travaux divers de parachèvement des chemins de fer de l'État	1,800,000 "	4,000 "	1,505,988 75	200,000 "	11 25
A REPORTER. . . fr.	160,500,271 08	112,501,055 46	24,598,256 34	7,839,128 79	15,070,952 49

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1873.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	160,500,271 08	112,501,033 40	24,508,230 34	7,859,128 79	15,670,932 40
Ministère de l'Intérieur. —					
Construction et aménagement de maisons d'école. .	1,000,000 "	1,000,000 "	"	"	"
Amélioration à apporter à la voirie vicinale et tra- vaux d'assainissement	1,000,000 "	97,500 "	888,810 "	"	13,690 "
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 24 mai 1872 : Transaction relative au procès pendant entre l'État et les ayants droit du sieur J.-B. Dutoit à l'occa- sion de l'établissement à Heyst du chenal de l'écluse maritime dépendante du canal de dérivation de la Lys.	208,000 "	207,127 56	"	"	872 44
Ministères des Affaires Étrangères et des Travaux publics. —					
Loi du 26 mai 1872. Exécution des travaux les plus urgents pour l'éta- blissement d'un bassin et de chantiers à l'usage des services de la marine à Ostende : Ministère des Affaires Étrangères et des Travaux pu- blics	650,000 "	"	150 "	95,580 91	554,460 09
Ministère de la Guerre. —					
Loi du 20 décembre 1872 : Honoraires et débours dus à l'avocat qui a occupé pour l'État dans le procès intenté, en 1841, au sieur De Zouter, du chef de contravention aux lois sur les servitudes militaires	10,000 "	"	10,000 "	"	"
Ministère des Finances. —					
Loi du 20 décembre 1872 : Déplacement de l'établissement de la Monnaie . .	57,212 82	"	57,212 82	"	"
Loi du 18 décembre 1872 : Remboursement du solde de l'emprunt 3 p. % . .	5,635,000 "	5,635,000 "	"	"	"
A REPORTER. . . . fr.	160,058,483 90	110,520,581 02	25,554,409 16	7,954,509 70	16,250,984 02

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible ou 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . fr.	160,058,483 90	119,320,581 02	25,554,400 16	7,934,509 70	16,239,084 02
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 10 mars 1873 :					
Frais de révision de la pharmacopée officielle. . .	8,000 "	"	4,593 "	2,500 "	907 "
Ministère des Finances. —					
Loi du 29 mars 1873 :					
Subside alloué à la caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée, en compensation des dommages qu'elle a éprouvés par suite de la liquidation avec la caisse des Pays-Bas	300,000 "	"	300,000 "	"	"
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 2 avril 1873 :					
Dépenses résultant de la participation des artistes et des producteurs belges à l'Exposition internationale de Vienne en 1875	125,000 "	"	"	115,000 "	10,000 "
Ministère de la Guerre. —					
Loi du 2 avril 1873 :					
Fabrication d'armes perfectionnées nécessaires à la gendarmerie	205,000 "	"	28,502 90	75,522 10	103,175 "
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 2 avril 1873 :					
Amélioration du matériel fixe et naval de la ligne d'Ostende à Douvres et achat d'un bateau dra- gueur	260,000 "	"	"	260,000 "	"
A REPORTER. . . fr.	160,056,483 90	119,320,581 02	25,887,505 06	8,385,531 80	16,354,066 02

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875
		1872 ET ANNÉES antérieures	1873	1874.	
REPORT. . . fr.	169,956,483 90	119,529,581 02	25,887,505 06	8,585,531 80	16,554,066 02
Ministère des Finances					
Loi du 29 avril 1873 :					
Frais d'émission et de confection des titres de l'em- prunt de 240 millions de francs à 3 p 1/2 . . .	500,000 "	"	99,544 34	82,400 01	117,965 65
Loi du 19 juin 1873 :					
Remboursement de la rente de 400,000 florins inscrite au profit du Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1812 et frais accessoires de cette opération 18,750,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler 20,951 25					
RESTE. . fr. 18,729,048 75	18,729,048 75	"	9,350,785 "	9,378,265 75	"
Ministère de la Guerre					
Loi du 22 juin 1873 :					
Acquisition de terrains nécessaires à l'établissement d'un champ de manœuvres à Anvers.	500,000 "	"	379,976 50	20,025 50	"
Ministère de l'Intérieur.					
Loi du 14 août 1873 :					
ART. 1 ^{er} . Construction et aménagement de maisons d'école.	20,000,000 "	"	1,270,655 "	2,841,261 71	15,885,085 29
Ministère des Finances.					
ART. 2. Somme due à la province de Brabant; frais d'instance et de contrat pour l'acquisition de l'an- cien dépôt de la Cambre. 290,000 "					
Excédant de crédit sans emploi, à annuler 4,631 75					
RESTE. 285,568 25	285,568 25	"	285,568 25	"	"
Ministère de la Justice.					
Loi du 16 août 1873 :					
§ 1. Part de l'État dans les frais de construction d'un nouveau Palais de Justice à Bruxelles.	1,500,000 "	"	1,101,202 35	338,797 47	"
A REPORTER. . . . fr.	211,170,000 90	119,529,581 02	38,375,036 68	21,100,168 24	52,557,114 90

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES soulétrées.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	211,170,900 00	110,520,581 02	58,375,056 68	21,100,168 24	52,357,114 00
Ministère de l'Intérieur.					
§ 2. Construction et ameublement des écoles normales de Liège et de Mons	975,000 "	"	165,198 84	272,800 41	556,010 75
Ministère des Travaux publics.					
§ 3. Raccordement de routes au chemin de fer . . .	5,000,000 "	"	817,627 12	1,405,195 57	777,177 51
§ 4. Construction de ponts appartenant à des routes.	600,000 "	"	508,058 25	270,782 94	12,158 81
§ 5. Agrandissement du Palais de la Nation et des hôtels des Ministères	500,000 "	"	"	390,820 58	109,179 42
§ 6. Transfert du Ministère des Travaux publics rues Ducale, de Louvain et de l'Orangerie . . .	1,000,000 "	"	998,452 37	1,000 "	547 63
§ 7. Restauration du Palais de Liège	300,000 "	"	109,021 71	148,556 76	42,421 53
§ 8. Appropriation du Conservatoire royal de musique de Bruxelles	350,000 "	"	119,811 69	217,600 67	12,587 64
§ 9. Construction d'un hôtel pour la direction des contributions, à Gand	160,000 "	"	50 46	71,961 71	88,007 83
§ 10. Construction de barrages dans la Meuse en amont de Namur	1,000,000 "	"	"	176,698 "	825,302 "
§ 11. Travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1863 avec les Pays-Bas	400,000 "	"	150,250 25	"	260,749 75
§ 12. Canal de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor	1,000,000 "	"	"	567,707 16	432,292 84
§ 13. Amélioration de la Lys	250,000 "	"	"	5,256 56	246,763 44
§ 14. Amélioration de la Mandel	55,000 "	"	30,685 59	24,314 41	"
§ 15. Subside à la ville d'Ath pour travaux nécessités par la suppression d'un bras de la Dendre. . .	55,000 "	"	"	55,000 "	"
§ 16. Amélioration de la Dyle	40,000 "	"	"	95 88	59,904 12
§ 17. Amélioration du régime de l'Yser	800,000 "	"	271,026 40	266,015 49	261,158 11
§ 18. Amélioration de la Grande Nèthe	120,000 "	"	"	59,654 58	60,345 42
§ 19. Amélioration du port d'Ostende	50,000 "	"	"	50,000 "	"
§ 20. Part de l'État dans les frais d'établissement des murs de quai du bassin de commerce à Ostende.	115,000 "	"	"	115,000 "	"
§ 21. Approfondissement du canal de Gand à Terneuzen	5,000,000 "	"	"	506,015 78	4,493,984 22
A REPORTER. . . . fr.	226,020,900 90	110,520,581 02	41,526,009 56	25,701,614 74	40,565,605 78

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1873.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	226,920,900 00	110,329,581 02	41,326,099 36	25,701,614 74	40,563,605 78
Ministère des Travaux publics (suite).					
§ 22. Travaux pour faciliter l'écoulement des eaux de l'Escaut à Gand et en amont de cette ville.	500,000 »	»	405 70	12,464 11	487,130 19
§ 23. Amélioration des voies d'écoulement des eaux dans l'arrondissement d'Eecloo :					
a. Reconstruction de l'écluse d'Isabelle . . .	70,000 »	»	»	45,000 »	25,000 »
b. Écoulement des eaux de Caprycke vers le canal d'Heyst	20,000 »	»	»	»	20,000 »
c. Approfondissement et recreusement de Burg-graeven-Stroom	50,000 »	»	»	75 »	49,925 »
d. Recreusement de l'Eecloosch-Leyders . . .	40,000 »	»	»	20,000 »	20,000 »
§ 24. Travaux d'amélioration du système d'égouts de la ville de Tournai	200,000 »	»	»	»	200,000 »
§ 25. Travaux d'assainissement des polders du pays de Waes	100,000 »	»	»	»	100,000 »
§ 26. Chemin de fer de Bruxelles à Luttre . . .	4,000,000 »	»	3,973,204 27	25,447 92	1,257 81
§ 27. Raccordement des stations des Guillemins et Vivegnis à Liège	2,500,000 »	»	402,453 51	702,677 44	1,194,869 05
§ 28. Chemin de fer de ceinture à Gand	1,500,000 »	»	665,757 33	856,262 67	»
§ 29. Extension des lignes et appareils télégraphiques	500,000 »	»	321,712 37	106,354 20	71,933 43
§ 30. Construction d'un steamer destiné au service entre Ostende et Douvres	750,000 »	»	500,000 »	250,000 »	»
§ 31. Travaux d'extension ou de parachèvement du railway	25,000,000 »	»	8,855,633 37	12,324,876 55	1,819,490 08
§ 32. Extension du matériel de traction et des transports	9,500,000 »	»	6,351,868 38	3,144,122 25	4,000 37
§ 33. Amélioration et extension des voies et du matériel. Exécution des stipulations de la convention du 31 janvier 1873 relatives aux travaux et au matériel en construction, etc. (Lignes du Luxembourg.)	18,000,000 »	»	8,606,582 05	8,595,117 35	1,000,300 »
Ministère des Finances.					
§ 34. Remboursement, à 550 francs par titre, des 114,460 actions ordinaires émises par la Grande Compagnie du Luxembourg	62,950,000 »	»	62,050,000 »	»	»
A REPORTER. . . . fr.	350,400,000 00	110,329,581 02	153,051,786 04	51,562,012 26	45,557,520 71

Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . . fr.	350,400,000 90	119,320,581 02	135,951,786 94	51,562,012 25	45,557,520 71
Ministère des Finances (suite). —					
§ 35. Prix stipulé par l'article 25 de la convention du 31 janvier 1873 pour l'exécution de lignes nouvelles à raison de 200,000 francs par kilomètre, soit pour 250 kilomètres	46,000,000 "	"	"	3,120 "	45,996,880 "
Ministère des Travaux publics. —					
Loi du 14 août 1873 :					
§ 1. Transformation en canal d'écoulement de la dérivation de la Sambre dans laquelle est établie l'écluse de Charleroi	12,550 "	"	"	8,590 11	3,768 80
§ 2. Travaux de démolition et de nivellement des terrains de Charleroi	110,000 "	"	84,585 78	"	25,416 22
§ 3. Élargissement de la 2 ^{me} section du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	40,000 "	"	"	50,786 47	3,215 53
§ 4. Approfondissement de la Sambre	10,000 "	"	"	6,126 33	3,873 67
§ 5. Créance arriérée du chef d'une acquisition de terrain pour les travaux de canalisation de la Dendre	538 94	"	538 94	"	"
Loi du 14 août 1873 :					
§ 1. Complément de l'éclairage de l'Escaut	150,000 "	"	"	26,997 44	103,002 56
Ministère de la Justice. —					
Loi du 17 août 1873 :					
ART. 1. Continuation des travaux de construction d'un Palais de Justice, à Bruxelles	25,000 "	"	25,000 "	"	"
Ministère de l'Intérieur. —					
Loi du 16 août 1873 :					
ART. 1 a. Acquisitions d'œuvres d'art destinées aux Musées royaux de peinture et de sculpture de l'État.	200,000 "	"	43,000 "	150,000 "	7,000 "
b. Acquisitions d'objets d'art et d'archéologie destinés au Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie	50,000 "	"	26,406 58	7,588 45	16,004 97
A REPORTER. . . . fr.	506,978,798 84	119,320,581 02	134,131,516 24	51,801,221 05	91,716,680 55

Suite de l'état des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873	1874.	
REPORT. . . . fr.	596,978,798 84	119,320,581 02	154,131,316 24	51,801,221 03	91,710,680 55
Ministère de l'Intérieur (suite).					
—					
Loi du 14 mars 1874 :					
§ 1. Acquisition pour le dépôt des archives provin- ciales de l'orphelinat des <i>Kulders</i> , à Gand. . .	110,000 "	"	"	110,000 "	"
§ 2. Appropriation et ameublement des locaux sus- mentionnés	22,100 "	"	"	72 22	22,027 78
§ 3. Honoraires dus à l'architecte Pauli	1,433 29	"	"	1,433 20	"
Ministère de la Justice.					
—					
Loi du 16 mars 1874 :					
Continuation des travaux de construction d'un palais de Justice, à Bruxelles	1,000,000 "	"	"	1,000,000 "	"
Ministère des Travaux publics.					
—					
Loi du 17 avril 1874 :					
Reconstruction partielle des quais d'Anvers et éta- blissement d'installations provisoires sur la rive droite de l'Escaut.	2,000,000 "	"	"	15,230 68	1,986,760 32
Ministère de l'Intérieur.					
—					
Loi du 21 avril 1874 :					
Subside alloué à la ville de Spa	800,000 "	"	"	800,000 "	"
Ministère des Finances.					
—					
Loi du 1 ^{er} juin 1874 :					
ART. 2. A. Appropriation des terrains à bâtir de l'École vétérinaire de Cureghem.	495,000 "	"	"	47,500 "	447,500 .
B. Mise en valeur des terrains des places fortes . .	1,485,000 "	"	"	451,826 80	1,053,173 20
A REPORTER. . . . fr.	402,982,332 13	119,320,581 02	154,131,316 24	54,205,203 02	95,226,141 85

Suite de l'état des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. . . fr.	402,982,332 13	110,320,581 02	134,151,316 24	54,295,293 02	95,226,141 85
Ministère de la Guerre.					
—					
Loi du 1 ^{er} juin 1874 :					
Construction d'écuries dans l'enclos de la caserne Léopold, à Mons.	88,356 53	"	"	88,356 53	"
Construction de magasins ou hangars affectés au ser- vice de l'artillerie et du génie.	185,630 50	"	"	"	185,630 50
Ministère des Travaux publics.					
—					
Loi du 1 ^{er} juin 1874 :					
§ 1. Chemin de fer de Bruxelles, à Luttre	4,000,000 "	"	"	3,022,159 20	977,840 80
§ 2. Chemin de fer du Luxembourg	4,500,000 "	"	"	2,528,732 95	1,971,267 07
§ 3. Barrage de la Gileppe	1,700,000 "	"	"	530,144 96	1,169,855 04
§ 4. Port d'Ostende Part supplémentaire de l'État dans les frais d'établissement des quais des bassins du Commerce.	50,000 "	"	"	50,000 "	"
Ministère des Finances.					
—					
Loi du 10 décembre 1874 :					
Frais de confection et d'émission des titres, à 2 1/2 p. 0/0, à émettre en vertu de la loi assimilant cette dette aux autres parties de la Dette publique . . .	60,000 "	"	"	"	60,000 "
Ministère de l'Intérieur.					
—					
Loi du 21 décembre 1874 :					
Dépenses d'ameublement, frais d'emballage et de transport, etc., des collections provenant de la do- nation faite par M. Demeester de Ravenstein . . .	40,000 "	"	"	"	40,000 "
A REPORTER. . . fr.	418,606,319 16	110,320,581 02	134,151,316 24	60,514,686 64	99,639,735 26

*Suite de l'ÉTAT des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique.
(Services spéciaux.)*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	MONTANT DES DÉPENSES ou portions de crédits rattachées aux Budgets des exercices			RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1875.
		1872 ET ANNÉES antérieures.	1873.	1874.	
REPORT. fr.	413,606,319 10	110,320,381 02	134,151,510 24	60,514,686 64	99,630,735 20
 Ministère de la Guerre. 					
Loi du 21 décembre 1874 : Pertes d'habillement, etc., occasionnées au 4 ^e régi- ment de ligne par l'incendie qui a détruit une par- tie des magasins de ce corps	312,201 77	"	"	"	312,201 77
 Ministère des Finances. 					
Capital nominal des obligations de la Dette pu- blique à 4 1/2 p. 100 créées en vertu de la loi du 25 février 1871 et remises à la Société anonyme des chemins de fer des Bassins Houillers du Hainaut, savoir :					
1 ^o en acquit du prix du matériel de transport, du mo- bilier, de l'outillage, etc., cédés à l'État 12,911,100 "					
2 ^o en remboursement de la somme de 3,000,000 de francs qu'elle lui a avancée pour être appliquée aux compléments d'installations, dou- bles voies et autres travaux à exé- cuter sur les lignes de cette so- ciété que l'État exploite à partir du 1 ^{er} janvier 1871. 2,862,200 "					
	15,773,300 "	15,715,500 "	10,300 "	40,500 "	"
 TOTAUX.	420,691,010 93	126,045,081 02	134,141,616 24	60,564,186 64	99,043,027 03

(88)

ANNEXE N° 6.



TABLEAU

DES

RÉSULTATS DES BUDGETS DES EXERCICES CLOS

DE 1830 A 1871 INCLUSIVEMENT.



TABLEAU des résultats des Budgets des

RECET					
EXERCICES.	PRÉVISIONS.				
	ÉVALUATIONS du BUDGET des VOIES ET MOYENS.	AUGMENTATIONS par des lois spéciales.	RESSOURCES EXTRAORDINAIRES constatées dans le cours de l'exercice en dehors des évaluations du Budget. (Montant effectif.)	FONDS AFFECTÉS à des dépenses spéciales. (Montant effectif.)	TOTAL.
1830 (4 ^{me} trimestre)	26,502,221 36	"	"	"	26,502,221 36
1831	66,042,211 82	46,205,354 62	78,248 50	"	113,225,815 03
1832	77,811,042 41	74,592,463 76	60,099 80	"	152,464,505 97
1833	86,037,082 "	"	54,603 48	"	86,092,585 48
1834	84,279,578 "	"	321,239 35	10,000,000 "	94,600,817 35
1835	85,142,519 "	4,785,149 22	413,891 40	1,490,000 "	91,831,559 62
1836	84,357,151 "	"	1,444,799 73	15,374,163 74	101,376,114 47
1837	85,011,700 "	"	2,308,636 25	10,000,000 "	98,220,356 25
1838	94,006,326 "	"	44,835 30	25,778,033 70	120,429,195 "
1839	104,095,531 "	"	151,714 65	15,896,897 40	120,144,143 05
1840	101,055,569 "	"	5,745,247 64	63,074,257 63	170,773,074 27
1841	101,464,464 "	"	30,052 92	"	101,505,516 92
1842	105,850,612 "	50,000 "	71,034 77	22,337,424 68	128,309,071 45
1843	109,650,053 "	30,000 "	16,536,755 36	1,699,763 61	127,916,571 97
1844	109,581,084 "	"	5,728,820 34	84,656,000 "	197,965,904 54
1845	111,158,170 "	"	10,692,961 92	6,888,341 07	128,717,472 99
1846	115,014,070 "	"	489,001 09	328,005 56	115,851,076 65
1847	115,473,650 "	"	83,703 12	100,000 "	115,657,353 12
1848	118,412,250 "	290,000 "	57,014,121 10	105,916 91	155,882,288 01
1849	116,797,020 "	800,000 "	"	24,300 06	117,621,320 06
1850	115,910,820 "	2,000,000 "	16,347,668 69	"	134,258,488 69
1851	117,332,550 "	450,000 "	255,145 39	85,139 45	118,122,834 84
1852	118,310,250 "	"	2,882,939 97	1,240,201 02	122,433,390 99
1853	124,224,250 "	550,000 "	6,698,622 27	3,931,724 53	135,404,596 80
1854	126,002,150 "	500,000 "	13,913,253 20	6,408,417 26	146,823,820 46
1855	129,596,590 "	950,000 "	143,182 01	4,990,791 12	135,680,563 13
1856	132,698,540 "	1,264,000 "	123,248 63	3,108,865 86	137,194,654 40
1857	139,604,990 "	2,150,000 "	77,489 84	2,284,992 08	144,117,471 92
1858	141,910,700 "	2,230,000 "	36,067 62	726,631 15	144,905,488 77
1859	147,632,990 "	1,000,000 "	"	1,721,369 15	150,354,359 15
1860	149,188,790 "	1,728,000 "	74,035 91	14,096,647 44	165,087,473 35
1861	149,029,190 "	1,929,417 95	"	15,462,486 97	166,421,094 92
1862	153,614,490 "	1,000,000 "	"	3,421,575 01	158,036,065 01
1863	156,046,790 "	1,000,000 "	850,920 "	4,832,759 35	162,730,469 35
1864	157,782,790 "	800,000 "	12,504,805 42	4,760,118 81	175,847,714 25
1865	159,612,790 "	800,000 "	5,867,257 25	3,180,053 64	169,460,080 89
1866	164,080,490 "	"	1,049,486 42	17,156,899 57	182,295,866 99
1867	166,046,290 "	"	10,250,231 58	39,923,729 80	216,220,251 18
1868	169,190,780 "	"	936,758 44	32,410,381 63	202,537,900 07
1869	174,601,700 "	"	3,662,227 06	22,229,054 20	200,582,961 26
1870	176,725,000 "	"	5,388,118 37	9,510,989 10	191,650,107 47
1871	178,329,000 "	"	4,578,316 59	44,359,658 05	227,266,975 54
	5,146,795,124 59	145,104,385 55	104,925,521 27	493,659,541 45	5,950,484,572 86
	5,291,899,510 14				

exercices clos de 1830 à 1874 inclusivement.

TES.			
FAITS RÉALISÉS. — RECouvreMENTS effectués.	RÉSULTATS de la comparaison des prévisions avec les faits réalisés.		Observations.
	EXCÉDANT des évaluations.	EXCÉDANT des recouvrements effectués.	
26,502,221 56	"	"	
115,225,815 03	"	"	
152,464,505 07	"	"	
88,058,515 92	"	1,965,728 44	
96,701,557 70	"	2,100,520 41	
91,075,225 70	758,555 02	"	
102,652,652 50	"	1,256,517 92	
101,715,250 24	"	5,494,915 09	
123,509,914 81	"	5,080,719 81	
115,857,428 97	4,506,714 08	"	
169,576,255 86	1,596,820 41	"	
101,542,826 17	160,600 75	"	
120,766,056 55	1,542,114 90	"	
125,289,847 48	4,026,724 40	"	
108,810,508 73	"	844,604 50	
120,855,051 07	"	1,158,478 98	
114,064,045 57	"	232,066 72	
115,528,065 84	2,129,289 28	"	
146,117,886 55	9,764,401 46	"	
115,871,457 58	5,749,882 48	"	
152,877,187 86	1,581,500 83	"	
119,545,651 04	"	1,220,817 10	
128,451,208 70	"	6,017,817 80	
159,468,270 10	"	4,065,675 59	
152,675,052 50	"	5,840,252 04	
144,502,166 65	"	8,821,605 50	
140,259,211 91	"	9,044,557 42	
149,145,925 95	"	5,026,452 01	
155,880,759 57 $\frac{1}{2}$	"	10,077,250 60 $\frac{1}{2}$	
158,549,645 85	"	7,095,286 70	
169,709,218 61 $\frac{1}{2}$	"	4,621,745 26 $\frac{1}{2}$	
172,254,411 84	"	5,815,516 02	
164,557,914 52 $\frac{1}{2}$	"	6,501,849 51 $\frac{1}{2}$	
168,925,520 49	"	6,194,851 14	
181,514,254 97 $\frac{1}{2}$	"	5,666,540 74 $\frac{1}{2}$	
178,086,951 17	"	8,626,870 28	
187,047,478 55	"	4,751,611 54	
225,404,895 42	"	7,175,642 24	
209,641,495 41	"	7,105,595 54	
211,092,455 85	"	10,509,472 59	
205,442,109 40	"	15,812,001 93	
256,645,968 44	"	20,370,992 00	
6,105,055,951 60	20,814,272 60	185,285,651 45	
	155,471,558 85		

TABLEAU des résultats des Budgets des exercices

EXERCICES.	PRÉVISIONS.						
	SERVICE ORDINAIRE.						RESTE, ou crédits afférents à l'exercice.
	CRÉDITS accordés par la loi du Budget primitif.	CRÉDITS supplémentaires et extraordinaires accordés par des lois spéciales, déduction faite des annulations de crédit.	CRÉDITS complémentaires pour couvrir les dépenses faites au delà des allocations non limitatives des Budgets.	CRÉDITS transférés des exercices antérieurs, en vertu de l'art. 50 de la loi de comptabilité.	TOTAL.	CRÉDITS transférés à l'exercice suivant, en vertu de l'art. 50 de la loi de comptabilité.	
1850.	27,081,168 79	"	"	"	27,081,168 79	"	27,081,168 79
4 ^{me} trimestre.							
1851.	115,806,850 65	"	"	"	115,806,850 65	"	115,806,850 65
1852.	a) 151,505,175 28	12,892,226 53	"	"	164,395,401 81	"	164,395,401 81
1853.	94,149,855 53	"	"	"	94,149,855 53	"	94,149,855 53
1854.	85,272,610 52	5,601,590 11	"	"	88,874,000 45	"	88,874,000 45
1855.	86,569,595 77	1,090,740 51	"	"	88,069,554 28	"	88,069,554 28
1856.	85,058,557 45	1,167,450 59	"	"	86,225,788 04	"	86,225,788 04
1857.	91,048,402 16	4,177,701 53	"	"	95,226,105 69	"	95,226,105 69
1858.	94,947,052 10	1,849,906 98	"	"	96,796,959 08	"	96,796,959 08
1859.	104,899,097 55	7,795,017 90	"	"	112,695,015 45	"	112,695,015 45
1860.	99,150,590 04	6,454,054 64	"	"	105,584,425 58	"	105,584,425 58
1861.	105,791,842 58	13,617,459 14	58,142 25	"	117,467,425 97	"	117,467,425 97
1862.	105,566,962 81	5,522,447 65	"	"	109,089,410 44	"	109,089,410 44
1863.	108,855,372 01	11,168,455 71	285,020 23	"	120,289,725 95	"	120,289,725 95
1864.	110,125,796 67	6,659,150 59	12,775 60	"	116,795,700 66	"	116,795,700 66
1865.	110,571,585 49	4,169,470 25	551,474 01	"	114,872,538 75	"	114,872,538 75
1866.	112,904,215 11	5,615,455 66	575,517 40	"	118,895,188 25	"	118,895,188 25
1867.	116,452,576 58	8,200,515 50	563,643 10	"	125,216,732 87	"	125,216,732 87
1868.	118,195,870 65	15,185,567 64	975,427 52	"	151,652,865 81	"	151,652,865 81
1869.	111,655,103 81	5,566,095 66	554,235 64	"	115,535,431 11	556,555 60	114,097,095 51
1870.	114,677,172 09	4,404,468 49	655,069 65	556,555 60	120,051,045 85	520,562 56	119,750,485 27
1871.	115,456,059 16	4,797,745 12	109,024 04	520,562 56	120,725,388 88	527,456 21	120,195,052 67
1852.	115,524,706 95	17,626,170 49	415,551 83	527,456 21	154,091,885 48	2,625,140 25	151,466,736 23
1853.	125,615,269 51	7,954,425 77	425,591 17	2,625,140 25	154,594,255 50	2,127,590 51	152,466,654 19
1854.	125,249,057 07	8,210,454 95	810,552 10	2,127,590 51	156,406,665 45	1,449,181 75	154,957,481 68
1855.	127,900,547 24	10,214,528 72	672,045 61	1,419,181 75	149,556,101 52	1,645,625 53	151,590,475 79
1856.	155,484,616 91	10,022,941 98	1,400,544 57	1,645,625 53	149,556,528 99	1,574,588 67	144,978,940 32
1857.	155,056,047 56	5,464,878 19	1,225,964 99	1,574,588 67	145,501,470 41	1,884,759 09	141,416,720 52
1858.	156,858,076 15	5,252,108 92	1,070,957 84	1,884,759 09	145,065,902 "	2,521,487 10	142,544,414 90
1859.	156,642,607 28	14,524,290 29	845,877 55	2,521,487 10	154,552,262 02	1,955,870 46	152,596,391 57
1860.	158,642,456 05	6,891,924 04	850,111 71	1,955,870 45	148,500,542 25	1,720,804 35	146,579,537 92
1861.	141,576,486 70	5,651,509 92	1,558,569 18	1,720,804 35	150,287,370 15	1,551,755 46	148,755,654 67
1862.	145,176,590 67	6,517,509 60	504,026 03	1,551,755 46	153,529,661 76	1,002,160 54	152,527,501 22
1863.	148,747,221 72	6,855,801 75	225,875 48	1,002,160 54	156,807,059 47	1,009,590 64	155,797,668 85
1864.	151,885,210 45	5,808,095 52	516,879 75	1,009,590 64	159,017,574 12	1,051,919 64	157,985,654 48
1865.	154,244,540 16	7,278,931 55	587,797 "	1,051,919 64	162,942,988 55	1,701,660 51	161,241,528 02
1866.	158,579,256 91	9,562,519 67	452,556 27	1,701,660 51	170,275,595 16	1,394,855 98	168,880,757 18
1867.	166,774,028 40	7,529,884 02	756,626 28	1,394,855 98	176,455,574 77	2,125,748 16	174,529,626 61
1868.	r) 171,550,250 14	5,821,729 70	1,264,150 05	2,125,748 16	180,541,847 14	5,401,465 82	177,140,585 52
1869.	176,511,641 65	1,550,499 65	961,990 11	5,401,465 82	182,425,604 25	2,055,586 24	180,590,217 99
1870.	176,812,857 01	24,955,662 98	815,800 55	2,055,586 24	204,599,686 58	2,465,554 28	202,154,152 50
1871.	170,503,141 29	18,165,561 57	855,614 11	2,465,554 28	200,787,871 05	5,145,122 52	197,644,748 55
	5,206,062,809 79	505,907,565 78	18,605,694 26	56,567,274 92	5,566,945,144 75	59,510,597 44	5,527,432,747 51

clos de 1830 à 1871 inclusivement (suite).

SÉRIE.		FAITS RÉALISÉS		Excédants DE CREDITS à annuler	Observations.
SERVICES SPECIAUX — CREDITS rattachés à l'exercice	TOTAL DES PREVISIONS de dépenses	DEPENSES résultant des services faits			
"	27,981,168 79	27,981,168 79	"		
"	115,806,850 65	112,413,965 51	3,392,885 14		
"	164,395,401 81	158,500,918 95	5,894,482 86		a) Apres deduction de fr 37,546,340 74 c ^e pour les allocations portées au Budget de la Dette publique, en vue de l'exécution des articles 11 et 12 du traité du 15 novembre 1831, lesquelles doivent être considérées comme non avenues
"	94,149,835 55	91,904,974 94	2,244,860 59		
10,000,000	98,874,000 45	96,515,600 96	2,358,399 47		
b) 1,490,000	89,559,554 28	87,104,004 96	2,455,529 52		b) Paiement fait aux concessionnaires de la Sambre canalisée, en vertu de l'article 2 de la loi du 26 septembre 1835, sur le produit de l'emprunt à 4 p. 0/0 du 18 juin 1836
c) 15,374,165 74	101,509,951 78	99,528,487 96	2,071,465 82		c) Y compris 500,000 francs payés aux concessionnaires de la Sambre canalisée, sur le million de francs réserve par l'article 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, et provenant du produit de l'emprunt à 4 p. 0/0 du 18 juin 1836
10,000,000 "	100,226,105 69	105,551,751 64	1,594,572 05		d) Non compris fr 163,102 60 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux (prêt à la Banque de Belgique)
25,778,055 70	122,574,992 76	120,198,578 44	2,376,414 54		
15,896,897 40	128,589,912 85	124,196,408 51	4,393,404 54		
65,074,257 63	168,658,685 21	165,914,570 95	2,744,312 26		
"	117,467,425 97	114,976,586 11	2,490,837 86		
23,278,995 17	152,568,405 61	129,575,909 88	2,992,495 73		
e) 1,699,765 61	121,989,489 56	119,855,950 35	2,133,539 25		e) Y compris 250,000 francs payés aux concessionnaires de la Sambre canalisée, sur le million de francs réserve par l'article 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, et provenant du produit de l'emprunt à 4 p. 0/0 du 18 juin 1836
84,656,000 "	201,451,700 66	195,185,657 29	6,266,045 57		f) Y compris fr 114,682 66 c ^e , même objet que ci-dessus
f) 21,552,566 83	156,224,705 56	154,589,349 89	1,835,355 67		
5,221,700 09	124,116,888 52	122,752,999 29	1,363,889 03		
g) 3,768,642 11	128,985,574 98	127,572,574 99	1,412,999 99		g) Y compris 100,000 francs, comme ci-dessus
h) 8,924,490 68	140,577,556 49	155,060,595 57	5,516,761 12		h) Y compris 25,000 francs, comme ci-dessus
946,977 90	115,944,073 41	112,267,069 13	3,677,004 28		
2,559,733 20	122,290,216 56	118,750,904 76	3,539,311 80		i) Non compris fr 22,636 31 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
1,106,145 11	121,502,077 78	118,627,460 84	2,874,616 94		j) Non compris fr 4 57 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
2,540,568 99	133,803,105 22	151,848,564 95	1,960,540 20		k) Non compris fr 0 81 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
4,969,827 76	157,456,461 95	154,510,907 41	2,925,554 54		
9,656,500 56	144,615,782 24	145,172,277 02	1,441,505 22		
10,361,522 01	148,951,797 80	146,926,211 95	2,025,585 85		l) Les annulations déduites des crédits comprennent une somme de 261,525 francs pour le montant des annulations opérées en exécution de la loi du 6 mars 1838, sur les portions de crédits transférés de l'exercice 1836, en vertu de l'article 30 de la loi sur la comptabilité de l'Etat
8,878,878 91	155,857,819 25	149,727,649 92	4,150,169 51		
8,891,907 80	150,508,628 12	146,291,158 91	4,017,489 21		
5,610,495 66	148,154,910 56	144,745,005 56	3,409,905 20		
4,515,494 69	157,111,886 26	152,889,679 62	4,222,206 64		m) Non compris fr 120,587 18 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
16,144,607 42	162,724,145 54	159,025,577 52	3,698,568 02		n) Non compris fr 2,005,567 59 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
17,657,007 78	166,412,642 45	165,431,869 51	2,980,773 14		o) Non compris fr 5 80 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
27,751,059 51	180,278,560 55	177,082,280 60	3,196,279 95		p) Non compris fr 560 86 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
35,965,945 02	191,763,615 85	187,062,522 17	4,701,291 68		q) Non compris 1,005 francs annulés sur les crédits pour des services spéciaux
32,507,450 69	190,493,105 17	186,225,129 58	4,267,975 59		
52,051,825 01	195,295,155 05	188,795,756 71	6,499,416 52		r) Apres deduction d'une somme de fr 601,410 65 c ^e portée antérieurement parmi les crédits alloués pour faire face à des dépenses engagées sur le budget de la Dette publique, et pour lesquelles les crédits restent à demander à la Législature
57,724,704 85	206,605,462 01	205,206,671 94	5,398,790 07		s) Non compris fr 15,25 10 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
21,905,608 68	196,253,255 29	191,604,515 92	4,628,919 57		t) Non compris fr 8,635 15 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
19,223,311 50	196,365,694 82	191,920,940 52	4,444,754 50		u) Non compris fr 17,586 87 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
27,596,688 93	207,786,906 92	199,635,875 76	8,151,033 16		v) Non compris fr 107,168 71 c ^e annulés sur les crédits pour des services spéciaux
25,065,874 15	227,198,006 45	216,907,800 50	10,290,205 95		
43,924,116 81	241,568,865 54	258,191,225 11	5,377,642 25		
687,666,965 75	6,215,099,711 06	6,069,577,945 85	145,521,767 21		

TABLEAU des résultats des Budgets des exercices

RÉSULTATS							
EXERCICES.	BUDGETS ORDINAIRES.		SERVICES EXTRAORDINAIRES ET SPÉCIAUX.		BUDGETS ET SERVICES RÉUNIS.		SUR LES BUDGETS de recette.
	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	
1830. 4 ^{me} trimestre)	25,869,417 15	27,548,361 56	652,804 25	652,804 25	26,502,221 56	27,981,168 79	"
1831.	66,942,211 82	66,208,608 91	46,285,605 21	46,205,554 00	115,225,815 05	112,415,965 51	755,602 91
1832.	77,811,942 41	85,908,455 19	74,652,563 56	74,592,405 76	152,404,505 97	158,500,918 95	"
1833.	88,005,710 44	91,904,974 94	54,605 48	"	88,058,515 92	91,904,974 94	"
1834.	80,580,098 41	86,515,600 96	10,521,259 55	10,000,000 "	96,701,357 76	96,515,600 96	"
1835.	89,171,554 50	85,614,004 96	1,935,891 40	1,490,000 "	91,075,225 70	87,104,004 96	5,557,529 54
1836.	85,815,668 92	84,154,524 25	16,818,965 47	15,374,165 71	102,652,652 59	99,528,487 96	1,659,544 67
1837.	89,406,615 99	95,551,751 64	12,508,656 25	10,000,000 "	101,715,250 24	105,551,751 64	"
1838.	97,687,045 81	94,420,544 74	25,822,869 "	25,778,055 70	125,509,914 81	120,198,578 44	5,260,701 07
1839.	99,788,816 92	108,299,611 11	16,048,612 05	15,896,897 40	115,857,428 97	124,196,508 51	"
1840.	100,558,748 59	102,840,115 52	68,817,505 27	65,074,257 65	169,576,255 86	165,914,570 95	"
1841.	101,305,775 25	114,976,586 11	59,052 92	"	101,542,826 17	114,976,586 11	"
1842.	104,558,497 10	106,094,911 71	22,408,459 45	25,278,995 17	126,766,950 55	129,575,909 88	"
1843.	105,055,528 51	118,156,186 72	18,256,518 97	1,699,765 61	125,289,847 48	119,815,950 55	"
1844.	110,425,688 59	110,529,657 29	88,581,820 54	84,656,000 "	198,810,508 75	195,185,657 29	"
1845.	112,276,648 98	115,056,955 06	17,579,502 90	21,552,566 85	129,855,951 97	134,589,549 89	"
1846.	115,247,056 72	117,551,299 20	817,006 65	5,221,700 09	114,061,045 57	122,752,999 20	"
1847.	115,544,560 72	125,803,752 88	183,705 12	5,768,642 11	115,528,065 84	127,572,574 99	"
1848.	108,957,848 54	126,156,104 69	57,180,058 01	8,924,490 68	146,117,886 55	135,060,595 57	"
1849.	113,847,157 52	111,520,091 25	21,500 06	916,977 90	113,871,437 58	112,267,069 15	2,527,046 20
1850.	116,529,519 17	116,171,171 47	16,547,668 69	2,559,755 29	152,877,187 86	118,750,904 76	558,547 70
1851.	119,005,567 10	117,521,515 75	540,284 84	1,106,145 11	119,545,651 94	118,627,460 84	1,482,051 57
1852.	124,528,067 80	129,508,195 94	4,125,140 99	2,540,568 99	128,451,208 79	151,848,564 95	"
1853.	128,857,925 59	129,541,079 65	10,650,546 80	4,969,827 76	159,468,270 19	154,510,907 41	"
1854.	152,351,582 04	155,515,976 46	20,521,670 46	9,616,500 56	152,675,052 50	145,172,277 02	"
1855.	159,568,195 50	156,564,889 94	5,155,975 13	10,561,522 01	144,502,166 65	146,926,211 95	2,805,505 56
1856.	145,007,097 42	140,848,771 01	5,252,114 49	8,878,878 91	146,259,211 91	149,727,649 92	2,158,526 41
1857.	146,781,442 01	157,399,251 11	2,562,481 92	8,801,907 80	149,145,925 95	146,291,158 91	9,582,210 90
1858.	155,154,108 22½	159,154,509 70	726,651 15	5,610,495 66	155,880,759 57½	144,745,095 56	16,019,598 52½
1859.	156,628,276 70	148,374,184 95	1,721,569 15	4,515,494 69	158,549,645 85	152,889,679 62	8,254,091 77
1860.	155,612,571 17½	142,880,769 90	14,096,647 44	16,144,607 42	169,709,218 61½	159,025,577 52	12,731,801 27½
1861.	156,771,924 87	145,774,861 55	15,462,486 97	17,657,007 78	172,254,411 84	165,451,869 51	10,997,065 54
1862.	161,116,559 51½	149,551,221 29	5,421,575 01	27,751,059 51	164,557,914 52½	177,082,280 00	11,785,118 22½
1863.	165,241,641 14	151,096,577 15	5,685,679 55	55,965,945 02	168,925,520 49	187,062,522 17	12,145,265 90
1864.	164,249,550 74½	155,715,678 89	17,264,924 25	52,507,450 69	181,514,254 97½	186,225,129 58	10,555,651 85½
1865.	169,039,660 28	156,741,011 70	9,047,200 89	52,051,825 01	178,086,951 17	188,795,756 71	12,297,748 58
1866.	168,841,101 54	165,481,967 11	18,206,576 99	57,724,704 85	187,047,478 53	205,206,671 04	5,559,154 25
1867.	172,971,952 24	169,709,707 24	59,452,961 18	21,905,608 68	225,404,895 42	191,604,515 92	5,271,225 "
1868.	176,294,575 54	172,697,628 82	55,547,120 07	19,225,511 50	209,641,495 41	191,920,940 52	5,596,746 52
1869.	185,201,172 59	172,259,184 85	25,891,261 26	27,596,688 95	211,092,455 85	199,035,875 76	12,061,987 76
1870.	190,537,001 95	191,845,926 57	14,905,107 47	25,065,874 15	205,442,109 40	216,907,800 50	"
1871.	207,795,992 90	194,267,106 50	48,957,975 54	45,924,116 81	256,645,968 44	258,191,225 11	15,458,886 60
	5,525,800,540 89	5,260,480,557 54	780,155,581 80	809,097,586 31	6,105,955,951 60	6,060,577,945 85	159,520,581 89

65,510,

clos de 1830 à 1871 inclusivement (suite).

GÉNÉRAUX.

EXCÉDANTS.					Observations.
ORDINAIRES	SUR LES SERVICES EXTRAORDINAIRES et spéciaux		SUR LES BUDGETS ET SERVICES réunis		
de dépense.	de recette.	de dépense.	de recette.	de dépense.	
1,478,947 45	"	"	"	1,478,947 45	Réglé définitivement par la loi du 5 mars 1846.
"	78,248 61	"	811,851 52	"	Idem.
6,096,512 78	60,099 80	"	"	6,036,412 98	Idem.
3,901,264 50	54,605 48	"	"	3,846,661 02	Réglé définitivement par la loi du 15 juin 1846.
135,502 55	521,239 35	"	187,730 80	"	Idem.
"	413,891 40	"	3,971,220 74	"	Idem.
"	1,444,799 76	"	3,104,144 43	"	Réglé définitivement par la loi du 3 mai 1847.
3,925,117 05	2,308,036 25	"	"	1,616,481 40	Idem.
"	44,855 30	"	3,511,536 37	"	Idem.
8,510,794 10	151,714 65	"	"	8,359,079 54	Idem.
2,281,364 73	5,743,247 64	"	3,461,882 91	"	Idem.
15,672,812 86	59,052 92	"	"	15,633,759 94	Réglé définitivement par la loi du 24 mai 1848.
1,756,417 61	"	870,535 72	"	2,606,955 33	Idem.
15,102,858 21	16,556,755 56	"	3,433,897 15	"	Réglé définitivement par la loi du 18 juillet 1849.
103,968 90	3,728,820 34	"	3,624,851 44	"	Réglé définitivement par la loi du 30 juillet 1858.
760,554 08	"	5,775,065 84	"	4,533,597 92	Idem.
4,284,262 48	"	4,404,695 44	"	8,688,955 92	Idem.
10,450,572 16	"	3,584,938 90	"	14,044,511 15	Idem.
17,198,250 15	28,255,547 35	"	11,057,291 18	"	Idem.
"	"	922,677 84	1,604,368 45	"	Réglé définitivement par la loi du 18 mai 1859.
"	13,787,955 40	"	14,146,285 10	"	Idem.
"	"	765,860 27	716,191 10	"	Réglé définitivement par la loi du 7 avril 1865.
5,180,128 14	1,782,772 "	"	"	3,597,356 14	Idem.
705,156 26	5,660,510 04	"	4,957,362 78	"	Idem.
1,164,594 42	10,665,569 90	"	9,500,775 48	"	Idem.
"	"	5,227,548 88	"	2,424,045 52	Idem.
"	"	5,646,764 42	"	3,488,458 01	Idem.
"	"	6,520,425 88	2,852,785 02	"	Idem.
"	"	4,883,864 51	11,155,754 01½	"	Idem.
"	"	2,794,125 54	5,459,966 25	"	Idem.
"	"	2,047,959 98	10,685,841 20½	"	Réglé définitivement par la loi du 31 déc. 1866.
"	"	2,194,520 81	8,802,542 53	"	Idem.
"	"	24,529,484 30	"	12,544,566 07½	Réglé définitivement par la loi du 20 juin 1868.
"	"	50,282,265 67	"	18,137,001 68	Réglé définitivement par la loi du 25 fév. 1869.
"	"	15,242,526 46	"	4,708,874 61½	Réglé définitivement par la loi du 20 mars 1869.
"	"	23,004,554 12	"	10,706,785 54	Réglé définitivement par la loi du 12 juin 1870.
"	"	19,518,527 84	"	16,159,195 61	Réglé définitivement par la loi du 5 juillet 1871.
"	28,529,552 50	"	31,800,577 50	"	Réglé définitivement par la loi du 25 déc. 1872.
"	14,123,808 57	"	17,720,555 00	"	Réglé définitivement par la loi du 27 déc. 1872.
"	"	1,505,427 67	11,456,560 09	"	Réglé définitivement par la loi du 16 juin 1873.
1,306,924 44	"	10,158,766 66	"	11,465,691 10	Le règlement en a été soumis à la Chambre le 12 novembre 1872.
"	5,013,858 75	"	18,452,745 53	"	
96,000,580 54	158,745,108 33	167,687,112 84	182,254,700 55	147,870,712 71	
992 55	28,942,004 51		34,377,987 84		

(96)

ANNEXE N° 7.



APERÇU

DES

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

COMPRISES DANS LES RÉSULTATS

des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.



APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

RECETTES

Produit des domaines vendus (*Loi du 27 décembre 1822*), versé en certificats de rentes remboursables, dits *losrenten*, portés en recette pour ordre dans les comptes de l'État fr.

Autres recettes pour ordre comprises dans les comptes de l'État.

Produit de l'emprunt de 12 millions de florins.

— — de 10 millions de florins.

— — 48 millions de florins (100,800,000 francs)

— — du 18 juin 1836 (30 millions de francs de capital, à 4 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$).

Subvention de guerre (*Lois des 28 décembre 1834 et 9 août 1835*).

Produit de ventes de domaines (*Loi du 26 septembre 1835*).

— de l'emprunt du 25 mai 1838 (50,850,800 francs de capital, à 3 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$).

Remboursement du prêt à la Banque de Belgique (en vertu de la loi du 1^{er} janvier 1839)

Produit de la négociation des obligations, à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$, créées en vertu de la loi du 21 mars 1844

— de l'emprunt du 26 juin 1840 (56,940,000 francs de capital, à 5 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$).

Produit des ventes de domaines	Loi du 27 mai 1837 fr.	904,488 88
	Loi du 30 juin 1840	1,122,005 98
MONTANT DU PRODUIT. fr.		2,026,494 86
Dépenses faites sur le crédit alloué au Budget des dépenses pour ordre de l'exercice 1842.		150,072 85

RESTE NET porté en recette dans les comptes de l'État. fr. 1,867,422 03

Produit de l'emprunt du 29 septembre 1842 (fr. 28,621,718 40 c^s de capital, à 5 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$) fr.

Ressources spéciales provenant de l'exécution du traité conclu avec les Pays-Bas, le 5 novembre 1842

Recette pour non-emploi du crédit alloué par la loi du 27 février 1842, pour les intérêts et l'amortissement du capital d'acquisition de la *British Queen*

Sommes non employées sur les fonds d'amortissement de l'emprunt du 22 mars 1844, à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$

Produit de l'emprunt du 22 mars 1844, à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ (81,656,000 francs de capital).

— des ventes de domaines, en vertu de la loi du 3 février 1845

— des emprunts décrétés par les lois des 26 février et 6 mai 1848

— de la réalisation des valeurs mises à la disposition du Gouvernement par la loi du 20 juin 1849, *Moniteur* n° 174.

Versement des intérêts adjugés à l'État sur l'encaisse de l'ancien caissier général, détenue par la Société Générale (période du 20 octobre 1850 au 8 novembre 1853)

Produit de l'emprunt du 20 décembre 1851 (26,000,000 de francs de capital nominal, à 5 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$)

A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.					
53,754,434 95	"	"	"	53,754,434 95	
1,484,212 12	"	"	"	1,484,212 12	
24,613,415 62	"	"	"	24,613,415 62	
21,591,939 "	"	"	"	21,591,939 "	
74,592,462 76	"	"	"	74,592,462 76	
27,364,163 74	"	"	"	27,364,163 74	
4,549,814 02	"	"	"	4,549,814 02	
160,810 15	"	"	"	160,810 15	
35,778,033 70	"	"	"	35,778,033 70	
3,896,897 40	"	"	"	3,896,897 40	
10,000,106 38	"	"	"	10,000,106 38	
82,000,000 "	"	"	"	82,000,000 "	
1,867,422 03	"	"	"	1,867,422 03	
29,250,000 "	"	"	"	29,250,000 "	
a) 11,818,782 69	"	"	"	11,818,782 69	a) Déduction faite d'une somme de fr. 6,422,882 74 c., pour les produits qui se rattachent aux services ordinaires des Budgets.
150,000 "	"	"	"	150,000 "	
493,826 67	"	"	"	493,826 67	
88,042,240 "	"	"	"	88,042,240 "	
10,817,076 89	"	"	"	10,817,076 89	
37,150,035 56	"	"	"	37,150,035 56	
16,362,993 19	"	"	"	16,362,993 19	
1,871,058 79	"	"	"	1,871,058 79	
26,130,000 "	"	"	"	26,130,000 "	
543,739,725 66	"	"	"	543,739,725 66	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES RECETTES

	REPORT. fr.
Produit de la négociation des titres à 4 1/2 p. %, appartenant au Trésor (placement des fonds des caisses provinciales de prévoyance des instituteurs primaires).	
Produit de la négociation des titres à 2 1/2 p. %, provenant de la caisse du pilotage	
Produit de la négociation de 15,000,000 de francs, à 4 1/2 p. %, autorisée par la loi du 14 juin 1855, y compris les fonds d'amortissement attribués au Trésor par ladite loi, et provenant des emprunts à 5 p. % de 1840 et 1842	
Produit de la négociation d'un capital de 55,700 francs, à 4 1/2 p. %, provenant de la mise à exécution de l'art. 8 de la loi du 51 mars 1852.	
Exercice 1850	83,249 75
— 1851	54,426 30
— 1852	129,856 80
— 1853	45,998 25
— 1854	57,922 27
— 1855	44,835 30
— 1856	48,612 05
— 1857	44,713 95
— 1858	39,052 92
— 1859	71,034 77
— 1860	74,296 46
— 1861	60,393 67
— 1862	92,787 38
— 1863	84,606 "
— 1864	83,703 12
— 1865	52,296 69
— 1866	65,388 27
— 1867	80,109 62
— 1868	77,934 52
— 1869	68,455 87
Produit à titre de dépenses périmées. — 1850	70,416 05
— 1851	73,786 53
— 1852	34,342 02
— 1853	29,188 01
— 1854	18,000 65
— 1855	41,193 60
— 1856	53,472 82
— 1857	25,457 92
— 1858	54,433 78
— 1859	71,411 46
— 1860	68,514 39
— 1861	59,178 30
— 1862	34,602 05
— 1863	56,148 87
— 1864	24,901 98
— 1865	14,481 50
— 1866	17,907 55
— 1867	12,612 09
— 1868	18,653 23
— 1869	14,438 63
	2,152,906 02

A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.					
543,739,725 66	"	"	"	543,739,725 66	
53,248 20	"	"	"	53,248 20	
205,645 75	"	"	"	205,645 75	
19,699,440 47	"	"	"	19,699,440 47	
33,178 53	"	"	"	33,178 53	
2,107,202 07	12,612 09	18,653 25	14,438 63	2,152,906 02	
565,858,440 48	12,612 09	18,653 25	14,438 63	565,884,144 43	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES RECETTES

	REPORT. fr.
Produit de l'emprunt du 8 septembre 1859 (45,000,000 de francs, à 4 1/2 p. %/o)	45,000,000 »
Partie de l'emprunt transférée à l'exercice 1875.	394,887 45
RESTE pour la partie renseignée au compte des exercices 1859 à 1874.	44,605,112 55
Part contributive de la ville d'Anvers dans les travaux d'agrandissement de cette ville et la continuation des travaux de défense (art. 2 de la loi du 8 septembre 1859)	
Quotes-parts à payer par les puissances maritimes dans le rachat du péage de l'Escaut, en vertu des traités conclus en exécution de la loi du 15 juin 1863.	
Produit de l'emprunt à 4 1/2 p. %/o, contracté en vertu de la loi du 28 mai 1865, savoir:	
Capital effectif applicable aux dépenses spéciales autorisées par la loi du 8 juillet 1865 (art. 1 ^{er}).	60,000,000 »
Excédant de produit au profit du Trésor	295 03
	60,000,295 03
Portion de l'emprunt transférée à 1875.	464,789 26
RESTE pour la partie renseignée aux comptes des exercices 1865 à 1874.	59,535,505 77
Produit de la réalisation de 4,000 actions du chemin de fer Rhénan, acquises en vertu de la loi 1 ^{re} mai 1840.	
Produit de la fabrication de monnaies divisionnaires d'argent en vertu de la loi du 7 mars 1867	
Produit de l'emprunt à 4 1/2 p. %/o, contracté en vertu de la loi du 10 juin 1867	60,000,000 »
Excédant au profit du Trésor.	3,500 »
	60,003,500 »
Fonds d'amortissement des dettes à 4 1/2 p. %/o, attribués au Trésor par l'article 4 de la loi du 12 juin 1869.	
Produits de l'émission de titres à 4 1/2 p. %/o, pour couvrir le prix de rétrocession à l'État des embranchements du canal de Charleroi (Loi du 30 juin 1869.)	
Prix de cession de l'entrepôt public d'Anvers à la Société anonyme dite: <i>Compagnie des docks, entrepôts et magasins généraux d'Anvers</i> . (Loi du 22 décembre 1869)	
Produit de la vente des terrains de la citadelle du Sud d'Anvers. (Loi du 10 janvier 1870.)	
Produit de l'émission des titres à 4 1/2 p. %/o, pour couvrir le prix d'acquisition du Jardin Botanique à Bruxelles. (Loi du 7 juin 1870.)	
Produit de la vente de la citadelle de Gand. (Loi du 31 mai 1870.)	
Produit de l'emprunt du 27 juillet 1871 (54,000,000 de francs, à 4 p. %/o).	49,980,000 »
Portion de l'emprunt restant à recouvrer	80 »
RESTE pour la partie renseignée aux comptes des exercices 1871 à 1874.	49,979,020 »
Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles	
Prix de vente des immeubles devenus disponibles par suite de la suppression de places fortes	
A REPORTER. fr.	

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.					
565,838,440 48	12,612 09	18,653 23	14,438 63	565,884,144 43	
44,003,215 27	1,897 28	"	"	44,603,112 35	
10,000,000 "	"	"	"	10,000,000 "	
18,658,170 08	560,399 36	574,635 55	513,234 19	20,306,457 13	
52,252,280 85	4,824,324 45	1,870,510 97	608,389 50	59,535,505 77	
3,993,093 92	"	"	"	3,993,093 92	
1,649,651 22	"	"	"	1,649,651 22	
60,003,500 "	"	"	"	60,003,500 "	
15,342,558 40	2,383,122 15	2,350,609 41	2,330,782 16	20,427,072 10	
162,096 "	"	"	"	162,096 "	
2,450,000 "	"	"	"	2,450,000 "	
2,200,000 "	"	"	"	2,200,000 "	
5,150,285 26	"	"	"	5,150,285 26	
1,000,000 "	"	"	"	1,000,000 "	
500,000 "	500,000 "	"	"	1,000,000 "	
24,572,350 "	17,863,100 "	7,544,470 "	"	49,979,920 "	
"	"	595,455 57	1,102,697 21	1,698,152 78	
"	"	"	574,280 56	574,280 56	
804,553,641 48	26,145,455 51	12,954,352 73	5,165,822 23	848,619,271 77	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES RECETTES

Report. fr.

Versements effectués au Trésor par la Société des Bassins Houillers du Hainaut, soit à titre de bonification sur les obligations à 4 1/2 p. %/ qui lui ont été remises par l'État en exécution de la loi du 23 février 1871 ainsi que sur les coupons d'intérêts attachés à ces obligations, soit à titre de remboursement des frais de confection de titres.

Produit de l'émission de titres 4 1/2 p. %/, créés en exécution de la loi du 23 février 1871 :

1° Pour acquitter le prix du matériel de transport, du mobilier, de l'outillage, etc., cédés à l'État par cette Société.	12,911,100 »
2° Pour lui rembourser la somme de 5 millions de francs affectée aux compléments d'installations, aux doubles voies, et dont elle avait fait l'avance au Trésor.	2,862,200 »
	15,773,500 »

Produit de l'emprunt d'un capital effectif de 240 millions de francs à 5 p. %/, autorisé par la loi du 29 avril 1875. L'article 1^{er} de ladite loi autorise le Gouvernement à contracter pour l'exécution de travaux d'utilité publique un emprunt de 240 millions de francs, mais dont l'émission immédiate ne pouvait dépasser 184 millions de francs.

En vertu d'un arrêté royal et d'une décision ministérielle du même jour il a été émis un capital nominal de 250 millions de francs à 3 p. %/ aux conditions suivantes :

a. 65,000,000 de francs par souscription publique, au taux de 81 p. %/, payables à terme, qui doivent produire fr. 52,650,000 »	133,650,000 »
b. 100,000,000 de francs négociés à main ferme, aux mêmes conditions. 81,000,000 »	
c. 65,000,000 de francs négociés au taux de fr. 77 20 c/, payables au comptant	50,180,000 »

Produit de la première émission 183,850,000 »

En vertu de l'autorisation inscrite à l'article 8 du même arrêté, il a été émis à Londres, en mars 1874, un capital nominal de 15,250,000 francs ayant produit, au taux de fr. 75 25 c/ p. %/, une somme de. 9,970,625 »

Ce qui porte le chiffre des émissions à 193,800,625 »

Les versements effectués par les preneurs en 1873 ayant été de 100,735,350 »
et en 1874 de 71,989,494 02 } 172,722,824 02

Il reste par conséquent à recouvrer fr. 21,077,800 98

Réalisation au profit du Trésor de titres appartenant au fonds spécial des jeux de Spa.

TOTAUX. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.					
804,555,641 48	26,145,455 31	12,054,352 75	5,163,822 25	848,619,271 77	
959,666 51	85,505 28	572 02	2,835 71	1,028,577 52	
15,618,100 "	05,400 "	10,500 "	49,500 "	15,775,500 "	
		100,735,550 "	71,989,404 02	172,722,824 02	
"	"	"	890,000 "	890,000 "	
820,915,407 99	26,320,560 59	113,698,554 75	78,095,649 98	1,039,033,973 51	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

DÉPENSES

Certificats de rentes remboursables, dits <i>domaine luxembourgeois</i> , portés en dépense pour ordre dans le compte de l'État	
Autres dépenses pour ordre comprises dans le compte de l'État	
Dépenses périmées des exercices apurés	
— extraordinaires pour l'organisation du pays, acquittées avec le produit des emprunts de 12 et de 10 millions de florins	
Remboursement des emprunts de 12 et de 10 millions de florins, effectué au moyen du produit de l'emprunt de 48 millions de florins (10,000,000 de francs, à 5 p. 2/10)	
Frais de guerre imputés sur l'excédant du produit de l'emprunt de 48 millions de florins	

Loi du 1 ^{er} mai 1834	fr.	10,000,000 »
— 18 juin 1836		14,524,103 74
— 26 mai et du 12 novembre 1837		9,066,448 57
— 25 mai 1838		23,200,807 82
— 28 décembre 1839		11,031,262 85
— 21 juin 1840		4,489,877 39
— 26 —		53,951,503 38
— 22 septembre 1842		24,000,000 »
— 7 mars 1845		500,000 »
— 13 avril 1845		7,960,000 »
— 16 août 1846		5,712,960 »
— 21 avril 1848		5,000,000 »
— 24 mai 1848		2,005,611 38
— 20 décembre 1851		1,500,000 »
— 25 avril 1853		4,880,000 »
— 21 mai 1854		1,000,000 »
Construction des chemins de fer		3,500,000 »
— — — — —		3,500,000 »
— — — — —		1,000,000 »
— 31 décembre 1856		100,000 »
— — — — —		5,820,000 »
— 30 mars 1857		70,000 »
— 19 décembre 1857		255,000 »
— 31 mars 1859		121,000 »
— 8 septembre 1859		4,850,000 »
— — — — —		7,565,000 »
— 2 juillet 1860		40,000 »
— 6 — — — — —		152,000 »
— 18 — — — — —		1,000,000 »
— 2 juin 1861		2,000,000 »
— 10 mai 1862		5,899,000 »
— 27 août 1862		70,000 »
— 14 — — — — —		3,000,000 »
— — — — —		3,000,000 »

A REPORTER. fr. 218,564,635 15

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
33,754,434 95	"	"	"	"	33,754,434 95	
1,484,212 12	"	"	"	"	1,484,212 12	
2,107,202 07	12,012 09	18,633 23	14,438 03	"	2,152,906 02	
40,205,354 02	"	"	"	"	40,205,354 02	
40,879,423 28	"	"	"	"	40,879,423 28	
27,713,040 48	"	"	"	"	27,713,040 48	
158,143,667 52	12,012 00	18,653 23	14,438 63	"	158,180,371 47	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT. fr.	REPORT. fr.
		218,364,635 15
Loi du 21 avril 1864		1,075,000 "
— 14 septembre 1864		6,000,000 "
— 30 décembre 1864.		2,000,000 "
— 8 juillet 1865		2,800,000 "
— —		8,000,000 "
— —		5,000,000 "
— —		5,000,000 "
— —		(a) 4,000,000 "
— —		4,000,000 "
— —		600,000 "
— —		300,000 "
— —		5,000,000 "
— 15 février 1866		9,000,000 "
— —		1,000,000 "
— 10 mai 1866		150,000 "
— 31 mars 1868		1,000,000 "
— —		500,000 "
— —		500,000 "
— —		700,000 "
— —		400,000 "
Construction des chemins de fer (suite).		200,000 "
— —		500,000 "
— —		250,000 "
— 5 juin 1868		360,000 "
— —		520,000 "
— —		330,000 "
— —		55,000 "
— —		45,000 "
— 12 juin 1869		500,000 "
— —		3,500,000 "
— 30 juin 1869		1,500,000 "
— 3 juin 1870		500,000 "
— —		500,000 "
— —		500,000 "
— —		500,000 "
— —		900,000 "
— —		350,000 "
— —		350,000 "
— —		350,000 "
— —		200,000 "
— —		150,000 "
	A REPORTER. fr.	287,249,635 15

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
158,143,667 52	12,612 00	18,053 23	14,438 63	"	158,189,371 47	(a) On a rattaché au chemin de fer, le crédit de 4,000,000 de francs alloué par la loi du 8 juillet 1865, pour le service des installations maritimes à Anvers, et qui avait fait jusqu'ici l'objet d'un article spécial.
158,143,667 52	12,612 00	18,053 23	14,438 63	"	158,189,371 47	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	Report. . . . fr.	287,249,635 13
Loi du 3 juin 1870		300,000 »
— — — — —		1,500,000 »
— 24 février 1871	a)	6,500,000 »
— 27 juillet 1871		85,000 »
— — — — —		205,000 »
— — — — —		400,000 »
— — — — —		1,000,000 »
— — — — —		3,000,000 »
— — — — —		550,000 »
— — — — —		100,000 »
— — — — —		500,000 »
— — — — —		500,000 »
— — — — —		500,000 »
— — — — —		500,000 »
— — — — —		100,000 »
— — — — —		100,000 »
— — — — —		500,000 »
— — — — —		400,000 »
— — — — —		4,000,000 »
— — — — —		2,000,000 »
— 2 mars 1872		10,780,000 »
— — — — —		1,000,000 »
— — — — —		1,500,000 »
— — — — —		3,000,000 »
— 24 mai 1872		2,000,000 »
— — — — —		2,000,000 »
— — — — —		1,800,000 »
— 16 août 1873		4,000,000 »
— — — — —		2,500,000 »
— — — — —		1,500,000 »
— — — — —		23,000,000 »
— — — — —		9,500,000 »
— — — — — (Lignes du Luxembourg).		18,000,000 »
— — — — — (Remboursement des actions de la G ^d e C ^{ie} du Luxembourg).		62,950,000 »
— — — — — (Construction de lignes nouvelles)		46,000,000 »
— 1 juin 1874		4,000,000 »
— — — — —		4,500,000 »
		507,619,635 13
	510 02	
	1,906,527 13	
	665 55	
	» 60	
	185 09	
	553 01	
	2,915 53	2,002,953 41
	601 21	
	1,000 13	
	» 06	
	10 06	
	94 60	
		505,616,681 72
A DÉDUIRE: Excédants de crédits annulés dans la comptabilité de 1862, de 1863, de 1864, de 1867, de 1868, de 1870, de 1871 et de 1874		
	A REPORTER. . . . fr.	

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1870 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
158,143,667 52	12,612 09	18,635 25	14,438 05	"	158,189,571 47	a) Ce crédit comprend 300,000 francs pour le service des télégraphes électriques.
280,713,568 07	30,686,738 50	107,025,081 37	33,120,005 92	54,062,306 06	505,616,681 72	
458,857,236 40	30,609,350 50	107,043,714 60	33,143,414 35	54,062,306 96	663,806,053 19	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

REPORT fr.

Capital nominal des obligations de la Dette publique à 4 1/2 p. % créées en vertu de la loi du 25 février 1871 et remises à la Société anonyme des chemins de fer des Bassins houillers du Hainaut, savoir :

1° En acquit du prix du matériel de transport, du mobilier, de l'outillage, etc., qu'elle a cédés à l'État	12,911,100 "
2° En remboursement de la somme de 3,000,000 de francs qu'elle lui a avancée pour être appliquée aux compléments d'installations, doubles voies et autres travaux à exécuter sur les lignes de cette Société que l'État exploite à partir du 1 ^{er} janvier 1871	2,862,200 "
	15,773,300 "

Travaux de raccordement de routes, tant au chemin de fer de l'État qu'aux chemins de fer concédés	Loi du 8 septembre 1850	500,000 "
	— 12 juin 1860	500,000 "
	— 12 juin 1860	400,000 "
	— 5 juin 1870	500,000 "
	— 31 décembre 1870	1,000,000 "
	— 24 mai 1872	500,000 "
	— 15 août 1875	3,000,000 "
		6,400,000 "

Acquisition de l'hôtel Torrington (Ministère de l'Intérieur)

Rachat de la Sambre canalisée. (Loi du 26 septembre 1855, approuvant la transaction du 15 avril et le contrat du 3 août de la même année)	Loi du 26 septembre 1855	1,490,000 "
	— 18 juin 1856 (réserve en vertu de l'art. 10 de la transaction du 16 avril 1836).	1,000,000 "
	— 17 avril 1845	4,466,426 60
	— 27 mai 1856 (intérêts dus à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale).	62,504 47
	Payements du Gouvernement actuel	7,018,751 07
	— — — — — précédent	5,919,082 89
	Créance de la dame veuve Thirionnet (fl. 65,091 86 c ⁵).	155,527 78

DÉPENSE TOTALE fr. 15,071,541 74

A REPORTER fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement

1871 ET ANNEES antérieures	1872.	1873.	1874	RESTANTS disponibles transférés à 1875	Résultat GENERAL	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
438,857,256 40	50,609,350 59	107,045,714 60	33,143,444 55	54,062,306 06	663,806,053 19	
15,618,100 "	95,400 "	10,300	49,500 "	"	15,773,300 "	
2,348,096 52	508,468 44	1,266,390 56	1,406,098 30	780,048 18	6,400,000 "	
180,000 "	"	"	"	"	180,000 "	
7,018,731 07	"	"	"	"	7,018,731 07	
464,022,164 08	61,503,217 03	108,320,405 16	34,599,942 85	54,842,355 14	693,178,084 26	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT.	fr.
Dépenses imputées sur la subvention de guerre, pendant le cours de l'exercice 1835			
Rachat du canal de Char- leroi. (Loi du 1 ^{er} juin 1839, ap- prouvant la convention du 6 novembre 1834.)	Arrêté du Gouvernement provisoire du 15 décembre 1850 fl.	100,000	211,640 21
	— — — du 14 avril		2,116,402 11
	Loi du 1 ^{er} juin (période du 20 juin 1839 au 1 ^{er} août 1840).		4,700,007 55
	— 20 décembre 1851 (élargissement du canal)		1,000,000
	— 12 mars 1856 (—)		214,000
	— 12 juillet 1865 (—)		163,000
Payements faits par le Gouvernement actuel			8,485,109 87
— — — précédent (2,900,000 florins)			6,137,566 15
DÉPENSE TOTALE. fr.			14,002,676

Construction de routes pa- vées et empierrées . . .	Loi du 18 juin 1836.	350,000
	— 12 novembre 1837.	933,551 45
	— 25 mai 1838.	2,577,225 88
	— 28 décembre 1839	968,737 15
	— 21 juin 1840	510,122 61
	— 26 —	2,660,362 93
Montant de la dépense fixée par les lois des 2 mai 1836 et 1 ^{er} juin 1838.		8,000,000

Acquisition de la bibliothèque de feu M. Van Hulthem. (Loi du 13 mars 1837.)	315,000
— — — de feu M. Müller. (Loi du 2 juin 1861.)	40,000
	355,000

Réendiguement des polders de Borgerweert, Lillo et Liefkenshoek. (Loi du 25 mai 1837.)	
Prêt à la Banque de Belgique. (Loi du 1 ^{er} janvier 1839.)	
Achat de 4,000 actions de la Société rhénane des chemins de fer. (Lois des 1 ^{er} mai et 26 juin 1840.)	

A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
404,022,104 08	31,303,217 05	108,320,405 16	34,590,942 85	34,842,355 14	603,178,084 26	
4,533,716 62	"	"	"	"	4,533,716 62	
8,442,420 34	688 46	"	"	22,001 07	8,465,109 87	
8,000,000 "	"	"	"	"	8,000,000 "	
355,000 "	"	"	"	"	355,000 "	
2,070,890 13	"	"	"	"	2,070,890 13	
3,806,897 40	"	"	"	"	3,806,897 40	
3,340,600 "	"	"	"	"	3,340,600 "	
495,570,007 57	31,303,905 49	108,320,405 16	34,590,942 85	34,864,356 21	724,758,307 98	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

REPORT. fr.

	MONTANT des recettes.	MONTANT des dépenses.
Loi du 27 mai 1837	100,000 "	80,651 82
— 30 juin 1840	660,000 "	659,445 57
Acquisitions de biens avoi- sinants ou enclavés dans le domaine de Laeken.	760,000 "	749,077 59
— 4 juin 1842 (Budget des dépenses pour ordre)	500,000 "	150,072 85
Montant des acquisitions		908,150 22
Crédits non consommés par les dépenses		551,849 78
	1,260,000 "	1,260,000 "
Acquisition du bateau à vapeur <i>British Queen</i> . (Loi du 28 février 1842.)		1,520,000 "
Complément de la dépense imputée sur l'article 2 du chapitre XIV du Budget du Département de l'Intérieur de l'exer- cice 1841		327,352 48
		1,847,352 48
Intérêts de l'amortissement du capital d'acquisition de la <i>British Queen</i> (Loi du 22 février 1842.)		
	Loi du 29 septembre 1842.	2,000,000 "
Création et amélioration des voies de communication dans le Luxembourg et le Limbourg.	— 8 juillet 1865.	(¹) 2,000,000 "
	— 27 juillet 1871.	200,000 "
	—	200,000 "
(¹) Ce crédit est en même temps applicable à des routes affluentes au chemin de fer de l'État et aux chemins de fer concédés.		4,400,000 "
Loi du 25 septembre 1842.		1,500,000 "
— 15 mai 1847.		540,000 "
Parachèvement de l'entre- pôt d'Anvers	— 10 juin 1851	108,000 "
		2,148,000 "
A DÉDUIRE : excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1851		4 37
RESTE pour dépense réelle		2,147,995 63

A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
405,579,697 57	51,395,905 49	108,320,405 16	34,599,942 85	54,804,556 21	724,758,507 28	
740,077 39	"	"	"	"	740,077 39	
1,847,552 48	"	"	"	"	1,847,552 48	
150,000 "	"	"	"	"	150,000 "	
5,986,520 49	211,009 34	162,059 56	55,470 66	4,050 95	4,400,000 "	
2,147,995 65	"	"	"	"	2,147,995 65	
504,400,625 56	51,604,914 83	108,485,564 72	54,635,422 51	54,868,587 16	754,052,712 78	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT.	fr.
Canal du Rupel au canal de Bois-le-Duc, ou canal de la Campine (Loi du 18 février 1843.)	Loi du 29 septembre 1842	1,750,000	•
	— 24 juillet 1844	1,110,000	•
	— 24 septembre 1845.	950,000	•
	— 18 juin 1846	200,000	•
	— 15 mai 1847.	280,000	•
	— 17 avril 1848	154,000	•
	— 7 juin 1855.	500,000	•
	— 1 ^{er} juillet 1850	50,000	•
	— 8 septembre 1850.	1,400,000	•
	— 17 février 1860 (solde)	1,345 75	
	A DÉDUIRE : excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1862.	28 12	
			1,257 03
Canal de Selzaete			7,095,257 63
	A DÉDUIRE : excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1870		11,483 56
			7,083,774 07
Canal de Selzaete	A la mer du Nord . { Loi du 26 juin 1842	1,250,000	•
	— 18 juillet 1846	550,000	•
	Première section . { — 28 mars 1847	650,000	•
	— 17 avril 1848	100,000	•
	Deuxième section . { — 28 mars 1847	720,000	•
	— 17 avril 1848	455,000	•
	— 17 juillet 1849	400,000	•
	A la mer du Nord, entre Saint-Laurent et Damme. (Loi du 4 juin 1850.)	150,000	•
	Construction de la quatrième et dernière section (première moitié de la dépense). (Loi du Budget du 1 ^{er} janvier 1854.)	425,000	•
	Complément de la dépense qui précède (Loi du Budget du 1 ^{er} janvier 1855.)	555,000	•
	A DÉDUIRE : excédant annulé dans la comptabilité de 1855	254,706 85	
			300,293 15
Canal de Selzaete			4,740,293 15
	A DÉDUIRE : excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1862.	275 06	
	— — — — — 1868.	8,557 75	
			8,852 81
Canal de Selzaete			4,751,460 54
A REPORTER.			fr.

les résultats des Budgets des exercices 1850 à 1874 inclusivement.

1874 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES						
504,460,023 56	51,604,914 83	108,483,564 72	54,035,422 51	54,868,587 16	734,052,712 78	
7,083,774 07	"	"	"	"	7,083,774 07	
4,731,460 34	"	"	"	"	4,731,460 34	
516,275,857 97	51,604,914 84	108,483,364 72	54,035,422 51	54,868,387 16	745,867,947 10	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
Payements faits en exécution du traité conclu avec les Pays-Bas, le 5 novembre 1842. (Loi du 21 mai 1845)		
Rachat du capital de 80,000,000 de florins à 2 1/2 p. %, dont il est fait mention au n° 7 de l'article 65 du traité conclu avec les Pays-Bas, le 5 novembre 1842		
Acquisition, location et réparation de bateaux à vapeur, à l'effet d'établir entre la Belgique et l'Angleterre un service de transport des voyageurs et des dépêches.	Loi du 9 juillet 1845	977,565 66
	— 22 avril 1864	718,457 50
	— 5 mars 1866	635,000 »
	— 23 mai 1868	625,000 »
	— 28 juin 1869	625,000 »
	— 30 mars 1870	1,230,000 »
	— 20 février 1871	250,000 »
	— 12 mai 1872	615,000 »
	— 2 avril 1873	260,000 »
	— 16 août 1873	730,000 »
		6,685,801 16
A DÉDUIRE : excédant de crédit annulé dans la comptabilité de	1865 1 81	
	1869 20 »	401 45
	1870 379 64	
		6,685,399 71
Canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine et le canal de Turnhout à Anvers, par St-Job in't Goor.	Loi du 6 avril 1845	1,040,000 »
	— 15 mai 1847	580,000 »
	— 2 juin 1861	1,000,000 »
	— 14 août 1862	1,000,000 »
	— 8 juillet 1865	1,000,000 »
	— 27 juillet 1871	1,000,000 »
	— 16 août 1873	1,000,000 »
		6,420,000 »
Propriétés acquises de M. Duchastel, sises près du domaine de Tervueren. (Loi du 17 avril 1854.)		
Construction du canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc	Loi du 16 mai 1845	3,500,000 »
	— 22 mars 1848	2,000,000 »
	— 18 mai 1848	800,000 »
	— 17 juillet 1849	800,000 »
	— 4 juin 1850	590,000 »
	— 5 mars 1858	8,571 56
	— 8 septembre 1859	210,000 »
	— 2 juin 1861	1,400,000 »
	— 12 —	1,510 32
	— 14 août 1862	600,000 »
	— 14 septembre 1864	195,000 »
	— 12 juillet 1865	40,000 »
		10,144,881 88
		A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
316,275,857 97	31,601,914 83	108,485,361 72	34,635,422 51	54,868,587 16	745,867,947 19	
a) 605,174 60	"	"	"	"	605,174 60	a) Déduction faite d'une somme de 2,948,084 fr. 70 et, pour les dépenses qui se rattachent aux services ordinaires des Budgets.
84,656,000 "	"	"	"	"	84,656,000 "	
4,992,832 74	441,497 59	735,400 "	510,000 "	7,649 58	6,685,599 71	
4,098,125 01	275,770 20	555,116 03	1,062,693 85	452,292 84	6,420,000 "	
39,402 65	"	"	"	"	39,402 65	
10,112,131 40	"	"	"	32,750 39	10,144,881 88	
620,777,544 46	32,520,182 51	100,769,880 75	36,208,118 54	55,541,070 97	854,416,806 03	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
Mesures relatives aux subsistances	Loi du 24 septembre 1845	2,000,000 »
	— 20 septembre 1846	1,500,000 »
	— 6 mai 1847	300,000 »
	— 31 décembre 1847	500,000 »
		4,300,000 »
	Crédits non consommés par les dépenses	16,150 00
	Reste. fr.	4,283,850 10
Acquisition d'un hôtel rue de la Loi, n° 10, à Bruxelles. (Ministère des Finances)		
Canal de Deynze à Schipdonck et écoulement des eaux de l'Escaut.	Loi du 18 juin 1846	800,000 »
	— 28 mars 1847	250,000 »
	— 17 avril 1848	400,000 »
	— 17 juillet 1849	500,000 »
	— 4 juin 1850	330,000 »
	— 20 décembre 1851	2,500,000 »
	— —	1,500,000 »
	— 7 juin 1853	1,200,000 »
	— 12 mars 1856	1,754,000 »
	— 5 mars 1858	1,500,000 »
	— 8 septembre 1859	900,000 »
	— —	525,000 »
	— —	550,000 »
	— —	550,000 »
	— 14 août 1862	400,000 »
	— 12 juillet 1865	50,000 »
	— 3 juin 1870	430,000 »
	— 16 août 1873	500,000 »
		14,239,000 »
Réendiguement du polder de Lillo.	Loi du 18 avril 1846	508,000 »
	— 17 avril 1848	12,000 »
		520,000 »
	A REPORTER. fr.	

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
620,777,544 46	32,320,182 51	100,760,880 75	36,208,118 34	55,341,070 97	854,416,806 03	
4,283,840 10	"	"	"	"	4,283,840 10	
262,500 "	"	"	"	"	262,500 "	
13,555,455 99	134,655 83	105,194 65	108,360 80	535,334 93	14,250,000 "	
520,000 "	"	"	"	"	520,000 "	
639,199,540 55	52,454,856 14	100,875,075 40	56,316,479 14	55,870,414 90	873,722,146 15	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT.	fr.
Mesures relatives aux irrigations, aux défrichements, à la colonisation, ainsi qu'au drainage.	Loi du 29 décembre 1840 fr.	150,000 "
	— 25 mars 1840.	350,000 "
	— 6 juin 1851 fr	600,000 "
	Excédant de ce crédit annulé	4 15
		500,005 85
	Loi du 25 mars 1855.	75,000 "
		1,174,995 85
Hôtel du Nord, à Bruxelles, acquis de M. Haumann. (Loi du 8 mars 1847.)		
Amélioration du service des eaux du sud de Bruges. (Loi du 28 mars 1847.)		
Acquisition des deux hôtels, n° 12 et 14, rue de la Loi, et d'une maison, n° 5, rue de l'Orangerie. (Loi du 8 mai 1847.)		
Maintien du travail industriel, agricole et artistique; exportation des fabricats et des produits belges et toutes autres mesures prises dans l'intérêt des classes ouvrières.	Loi du 20 décembre 1840	300,000 "
	— 18 avril 1848.	2,000,000 "
	— 21 juin 1849.	500,000 "
	— 30 décembre 1855	500,000 "
		1,500,000 "
		4,800,000 "
Loi du 15 avril 1848	9,000,000 "	
Excédant de ce crédit annulé.	2,200,000 "	
		6,800,000 .
Loi du 3 avril 1852		4,700,000 "
— 11 juin 1853 (démolition des forteresses)	3,500,600 "	
Excédant de ce crédit annulé.	11,600 "	
		3,489,000 "
Dépenses extraordinaires du Département de la Guerre.	Loi du 18 mars 1854 (amélioration du matériel de l'artillerie et du génie)	1,756,000 "
	— 4 juin 1855 (dépenses diverses).	2,435,000 "
	Transfert à l'exercice 1856 (Loi du 11 mars 1856.).	77,570 "
		2,357,450 "
	Loi du 4 juin 1855 (matériel et constructions).	230,000 "
	— (id. id.).	74,000 "
	— (id. id.).	756,750 "
	— (id. id.).	288,061 80
	A REPORTER. fr.	20,482,141 86

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
659,199,540 55	52,454,856 14	109,875,075 40	56,516,479 14	55,876,414 90	873,722,146 13	
1,174,995 85	"	"	"	"	1,174,995 85	
165,000 "	"	"	"	"	165,000 "	
580,000 "	"	"	"	"	580,000 "	
490,000 "	"	"	"	"	490,000 "	
4,800,000 "	"	"	"	"	4,800,000 "	
646,209,556 40	52,454,856 14	109,875,075 40	56,516,479 14	55,876,414 90	880,752,141 98	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
		REPORT. fr. 20,482,141 86
Dépenses extraordinaires du Département de la Guerre (suite).	Loi du 4 juin 1855 (matériel et constructions)	2,560,288 14
	— 8 mars 1856 (matériel du génie et de l'artillerie)	2,559,760 »
	— 11 mars 1859 (matériel du génie)	77,570 »
	— 21 mai 1859 (matériel et constructions)	6,954,400 »
	— — (id. id.)	880,200 »
	— — (id. id.)	1,138,270 »
	— 8 mai 1861 (matériel du génie et de l'artillerie)	1,142,146 44
	— — (id. id. id.)	700,000 »
	— — (id. id. id.)	1,800,000 »
	— — (id. id. id.)	2,251 40
	— — (id. id. id.)	500,000 »
	— — (id. id. id.)	1,200,000 »
	— 9 août 1862 (matériel de l'artillerie)	113,000 »
	— — (id. id.)	150,000 »
	— 8 mai 1861 (id. id.)	2,500,000 »
	— — (id. du génie)	42,548 »
	— — (id. de l'artillerie)	411,000 »
	— 9 août 1862 (id. id.)	40,000 »
	— 8 mai 1861 (id. id.)	1,000,000 »
	— — (id. id.)	1,000,000 »
	— — (id. id.)	700,000 »
	— 9 août 1862 (id. id.)	35,910 »
	— 21 avril 1864 (id. id.)	100,000 »
	— 8 mai 1861 (id. id.)	6,000 »
	— — (id. du génie)	1,061 40
	— — (id. de l'artillerie)	300,000 »
	— — (id. id.)	203,000 »
	— — (id. id.)	500,000 »
	— 21 avril 1864 (id. id.)	110,000 »
	— 8 mai 1861 (id. du génie)	5,717 »
	— — (id. de l'artillerie)	350,000 »
	— 21 avril 1864 (id. id.)	30,000 »
A REPORTER. fr.		47,402,064 24

les resultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES anterieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
646,209,336 40	32,454,856 14	109,875,075 40	36,316,470 14	55,876,414 90	880,732,141 98	
646,209,336 40	32,454,856 14	109,875,075 40	36,316,470 14	55,876,414 90	880,732,141 98	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

		SUITE DES DÉPENSES	
		Report. . . . fr.	47,402,064 24
Dépenses extraordinaires du Département de la Guerre (suite).	Loi du 8 mai 1861 (Matériel du génie)		795,475 76
	— — (id. de l'artillerie).		157,000 "
	— — (id. id.).		18,754 54
	— 21 avril 1864 (id. id.).		100,000 "
	— — (id. id.).		50,450 "
	— 8 mai 1861 (id. id.)		100,000 "
	— — (id. id.).		150,000 "
	— — et du 10 mars 1866 (matériel de l'artillerie)		40,500 "
	— 21 avril 1867 (matériel de l'artillerie).		100,000 "
	— 5 juin 1867 (transformation de l'armement de l'infanterie, crédit extraordinaire de 8,400,000 francs). Dépensé en 1867		942,977 17
	— — (— —). Dépensé en 1868		4,522,507 54
	— — (— —). Dépensé en 1869		3,068,521 40
	— — (— —). Dépensé en 1870		47,518 40
	— — (— —). Dépensé en 1871		18,875 49
	— 8 mai 1861 (matériel de l'artillerie).		77,945 70
	— 2 avril 1875 (transformation de l'armement de la gendarmerie).		205,000 "
			(1) 57,584,150 04
Travaux d'amélioration de la voirie vicinale, travaux d'assainissement dans les villes et communes, et travaux d'utilité commu- nale dans les localités atteintes par la crise de l'industrie cotonnière. .	Loi du 14 juin 1850.		450,000 "
	— 20 décembre 1851		600,000 "
	— 7 mars 1859		1,000,000 "
	— —		1,000,000 "
	— 2 juin 1861.		150,000 "
	— 26 décembre 1862.		500,000 "
	— 8 juillet 1865		2,000,000 "
	— 6 juin 1867.		100,000 "
	— 31 décembre 1870		1,000,000 "
	— 24 mai 1872.		1,000,000 "
			7,800,000 "
		1853. . . . 81	
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de		1854. . . . 509 27	559 08
		1873. . . . 49 "	
			7,700,440 92
		A REPORTER. . . . fr.	

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
646,209,336 40	32,454,830 14	109,875,075 40	36,316,479 14	55,876,414 90	880,732,141 98	
57,379,150 04	.	28,502 00	73,322 10	103,176 "	57,584,150 04	(1) On n'a plus repro- duit ici les crédits extra- ordinaires de 15,220,000 francs et de 9,686,850 francs alloués par les lois des 2 et 30 sept. 1870, ces crédits ayant été rattachés au Budget et prélevés sur les voies et moyens ordinaires.
6,520,105 77	356,219 "	892,661 .	"	30,455 15	7,709,440 92	
710,108,592 21	32,811,055 14	110,706,239 50	36,389,801 24	56,010,045 05	946,115,732 94	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUIITE DES DÉPENSES		REPORT. fr.
Établissement des télégraphes électriques sur les lignes des chemins de fer de l'État	Loi du 4 juin 1850	250,000 »
	— 20 décembre 1851	150,000 »
	— 7 avril 1854	170,000 »
	— 31 décembre 1856	180,000 »
	— 27 mai 1859	226,000 »
	— 6 août 1862	323,000 »
	— 21 avril 1864	100,000 »
	— 22 mars 1865	300,000 »
	— 9 mai 1866	650,000 »
	— 12 juin 1869	160,000 »
	— 26 mars 1872	300,000 »
	— 16 août 1873	500,000 »
		3,311,000 »
Prolongement jusqu'à Anvers du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	Loi du 20 décembre 1851	4,500,000 »
	— 1 ^{er} juillet 1858	110,000 »
	— 6 juillet 1860	350,000 »
	— 14 août 1862	510,000 »
	— 12 juillet 1865	140,000 »
	— 27 juillet 1871	1,100,000 »
	— 14 août 1873	40,000 »
		6,750,000 »
Canalisation de la Meuse. — Communication du bassin houiller de Chokier avec le canal de Bois-le-Duc à l'Escaut, amélioration de l'écoulement des eaux de la Meuse dans la traverse de la ville de Liège, etc.	Loi du 26 décembre 1861	8,000,000 »
	— 2 juin 1861	1,600,000 »
	— —	225,000 »
	— 14 août 1862	1,400,000 »
	— 1 ^{er} juin 1863	1,400,000 »
	— 14 septembre 1864	2,000,000 »
	— 8 juillet 1865	2,000,000 »
	— 5 juin 1868	11,718 »
	— 3 juin 1870	350,000 »
	— 27 juillet 1871	1,500,000 »
	— 27 —	84,000 »
	— 16 août 1873	1,000,000 »
		19,570,718 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité	De 1862	30 98
	De 1869	10 76
	De 1870	15 16
		56 90
		19,570,661 10
		A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1850 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
710,108,592 21	52,811,055 14	110,706,230 50	56,589,801 24	56,010,045 05	946,115,752 94	
2,509,672 05	102,647 05	459,599 87	106,936 20	72,145 53	3,311,000 "	
6,551,615 10	79,707 84	"	56,954 29	81,724 77	6,750,000 "	
15,484,486 57	1,163,661 48	210,959 12	462,336 17	2,249,257 96	19,570,661 10	
734,854,564 55	54,217,072 41	111,466,778 29	56,996,027 90	58,413,151 11	975,747,594 04	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT. fr.
Construction d'un canal destiné à mettre la ville de Hasselt et le Demer en communication avec la ligne de jonction de la Meuse à l'Escaut	Loi du 20 décembre 1851 2,650,000 " — 1 ^{er} juillet 1858 450,000 " — 6 juillet 1860 10,000 " — 26 août 1862. 13,013 78
	3,123,013 78
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1870	1,265 28
	3,121,750 50
Approfondissement du canal de Gand à Bruges	Loi du 20 décembre 1851 1,000,000 " — 12 mars 1856 1,000,000 " — 5 mars 1858 700,000 " — 8 septembre 1859 1,340,000 " — — 765,000 " — 14 août 1862. 500,000 " — 12 juillet 1865 30,000 " — 5 juin 1868 8,670 "
	5,352,670 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1870	420 55
	5,352,249 47
Amélioration du canal de Bruges à Ostende	Loi du 3 juin 1870 250,000 " — 27 juillet 1871 250,000 "
	500,000 "
Amélioration des ports et côtes	Loi du 20 décemb. 1851 (port d'Ostende) 400,000 " — 7 juin 1855 (—) 500,000 " — 12 mars 1856 (—) 640,000 " — 5 mars 1858 (—) 700,000 " — 8 sept. 1859 (—) 650,000 " — — (—) 595,000 " — 2 juin 1861 (port de Blankenberghe). . . . 1,500,000 " — — (port de Nieuport) 200,000 " — 14 août 1862 (—) 300,000 " — 1 ^{er} juin 1865 (port d'Ostende, ses abords et ses côtes). . . . 550,000 "
	5,835,000 "
	A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
734,654,364 35	54,217,072 41	111,466,778 29	36,908,027 90	58,413,151 11	975,747,394 04	
3,121,750 50	.	"	"	"	3,121,750 50	
4,902,964 25	"	"	"	330,285 22	5,332,249 47	
"	178 73	142,862 02	123,134 32	233,824 03	300,000 "	
742,769,079 08	54,217,251 14	111,609,640 31	37,119,162 22	59,006,261 26	984,721,394 01	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT. fr.	5,835,000 "
Amélioration des ports et côtes (suite)	Loi du 8 juillet 1865 (port d'Ostende, ses abords et ses côtes).	500,000 "
	— — (port de Blankenberghe)	500,000 "
	— — (port de Nieuport)	1,000,000 "
	— 8 mars 1867	250,000 "
	— 5 juin 1868 (port de Blankenberghe)	240,000 "
	— — (—)	100,000 "
	— — (port d'Ostende)	150,000 "
	— 5 juin 1870 (—)	75,000 "
	— — (—)	138,500 "
	— — (port de Blankenberghe)	55,000 "
	— — (ports de Blankenberghe et de Heyst).	175,000 "
	— — (défense des côtes)	500,000 "
	— 27 juillet 1871 (port d'Ostende).	281,000 "
	— 16 août 1873 (—)	50,000 "

9,249,500 "

A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1874.

77 96

9,249,422 04

Amélioration de l'écoulement des eaux de la Sambre et approfondissement de la Sambre dans la partie comprise entre Mornimont et la frontière de France.	Loi du 20 décembre 1851	650,000 "
	— 8 septembre 1859	1,000,000 "
	— 5 juin 1868	600,000 "
	— 12 juin 1869	40,000 "
	— 27 juillet 1871	580,000 "
	— 14 août 1875	5,775 76
	— —	12,559 "
	— —	10,000 "

2,698,154 76

Construction de prisons. (Loi du 20 décembre 1854.)

Amélioration de la Dendre	Loi du 20 décembre 1851	500,000 "
	— 5 mars 1858	65,148 59
	— 8 septembre 1859	1,500,000 "
	— —	1,000,000 "
	— 1 ^{er} juin 1865	2,000,000 "
	— 8 juillet 1865	2,500,000 "
	— 5 juin 1868	1,800,000 "
	— 16 août 1875	55,000 "
	— 14 —	558 94

9,508,687 53

A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875	Résultat GÉNÉRAL	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
742,769,079 08	34,217,251 14	111,609,040 51	37,119,162 22	59,006,261 26	984,721,394 01	
7,318,294 56	567,123 "	537,066 64	269,880 90	556,157 64	9,249,422 04	
2,511,603 84	135,960 17	25,886 96	17,041 23	7,642 56	2,698,134 76	
1,200,000 "	"	"	"	"	1,200,000 "	
8,883,810 51	71,072 23	67,851 20	118,892 83	257,080 76	9,398,687 33	
762,682,787 70	34,991,406 54	112,141,525 11	37,524,076 48	59,827,142 22	1,007,267,638 14	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
	Loi du 20 décembre 1851	300,000 »
	— 12 juillet 1865	17,000 »
	— 5 juillet 1868	16,267 »
	— —	60,000 »
Amélioration de la Dyle, de la Senne, de l'Yser et des Nèthes.	— 3 juin 1870.	40,000 »
	— —	400,000 »
	— 16 août 1873.	40,000 »
	— —	800,000 »
	— —	120,000 »
		1,705,267 »
A DÉDUIRE: Excédant de crédit à annuler dans la comptabilité de	1866	
	1868	278 75
	1872	
		1,702,988 27
Acquisition de l'hôtel d'Assche, place des Palais, à Bruxelles. (Loi du 14 décembre 1852.)		
Construction, à Anvers, d'embarcadères destinés au service des bateaux à vapeur transatlantiques. (Loi du 7 juin 1855)	120,000 »	
A DÉDUIRE: Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1862	110,883 »	
		117 »
	Loi du 5 juin 1868	120,000 »
	— —	260,000 »
	— 12 juin 1869	50,000 »
Port d'Anvers	— 3 juin 1870	500,000 »
	— 27 juillet 1871	137,400 »
	— —	1,000,000 »
	— 17 avril 1874.	2,000,000 »
		4,067,517 »
Part contributive de la Belgique dans les frais des travaux à exécuter sur le territoire français, dans le but d'obvier aux inondations de la vallée de la Haine. (Loi du 6 juin 1855.)		
Indemnité due en vertu d'un arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles, concernant la concession d'un chemin de fer de Manage à Erquennes, et d'un canal de Mons à la Sambre	Loi du 27 mai 1856	527,605 55
	— 5 mars 1858	804 69
		528,500 22
	Loi du 8 mars 1858	500,000 »
Amélioration, au double point de vue de la navigation et de l'écoulement des eaux, du régime de la grande Nèthe, de l'Yser et du canal de Plasschendaale et de Nieupoort, par Furnes, à la frontière de France.	— 8 septembre 1859.	900,000 »
	— —	550,000 »
	— 27 juillet 1871	200,000 »
	— —	150,000 »
		2,280,000 »
		REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
762,682,787 70	34,991,406 54	112,241,325 11	37,524,976 48	59,827,142 22	1,007,267,638 14	
562,528 51	250,410 80	271,926 40	326,065 95	381,436 61	1,792,988 27	
215,000 "	"	"	"	"	215,000 "	
638,275 50	125,684 08	34,571 38	13,230 68	3,255,746 56	4,067,517 "	
17,000 "	"	"	"	"	17,000 "	
328,500 22	"	"	"	"	328,500 22	
1,840,961 03	147,185 46	164,156 52	59,814 77	67,882 22	2,280,000 "	
760,285,053 05	35,514,686 88	112,711,979 41	37,924,006 88	63,532,227 41	1,015,068,643 65	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT. fr.	
Travaux de l'église de Laeken	Loi du 5 juin 1859.	400,000 "
	— 9 janvier 1861.	50,000 "
	— 30 mai 1866.	350,000 "
	— 1 ^{er} juin 1866.	150,000 "
	— 27 juillet 1871	250,000 "
		1,200,000 "
Construction et ameublement d'écoles	Loi du 20 décembre 1851.	1,000,000 "
	— 31 mai 1859.	1,000,000 "
	— 14 mars 1863	1,000,000 "
	— 15 juillet 1864	1,000,000 "
	— 7 avril 1865	1,000,000 "
	— 8 juillet 1865	5,000,000 "
	— 29 juin 1869.	1,000,000 "
	— 3 juin 1870.	1,000,000 "
	— 27 février 1871.	1,000,000 "
	— 24 mai 1872.	1,000,000 "
	— 14 août 1873.	20,000,000 "
		54,000,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1869, 1870, 1871 et 1872.	1,087 "	
	229 61	
	58 79	1,816 40
	31 "	
	430 "	
		33,998,185 60
Acquisition de l'hôtel Trazegnies, rue Ducale, à l'angle de la rue Latérale du Parc, à Bruxelles. (Loi du 1 ^{er} juillet 1868).		
		20,000,000 "
Travaux d'agrandissement de la ville d'Anvers et continuation des travaux de défense.	Loi du 8 septembre 1850.	18,925,000 "
		10,000,000 "
	— 12 septembre 1864.	5,575,000 "
	— 5 juillet 1869	1,500,000 "
	— 10 janvier 1870.	14,000,000 "
	— 2 septembre 1870.	2,150,000 "
		72,150,000 "
A REPORTER. fr.		

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
766,285,055 05	35,514,686 88	112,711,979 41	57,924,696 88	65,532,227 41	1,015,908,643 63	
950,000 "	210,000 90	55,978 00	3,921 20	"	1,200,000 "	
12,928,554 60	1,060,829 "	1,270,655 "	2,844,261 71	15,885,085 29	55,008,185 60	
275,000 "	"	"	"	"	275,000 "	
61,501,266 38	2,554,156 61	1,255,064 81	1,036,883 01	6,222,629 19	72,150,000 "	
841,739,074 03	59,148,772 30	115,253,678 12	41,800,742 80	85,030,930 80	1,125,501,827 23	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT. fr.	
Canalisation de la Lys et de la Mandel.	Loi du 8 septembre 1859.	300,000 »
	— 14 septembre 1864.	350,000 »
	— — — — —	250,000 »
	— 8 juillet 1865	250,000 »
	— 30 mai 1866.	106,000 »
	— 5 juin 1868.	300,000 »
	— — — — —	14,000 »
	— 3 juin 1870.	140,000 »
	— — — — —	75,000 »
	— 27 juillet 1871	100,000 »
	— 24 mai 1872.	208,000 »
	— 16 août 1873.	250,000 »
	— — — — —	55,000 »
		2,398,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de	1870.	756 58
	—	2,537 71
	—	1,432 59
	1872.	986 49
		5,603 37
		2,392,306 63
Transfert, rue de la Loi, des Ministères de la Justice et des Travaux publics	Loi du 8 septembre 1859.	700,000 »
	— 14 septembre 1864	550,000 »
	— 30 mai 1866.	160,000 »
		130,000 »
		1,540,000 »
A DÉDUIRE . Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1868.		» 03
		1,539,999 97
Part de l'Etat dans les frais de construction d'un nouveau Palais de Justice à Bruxelles.	Loi du 8 septembre 1859.	1,200,000 »
	— 8 juillet 1865	800,000 »
	— 31 mars 1868	3,000,000 »
	— 20 mai 1872.	1,000,000 »
	— 16 août 1873.	975,000 »
	— 17 —	1,500,000 »
	— 16 mars 1874	25,000 »
		1,000,000 »
		9,500,000 »
	A REPORTER. fr.	

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES						
841,739,074 03	39,148,772 39	115,253,078 12	41,800,762 80	85,659,039 89	1,123,591,827 25	
1,550,192 93	261,831 31	86,364 17	125,754 97	368,185 25	2,392,506 63	
1,550,000 07	"	"	"	"	1,550,000 07	
6,000,000 "	900,000 "	1,201,202 53	1,308,707 47	"	9,500,000 "	
850,820,866 03	40,310,603 70	116,541,244 82	43,334,295 24	86,008,123 14	1,137,021,133 83	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT.	fr.
	675,000	»
Loi du 8 septembre 1859.	1,100,000	»
— 8 juillet 1865 . . .	1,000,000	»
— 25 décembre 1865 . .	700,000	»
— 30 mai 1866. . . .	180,000	»
Agrandissement, restauration intérieure et ameublement du Palais royal de Bruxelles.	500,000	»
— 31 mars 1868	90,000	»
— 5 juin 1868. . . .	700,000	»
— 29 juin 1869. . . .	500,000	»
— 3 juin 1870. . . .	750,000	»
— 27 juillet 1871 . . .		
	5,995,000	»
A DÉDUIRE : excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1875	150 03	
	5,994,849 97	
	500,000	»
Loi du 8 septembre 1859. . .	400,000	»
— 8 juillet 1865 . . .	450,000	»
Travaux de restauration et d'appropriation du Palais de Liège	250,000	»
— 30 mai 1866. . . .	200,000	»
— 5 juin 1868. . . .	500,000	»
— 5 juin 1870. . . .		
— 16 août 1875. . . .	1,900,000	»
Travaux d'appropriation du Palais ducal pour les expositions générales des beaux-arts, etc., à Bruxelles. (Loi du 8 septembre 1859). .	500,000	»
Subsides destinés à des travaux d'amélioration du régime de la Vesdre et de la Mandel, dans un intérêt industriel et hygiénique	1,000,000	»
Loi du 8 septembre 1859. . .	1,000,000	»
— 14 août 1862 . . .	3,250,000	»
— 8 juillet 1865 . . .		
— — — . . .	5,750,000	»
Établissement d'un pont définitif sur la Sambre, à Oignies. (Loi du 6 juillet 1860)	105,000	»
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1862.	8,508 75	
	96,691 25	
	A REPORTER.	fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
850,829,866 93	40,310,603 70	116,541,244 82	43,334,295 24	80,008,123 14	1,137,024,135 85	
4,693,118 01	811,076 52	375,458 32	41,036 51	74,160 61	5,994,849 97	
1,503,575 20	68,672 77	336,697 30	148,633 20	42,421 53	1,900,000 "	
324,995 46	"	"	"	"	324,995 40	
3,321,640 23	844,984 "	782,560 "	405,928 32	694,887 45	5,750,000 "	
96,691 25	"	"	"	"	96,691 25	
860,569,887 08	42,035,336 99	118,035,960 44	43,929,893 27	80,519,502 73	1,151,090,670 51	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT.	fr.
Acquisition d'œuvres d'art anciennes	Loi du 2 juin 1861	250,000	»
	A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1866.	47 09	
			240,952 91
	Loi du 30 juin 1865		200,000 »
	— 16 août 1873		200,000 »
			649,952 91
Acquisitions pour la galerie des plâtres du Musée royal de peinture et de sculpture. (Loi du 2 juin 1861.)			
Acquisitions pour les collections de paléontologie, etc., du Musée royal d'histoire naturelle. (Loi du 2 juin 1861.)			
Création d'une section ethnologique belge au Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie	Loi du 2 juin 1861	50,000	»
	A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1866.	16 09	
			49,983 91
	Loi du 30 juin 1865		100,000 »
			149,983 91
Agrandissement, restauration et ameublement du monument de la porte de Hal, servant au Musée royal d'antiquités, d'armures et d'artillerie; — acquisition d'objets d'art et d'archéologie	Loi du 2 juin 1861	250,000	»
	— 27 juillet 1871	86,000	»
	— 29 —	33,500	»
	— 16 août 1873	50,000	»
			419,500 »
	A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1873.		» 08
			419,499 92
Acquisition de terrains et dépenses de construction d'un établissement pour le tir national; subsides pour l'établissement d'autres tirs	Loi du 2 juin 1861	300,000	»
	— 14 août 1862	99,779	51
			399,779 51
	A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1864.	61 22	
	1865.	3 99	65 21
			399,714 30
Reconstruction partielle d'un mur de quai s'étendant sur la rive gauche de l'Ourthe, depuis le pont de Longdoz jusqu'au pont d'Amercœur, à Liège, et consolidation de la partie à conserver de ce mur de quai (Loi du 5 août 1862.)			230,000 »
	A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1870.		24,493 26
			205,506 74
Amélioration et complément de l'armement de la garde civique	Loi du 8 août 1862	160,040	»
	— 8 septembre 1870.	500,000	»
	— 21 mai 1872	43,353	02
			703,393 02
	A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1866	26 04	
	1874	383 05	409 09
			702,983 93
A REPORTER.			fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
860,569,887 08	42,035,556 99	118,035,960 44	45,929,803 27	86,510,592 75	1,151,090,670 51	
449,952 91	•	43,000 •	150,000 •	7,000 •	649,952 91	
18,000 •	•	•	•	7,000 •	25,000 •	
25,000 •	•	•	•	•	25,000 •	
149,083 91	•	•	•	•	149,083 91	
254,950 30	92,863 36	47,772 28	7,909 01	16,004 97	419,499 92	
399,714 30	•	•	•	•	399,714 30	
205,506 74	•	•	•	•	205,506 74	
658,453 97	24,802 96	19,867 •	•	•	702,983 93	
802,731,449 21	42,153,063 51	118,146,509 72	44,087,802 28	86,540,597 70	1,153,668,512 22	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT. fr.
Remboursement à la caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée, d'avances faites depuis 1830 jusqu'au 31 décembre 1852, pour le paiement des pensions accordées par le Gouvernement des Pays-Bas aux veuves et orphelins des officiers belges décédés à l'armée des Indes. (Loi du 9 août 1862.)	180,766 15
Subside en compensation des dommages qu'elle a éprouvés par suite de la liquidation avec la caisse des Pays-Bas. (Loi du 29 mars 1873.)	500,000 "
	480,766 15
Subside pour la souscription d'actions de la société concessionnaire d'un canal à grande section, formant jonction de la Lys à l'Yperlée. (Loi du 14 août 1862, art. 2.)	
Exécution de divers travaux d'amélioration et d'ornementation à la { Loi du 1 ^{er} juin 1863 120,000 "	
salle des séances du Sénat. { — 21 avril 1864 17,000 "	
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1866 2 10	16,997 81
	136,997 81
Prix de rachat du péage de l'Escaut, intérêts et frais y relatifs { Loi du 13 juin 1863. 38,400,000 "	
. { — 18 mars 1866 22,393 10	
	38,422,393 10
Exécution de travaux d'amélioration que réclame la navigation de la Zuidlede. (Loi du 14 septembre 1864.)	40,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1868	1,145 36
	38,854 64
Exécution des travaux stipulés dans le traité conclu entre la Belgique et les Pays-Bas, { Loi du 14 septembre 1864. 1,200,000 "	
le 12 mai 1863, pour régler le régime des prises d'eau à la Meuse { — 8 juillet 1865 600,000 "	
. { — 16 août 1873 400,000 "	
	2,200,000 "
Acquisition d'un immeuble destiné à l'installation d'une partie des bureaux de l'administration centrale des chemins de fer, postes et télégraphes. (Loi du 14 septembre 1864.)	210,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1868	" 17
	209,999 83
Avances des sommes nécessaires pour couvrir les frais du premier établissement de la caisse d'épargne { Loi du 16 mars 1865 50,000 "	
. { — 26 mars 1866 75,000 "	
. { — 28 décembre 1867. 75,000 "	
	200,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1871	55,000 "
	145,000 "
	A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
862,731,449 21	42,153,063 31	118,146,399 72	44,087,802 28	86,549,397 70	1,153,668,312 22	
180,766 15	"	300,000 "	"	"	480,766 15	
2,600,000 "	"	"	"	200,000 "	2,800,000 "	
136,997 81	"	"	"	"	136,997 81	
38,422,393 10	"	"	"	"	38,422,393 10	
38,854 64	"	"	"	"	38,854 64	
1,714,581 04	84,873 "	130,250 25	85,603 54	184,689 27	2,200,000 "	
209,999 83	"	"	"	"	209,999 83	
145,000 "	"	"	"	"	145,000 "	
906,180,042 68	42,237,956 31	118,370,649 07	44,173,407 82	86,934,286 07	1,108,102,323 75	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
Exhaussement et renforcement de la digue du comte Jean. (Loi du 8 juillet 1865.)		
Part de l'intervention de l'État dans les travaux d'assainissement de la Senne	{ Loi du 8 juillet 1865	3,000,000 "
	{ — 4 juin 1866	3,000,000 "
		6,000,000 "
Agrandissement du bassin d'échouage des bateaux pêcheurs, à Ostende.	{ Loi du 8 juillet 1865	550,000 "
	{ — 5 juin 1868	480,000 "
	{ — 3 juin 1870	300,000 "
		1,330,000 "
Éclairage de l'Escaut	{ Loi du 8 juillet 1865	500,000 "
	{ — 29 mai 1868	250,000 "
	{ — 14 août 1875	150,000 "
		800,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de { 1871. 530 02		
{ 1875. 1,564 76		1,694 78
		858,305 22
Construction d'un manège. (Loi du 8 juillet 1865.)		200,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1870.		" 62
		199,990 38
Acquisition de l'ancien hôtel de la Tour et Taxis pour le Conservatoire royal de musique	{ Loi du 12 juillet 1865	165,500 "
	{ — 27 juillet 1871	200,000 "
	{ — 16 août 1875	350,000 "
		715,500 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1868.		2,857 50
		710,662 70
Acquisition et appropriation d'immeubles destinés notamment au service de la poste aux lettres et au bureau central des petites marchandises, à Mons et à Namur	{ Loi du 12 juillet 1865	80,000 "
	{ — 8 juin 1867	75,000 "
		155,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1868		161 "
		154,830 "
Dépenses résultant de la participation des producteurs belges à l'Exposition universelle de Paris en 1867. (Loi du 6 mars 1866.)		
A REPORTER.		fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
906,180,042 68	42,237,936 31	118,576,649 97	44,173,407 82	86,934,286 97	1,198,102,323 75	
545,946 63	"	"	"	106,053 37	450,000 "	
4,000,000 "	500,000 "	335,553 54	500,000 "	666,866 66	6,000,000 "	
1,255,922 20	65,697 30	3,389 50	"	6,090 91	1,530,000 "	
728,305 22	"	"	26,997 44	103,002 50	858,305 22	
190,990 38	"	"	"	"	190,990 38	
160,662 70	38,858 68	280,953 01	217,600 67	12,587 64	710,662 70	
152,055 63	758 58	1,144 79	"	"	154,839 "	
600,000 "	"	"	"	"	600,000 "	
915,619,814 53	42,843,250 87	110,195,470 61	44,918,005 93	87,820,588 11	1,208,406,150 05	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
Érection d'un monument à feu S. M. le Roi Léopold I ^{er} . (Loi du 1 ^{er} mai 1866.)		
Frais des funérailles de S. M. Léopold I ^{er} , ainsi que quelques dépenses relatives à l'inauguration de S. M. Léopold II. (Loi du 29 mai 1866.)		275,753 36
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1869		5,501 24
		270,252 12
Dépenses relatifs au legs fait à l'État des œuvres artistiques de feu Wiertz. (Loi du 29 mai 1866.)		85,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1872.		9 21
		84,990 79
Frais du recensement général effectué au 31 décembre 1866	Loi du 29 mai 1866	555,000 »
	— 29 juin 1869.	155,000 »
		710,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de { 1871 11 29		4,650 89
{ 1873 4,650 60		
		705,349 11
Reconstruction du pont en charpente établi à Walhem, sur la Nèthe, pour le passage de la route de 1 ^{re} classe de Bruxelles à Anvers (Loi du 30 mai 1866.)		200,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1871.		43,182 08
		156,817 92
Reconstruction du pont de Dinant sur la Meuse et construction de nouveaux ponts sur le même fleuve	Loi du 30 mai 1866	200,000 »
	— 5 juin 1868	500,000 »
	— 12 juin 1869.	500,000 »
		1,200,000 »
Part de l'État dans les frais d'érection, par la ville de Bruxelles, d'une salle d'exposition des beaux-arts et de fêtes et cérémonies publiques. (Loi du 4 juin 1866.)		
Frais des expériences de raffinage de sucre effectuées à Cologne, en exécution de l'article 2 de la convention signée à Paris le 4 juillet 1866. (Loi du 28 décembre 1866.)		185,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1867.		812 75
		182,187 25
Fabrication de nouvelles monnaies divisionnaires d'argent et retrait des anciennes. (Loi du 7 mars 1867.)		500,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1870		» 96
		499,999 04
Acquisition d'un immeuble destiné au logement et aux bureaux du directeur des contributions à Namur. (Loi du 9 mars 1867.)		120,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1871		6,971 96
		113,028 04
		A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
913,619,814 53	42,843,250 87	119,195,470 61	44,918,005 93	87,829,588 11	1,208,406,130 05	
991,482 62	227 45	"	"	8,289 93	1,000,000 "	
270,252 12	"	"	"	"	270,252 12	
84,780 79	210 "	"	"	"	84,990 79	
573,446 53	67,916 89	1,050 45	371 63	62,563 91	705,340 11	
156,817 92	"	"	"	"	156,817 92	
1,200,000 "	"	"	"	"	1,200,000 "	
"	"	"	1,338 38	998,661 62	1,000,000 "	
182,187 25	"	"	"	"	182,187 25	
499,999 04	"	"	"	"	499,999 04	
113,028 04	"	"	"	"	113,028 04	
917,691,808 84	42,911,604 91	119,196,521 06	44,919,715 04	88,899,103 57	1,213,618,754 32	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
Construction de bâtiments militaires destinés à remplacer la caserne du pont Magbin, à Liège. (Loi du 28 décembre 1867.)		
Frais de confection et d'émission des titres de l'emprunt de 60 millions de francs autorisé par la loi du 10 juin 1867.		
Transaction conclue avec les ayants droit du sieur Ronserrez, à l'occasion de l'entreprise du déplacement de la digue du polder de Ruypenbroek (Loi du 8 juillet 1867).		310,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1867		5 16
		309,994 84
Construction d'un hôpital militaire à Bruges, appropriation des bâtiments destinés à celui de Termonde et amélioration de divers établissements hospitaliers. (Loi du 27 mai 1868.)		
Travaux de démolition et de nivellement pour la mise en valeur de terrains militaires dépendant de places fortes	Loi du 30 mai 1868	500,000 »
	— 3 octobre 1870.	200,000 »
	— 14 août 1873.	110,000 »
	— 1 ^{er} juin 1874.	1,485,000 »
		2,295,000 »
Construction à Ostende, sur le nouveau quai des bateaux à vapeur, d'un bâtiment destiné au service de la douane et du chemin de fer. (Loi du 5 juin 1868.)		
Frais résultant du remboursement des titres de l'emprunt de 50 millions de francs, à 4 p. %, et de la modification du régime de l'amortissement des dettes à 4 1/2 p. %. (Loi du 12 juin 1869.)		
Frais relatifs aux obsèques du Duc de Brabant. (Loi du 14 juin 1869.)		69,495 74
A DÉDUIRE : Excédant de crédit à annuler dans la comptabilité de 1869.		1,203 31
		68,292 43
Achats d'immeubles : a. à Bruges et à Arlon pour le service des directions provinciales des contributions directes, etc.; b. à Bruxelles pour l'agrandissement du Ministère de la Guerre. (Loi du 12 juin 1869.)		470,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1871		1 76
		469,998 24
Agrandissement des locaux du Palais de la Nation et des Ministères. — Travaux de construction et de restauration aux bâtiments précités	Loi du 12 juin 1869.	85,000 »
	— 3 juin 1870.	550,000 »
	— 27 juillet 1871	500,000 »
	— 24 mai 1872.	250,000 »
	— 16 août 1873	500,000 »
		1,885,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de { 1870 » 75		» 76
{ 1873 » 01		
		1,882,099 24
Transfert du Ministère des Travaux publics rues Ducale, de Louvain et de l'Orangerie. (Loi du 16 août 1873.)		
		A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
917,691,808 84	42,911,604 91	119,196,521 06	41,919,715 94	88,899,105 57	1,213,618,754 52	
92,000 "	"	"	"	"	92,000 "	
120,000 "	"	"	"	"	120,000 "	
309,094 84	"	"	"	"	309,094 84	
265,624 40	22,722 60	20,653 "	"	"	307,000 "	
689,825 46	10,174 54	84,585 78	431,826 80	1,078,589 42	2,295,000 "	
147,548 20	1,381 67	1,070 13	"	"	150,000 "	
16,000 "	"	12,000 "	"	7,000 "	35,000 "	
68,292 45	"	"	"	"	68,292 45	
469,998 24	"	"	"	"	469,998 24	
552,805 19	404,634 59	415,546 90	405,035 25	109,179 42	1,882,999 24	
"	"	998,452 37	1,000 "	547 63	1,000,000 "	
920,421,807 60	43,350,518 11	120,720,027 35	45,755,575 99	90,094,420 04	1,220,549,050 07	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
Appropriation des locaux du Jardin Botanique pour l'exposition des beaux-arts en 1869.	Loi du 12 juin 1869. . . .	55,000 »
	— 3 juin 1870. . . .	49,000 »
		104,000 »
A DÉDUIRE: Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1870		1,667 74
		102,332 26
Construction et ameublement des Musées de Bruxelles.	Loi du 12 juin 1869. . . .	125,000 »
	— 3 juin 1870. . . .	125,000 »
	— 20 juillet 1871	120,000 »
	— 27 id. . . .	125,000 »
	— 27 id. . . .	50,000 »
	— 24 mai 1872. . . .	190,000 »
		715,000 »
A DÉDUIRE: Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de	1871. 110 33	110 49
	1873 » 16	
		714,889 51
Raccordement du nouveau pont-barrage établi sur le canal de Bruges à Ostende avec le bassin du commerce à Ostende. Construction de maisons pour les agents préposés au service de l'écluse de ce bassin. Construction de deux embarcadères au nouveau quai des bateaux à vapeur, à Ostende. Construction d'un bassin et de chantiers à l'usage du service de la marine	Loi du 12 juin 1869. . . .	80,000 »
	— 27 juillet 1871	20,254 90
	— 26 mai 1872. . . .	475,000 »
	— 26 id. . . .	175,000 »
	— 16 août 1873. . . .	115,000 »
	— 1 ^{er} juin 1874. . . .	50,000 »
		915,254 90
Travaux à la Trouille, à Mons. (Loi du 12 juin 1869.)		
Organisation de quatre nouvelles écoles normales de l'État. (Loi du 12 juin 1869.)		500,000 »
Construction et ameublement des écoles normales de Liège et de Mons. (Loi du 16 août 1873.)		975,000 »
		1,475,000 »
Solde dû au conseil de fabrique de l'église cathédrale de Gand pour l'acquisition de deux volets. (Loi du 29 juin 1869.)		
Remboursement du capital restant de l'emprunt de 30 millions de francs, à 4 p. 100. (Loi du 12 juin 1869.)		
Rachat des embranchements du canal de Charleroi. (Loi du 30 juin 1859.)		
Acquisition et appropriation d'un dépôt de mendicité agricole. (Loi du 28 mars 1870)		
Transformation en pièces de 5 francs de l'excédant de l'argent fin provenant de la refonte d'une partie de nos anciennes monnaies divisionnaires retirées de la circulation. (Loi du 15 mai 1870.)		17,240 65
A DÉDUIRE: Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1870		» 15
		17,249 48
		A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
920,421,897 60	43,350,518 11	120,726,627 53	45,755,575 99	90,094,420 04	1,220,340,030 07	
102,332 20	"	"	"	"	102,332 20	
204,483 68	219,240 07	65,418 72	63,025 85	72,720 20	714,880 51	
89,507 50	9,955 02	850 50	200,580 91	554,780 18	915,254 90	
20,506 78	159,753 58	"	"	169,730 64	550,000 "	
2,565 85	267,713 48	585,023 90	284,081 35	557,015 42	1,475,000 "	
10,000 "	"	20,000 "	"	10,000 "	40,000 "	
7,260,000 "	"	"	"	"	7,260,000 "	
2,450,000 "	"	"	"	"	2,450,000 "	
610,228 81	55,425 50	45,620 05	48,806 35	41,912 20	800,000 "	
17,249 48	"	"	"	"	17,249 48	
951,287,571 85	44,062,585 56	121,240,140 50	46,411,870 45	91,480,587 86	1,254,482,765 22	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT.	fr.
	Loi du 3 juin 1870.	500,000 •
Construction et reconstruction de ponts appartenant à des routes	— 27 juillet 1871	500,000 •
	— 24 mai 1872	250,000 •
	— 16 août 1873.	600,000 •
		1,850,000 •
Travaux d'appropriation d'un des bâtiments pour l'installation des collections entomologiques et achèvement de la salle de lecture à la Bibliothèque royale	Loi du 3 juin 1870	60,000 •
	— 27 juillet 1871	20,000 •
		80,000 •
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de	1871 2 64	4 50
	1873 1 86	
		88,005 50
Construction de bâtiments pour le service de la douane à Nieupoort et à Beveren. (Loi du 3 juin 1870)		32,000 •
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1874.		• 65
		51,999 55
Reconstruction du pont de Taminés sur la Sambre. (Loi du 3 juin 1870.)		
Amélioration du régime du canal de Gand à Terneuzen au point de vue de la navigation maritime	Loi du 3 juin 1870.	5,000,000 •
	— 16 août 1873.	5,000,000 •
		8,000,000 •
Frais de premier établissement de la caisse de la milice ainsi que de la caisse de remplacement. (Loi du 3 juin 1870.)		
Dépenses résultant de la participation des artistes, industriels et horticulteurs à l'Exposition universelle de Londres en 1871. (Loi du 8 juin 1870.)		
Acquisition et travaux d'appropriation du Jardin Botanique de Bruxelles	Loi du 7 juin 1870.	1,000,000 •
	— 24 mai 1872.	75,000 •
		1,075,000 •
	A REPORTER.	fr.

les résultats des Budgets des exercices 1850 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
951,287,571 85	44,062,585 56	121,240,149 50	46,411,870 45	01,480,587 86	1,254,482,765 22	
153,538 75	574,656 10	829,017 25	279,949 09	12,158 81	1,050,000 *	
75,455 30	8,325 47	7,234 04	"	"	88,095 50	
16,524 82	12,901 76	1,275 77	1,207 "	"	51,099 55	
"	16,964 49	27,141 02	95,805 59	"	140,000 *	
690,551 97	445,882 54	485,062 20	1,877,955 22	4,494,548 07	8,000,000 *	
10,000 "	8,500 "	5,000 "	15,600 "	15,000 "	50,000 "	
25,000 "	15,000 "	20,000 "	50,000 "	10,000 "	100,000 "	
1,000,000 *	9,185 50	51,882 23	9,199 04	1,735 23	1,075,000 "	
955,262,422 78	44,953,979 42	122,668,665 51	48,710,664 30	96,014,020 97	1,245,618,760 07	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

	REPORT. fr.
Construction d'un nouvel hôtel des Monnaies à St-Gilles	Loi du 20 février 1871 725,000 "
	— 27 juillet 1871 500,000 "
	— 20 décembre 1872 57,212 82
	1,282,212 82
Régularisation du déficit du Trésor provenant du vol des titres de la dette à 4 et à 5 p. % commis dans les archives de la Cour des Comptes	500,800 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1871	442 45
	300,357 55
Frais résultant de la révision des pensions militaires. (Loi du 28 juillet 1871.)	10,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1872.	8 16
	9,991 84
Tables générales des registres des paroisses avant 1793. (Loi du 27 juillet 1871.)	
Frais de confection et d'émission des titres de l'emprunt de 50 millions de francs de 1871. (Loi du 27 juillet 1871.)	
Minimum de produit postal à assurer aux entrepreneurs d'une ligne de paquebots poste entre Anvers et New-York. (Loi du 27 juillet 1871.)	
Travaux d'appropriation, de construction et d'aménagement qu'exige le transfert de l'Académie militaire dans les bâtiments et terrains dépendant de l'ancien dépôt de mendicité de la Cambre. (Loi du 25 mars 1872.)	450,000 "
Frais d'instance et de contrat pour l'acquisition de ce dépôt. (Loi du 14 août 1873.)	200,000 "
	740,000 "
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1874	4,031 75
	735,968 25
Construction d'une grande meunerie militaire à Anvers et établissement dans toutes les boulangeries militaires du royaume de fours aérothermes et de pétrins mécaniques. (Loi du 21 mai 1872.)	
Dépenses résultant de la participation des artistes et des producteurs belges à l'Exposition de Vienne en 1873	Loi du 21 mai 1872 225,000 "
	— 2 avril 1875 125,000 "
	550,000 "
Liquidation de la part de la Belgique dans la dépense d'exécution des travaux d'endiguement du Zwyn. (Loi du 21 mai 1872.)	
	A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
EXTRAORDINAIRES.						
953,262,422 78	44,953,979 49	122,668,663 51	48,719,664 39	90,014,029 97	1,245,618,760 07	
270,684 30	151,639 73	686,419 13	40,719 04	126,330 02	1,282,212 82	
306,357 55	"	"	"	"	306,357 55	
7,218 24	2,773 60	"	"	"	9,991 84	
10,918 "	11,443 50	21,131 30	17,707 28	22 28	61,224 02	
5,000 "	73,442 65	19,196 70	360 05	2,000 "	100,000 "	
"	"	"	"	500,000 "	500,000 "	
"	92,887 41	538,154 02	74,167 06	30,159 16	735,368 23	
"	611 68	90,004 43	356,178 74	283,205 15	730,000 "	
"	"	165,000 "	60,000 "	125,000 "	350,000 "	
"	121,238 33	82,733 13	16,006 54	"	220,000 "	
933,862,800 87	45,408,058 38	124,971,305 02	49,290,804 30	97,080,946 58	1,249,913,915 15	

APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans

SUITE DES DÉPENSES

		REPORT. fr.
Construction d'un hôtel pour la direction provinciale des contributions directes à Gand	Acquisition des terrains et exécution des travaux	Loi du 24 mai 1872 60,000 »
	— 10 août 1873	100,000 »
		220,000 »
École de médecine vétérinaire de l'État	Reconstruction de la maison d'habitation du régisseur. (Loi du 24 mai 1872)	30,000 »
	Mise en valeur des terrains. (Loi du 1 ^{er} juin 1874.)	405,000 »
		525,000 »
Subside à la province de la Flandre orientale pour la construction d'un pont sur le canal de Langelede et l'exécution de travaux d'amélioration projetés au même canal. (Loi du 24 mai 1872.)		17,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1874.		2,089 00
		14,910 91
Honoraires et débours dus à l'avocat qui a occupé pour l'État dans le procès intenté en 1841 au sieur de Zouter, du chef de contravention aux lois sur les servitudes militaires (Loi du 20 décembre 1872.)		
Remboursement du solde de l'emprunt à 3 p. o/o. (Loi du 18 décembre 1872.)		
Frais de révision de la pharmacopée officielle. (Loi du 10 mars 1873.)		
Frais d'émission et de confection des titres de l'emprunt de 240 millions de francs à 3 p. o/o. (Loi du 29 avril 1873.)		
Remboursement de la rente de 400,000 florins inscrite au profit du Gouvernement des Pays-Bas en vertu de l'article 63, n ^o 1, du traité du 5 novembre 1842 et frais accessoires de cette opération. (Loi du 19 juin 1873.)		18,750,000 »
A DÉDUIRE : Excédant de crédit annulé dans la comptabilité de 1874		20,951 25
		18,729,048 75
Établissement d'un champ de manœuvres à Anvers. (Loi du 22 juin 1873.)		
Amélioration des voies d'écoulement des eaux dans l'arrondissement d'Eccloo. (Loi du 16 août 1873.)		
Amélioration du système d'égouts de la ville de Tournai. (Loi du 16 août 1873.)		
Travaux d'assainissement des polders du pays de Waes. (Loi du 16 août 1873.)		
Acquisition, appropriation et aménagement de l'orphelinat des Kuldere à Gand. (Loi du 14 mars 1874.)		
Subside à la ville de Spa pour travaux d'embellissement. (Loi du 21 avril 1874.)		
Construction d'écuries dans la caserne Léopold à Mons. (Loi du 1 ^{er} juin 1874.)		
Construction de magasins pour l'artillerie et le génie. (Loi du 1 ^{er} juin 1874.)		

A REPORTER. fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

EXTRAORDINAIRES.

953,862,800 87	45,408,058 58	124,271,305 02	49,290,804 30	97,080,946 58	1,249,913,915 15
"	57,688 65	2,341 81	71,961 71	88,007 85	220,000 "
"	217 25	20,812 80	47,500 "	450,469 88	525,000 "
"	"	14,910 91	"	"	14,910 91
"	"	10,000 "	"	"	10,000 "
"	5,033,000 "	"	"	"	5,033,000 "
"	"	4,593 "	2,500 "	907 "	8,000 "
"	"	99,544 54	82,490 01	117,965 65	300,000 "
"	"	9,350,785 "	9,378,263 75	"	18,729,048 75
"	"	579,976 50	20,023 50	"	400,000 "
"	"	"	65,075 "	114,925 "	180,000 "
"	"	"	"	200,000 "	200,000 "
"	"	"	"	100,000 "	100,000 "
"	"	"	111,505 51	22,027 78	153,535 29
"	"	"	800,000 "	"	800,000 "
"	"	"	88,356 53	"	88,356 53
"	"	"	"	185,630 50	185,630 50
953,862,800 87	51,008,964 28	134,160,269 47	60,048,180 51	98,360,880 22	1,277,831,305 15

*APERÇU des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans***SUITE DES DÉPENSES**

REPORT. fr.

Pertes occasionnées au 4^me régiment de ligne par suite de l'incendie. (*Loi du 21 décembre 1874.*)Barrage de la Gileppe. (*Loi du 1^{er} juin 1874.*)Frais de confection et d'émission des titres de la dette à 2 $\frac{1}{2}$ p. 100. (*Loi du 19 décembre 1874.*)Dépenses d'ameublement, etc, pour la collection de M. Demeester de Ravensteen. (*Loi du 21 décembre 1874.*)

TOTALS fr.

les résultats des Budgets des exercices 1830 à 1874 inclusivement.

1871 ET ANNÉES antérieures.	1872.	1873.	1874.	RESTANTS disponibles transférés à 1875.	Résultat GÉNÉRAL.	Observations.
-----------------------------------	-------	-------	-------	---	----------------------	---------------

EXTRAORDINAIRES.

933,862,800 87	51,098,964 26	134,160,269 47	60,048,480 51	98,560,880 22	1,277,551,595 13	
"	"	"	"	312,291 77	312,291 77	
"	"	"	530,144 96	1,169,855 04	1,700,000 "	
"	"	"	"	60,000 "	60,000 "	
"	"	"	"	40,000 "	40,000 "	
933,862,800 87	51,098,964 26	134,160,269 47	60,578,625 27	99,943,027 03	1,279,643,086 90	

(164)

ANNEXE N° 8.



APERÇU GÉNÉRAL

DE

LA DETTE CONSTITUÉE.



**APERÇU GÉNÉRAL de la dette constituée, à la date du
et à celle du 1^{er} janvier 1875 pour**

NATURE ET ORIGINE DE LA DETTE.	TAUX DE L'INTÉRÊT.
A. — DETTE ORDINAIRE. Avantages de navigation et de commerce assurés à la Belgique par le traité du 5 novembre 1842 » Cession, faite à l'État par la ville de Bruxelles, de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art. » Dotation de S. G. le duc de Wellington, à titre de prince de Waterloo. » Dette dérivant de l'exécution de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842. 2 1/2 p. 0/0. Dette résultant de la conversion, autorisée par la loi du 21 mars 1844, de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p. 0/0, contracté, en 1831 et 1832, pour les besoins du service ordinaire. (Frais de premier établissement) 4 1/2 p. 0/0. (Conversion de 1844.) L'emprunt de 84,636,000 francs a produit une somme effective de 88,042,240 francs, qui a été employée de la manière suivante : 1^o fr. 84,636,000 » au rachat du capital de 169,512,000 francs (80,000,000 de florins) de dette à 2 1/2 p. 0/0, dont il est fait mention au n° 7 de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1812; } 4 1/2 p. 0/0. 2^o » 3,386,240 » ont été portés en recette au profit du Trésor, dans le compte de l'exercice 1844. (Emprunt.) La dette à 4 1/2 p. 0/0, 3^e série, résultant de la conversion décrétée par la loi du 1^{er} décembre 1853, des emprunts à 5 p. 0/0 de 1840, 1842 et 1848, et de l'émission autorisée par la loi du 14 juin 1853, s'élève à fr. 157,615,300 » De ce capital, il faut déduire, comme appartenant à la dette extraordinaire 133,753,272 71 La différence imputée sur la dette ordinaire, soit fr. 23,862,027 29 se compose : 1^o de fr. 8,862,003 29 restant de la somme de 9,000,000 de francs, allouée par la loi du 15 avril 1848 (Monit. n° 109), pour les dépenses extraordinaires du Département de la Guerre jusqu'au 1^{er} septembre 1848, et prélevée sur le capital primitif de 37,513,940 francs des emprunts de 1848, à 5 p. 0/0; } 4 1/2 p. 0/0, 3^e série. 2^o de » 15,000,000 » capital dont la négociation a été autorisée par la loi du 14 juin 1853, pour le produit venir en déduction de la dette flottante, et couvrir ainsi divers crédits extraordinaires alloués pour des travaux de défense du pays; (Conversion de 1853.) 3^o de » 24 » dont l'émission a été autorisée par cette dernière loi, afin d'arrondir le capital total de la dette à 4 1/2 p. 0/0, 3^e série. TOTAL ÉGAL. fr. 23,862,027 29 La dette à 4 1/2 p. 0/0, 4^{me} série, se compose : 1^o d'un capital de fr. 24,382,000 » provenant de la conversion décrétée par la loi du 28 mai 1856. (Dette extraordinaire); 2^o de l'emprunt de » 45,000,000 » autorisé par la loi du 8 septembre 1859 et négocié aux conditions déterminées par l'arrêté royal du 12 janvier 1860. ENSEMBLE. . fr. 69,382,000 » Le capital de l'emprunt de 45,000,000 de francs, réalisé au pair, a été affecté, jusqu'à concurrence de 23,700,000 francs, aux travaux d'agrandissement de la ville d'Anvers et à la continuation des travaux de défense du pays, ainsi qu'à des frais de construction et d'agrandissement de bâtiments civils, à des travaux hygiéniques, etc. Le restant, soit 21,300,000 francs, figure à la dette extraordinaire. TOTAL DE LA DETTE ORDINAIRE fr.	

1^{er} novembre 1874 pour les dettes à 3, à 4 et à 4 1/2 p. %,
la dette à 2 1/2 p. % et les annuités.

CAPITAL			DOTATION ANNUELLE.		FRAIS	Observations.
PRIMITIF.	AMORTI	A AMORTIR.	INTÉRÊTS	AMORTISSEM ⁷ .	ANNUELS.	
»	»	»	a) »	»	»	a) La rente de 846,560 fr. (400.000 florins), créée au profit du Gouvernement des Pays-Bas en exécution de l'art. 63, § 1 ^{er} , du traité du 5 novembre 1812, a été remboursée sur le produit de l'emprunt à 3 p. % de 1873 (art. 3 de la loi du 19 juin 1873).
»	»	»	300,000 »	»	»	
»	»	»	80,598 14	»	»	
389,271,631 74	169,312,000 »	219,959,631 74	5,498,990 78	»	1,000 »	
84,341,632 »	38,416,999 48	48,924,632 52	(1) 2,205,585 06	(1) 245,065 01	7,069 50	
84,686,000 »	17,173,000 »	67,483,000 »	(1) 3,037,882 50	(1) 537,512 50	8,000 »	(1) Le montant des intérêts et de la dotation d'amortissement des quatre premières séries de la dette à 4 1/2 p. % est établi sur le capital restant en circulation au 1 ^{er} mai 1869, conformément à l'art. 2 de la loi du 12 juin 1869 (Moniteur n° 161).
23,862,027 29	2,472,326 20	21,389,701 »	(1) 963,708 34	(1) 107,078 70	2,119 52	
23,700,000 »	1,054,808 »	22,645,192 »	(1) 1,019,792 04	(1) 113,310 23	2,391 10	
606,831,291 03	228,420,133 77	380,402,157 26	13,106,886 86	802,906 44	20,680 12	

*Suite de l'APERÇU GÉNÉRAL de la dette constituée, à la date
et à celle du 1^{er} janvier 1875 pour*

NATURE ET ORIGINE DE LA DETTE.	TAUX DE L'INTÉRÊT.
B. — DETTE EXTRAORDINAIRE CRÉÉE POUR CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER, ROUTES, CANAUX, ETC.	
La seconde partie de la dette à 4 1/2 p. 0/0, 1 ^{re} série, de 1844, provient :	
1^o De la conversion du capital non amorti de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^t, créé en 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers, montant à fr. 1,380,200 » 2^o De l'émission d'un capital nominal de 9,721,000 » qui a été effectuée pour la conversion de 10,000,000 de francs de la dette flottante.	4 1/2 p. 0/0. (Conversion de 1844.)
La seconde partie de la dette à 4 1/2 p. 0/0, 3 ^e série, s'élevant à fr. 133,753,272 71 c ^t , créée pour travaux de chemins de fer, de routes pavées et de canaux, pour matériel de locomotion, pour parachèvement de l'entrepôt d'Anvers, pour achat de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, etc., provient :	
a. Du capital restant de l'emprunt de 80,940,000 francs, à 5 p. 0/0 (de 1840), dont la conversion a été autorisée par la loi du 1^{er} décembre 1852, soit fr. 79,107,128 »	
m. Du capital restant de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c^t, à 5 p. 0/0 (de 1842), converti en vertu de ladite loi, soit 26,869,408 »	
c. Du capital restant (pour la part entrant dans la dette extraordinaire) des emprunts à 5 p. 0/0 de 1848, soumis à la conversion en vertu de la même loi 28,976,736 71	4 1/2 p. 0/0, 3^e série. (Conversion de 1853.)
TOTAL ÉGAL. fr. 133,753,272 71	
La seconde partie de la dette de 69,382,000 francs, à 4 1/2 p. 0/0, 4 ^{me} série, comprend :	
1^o Un capital de fr. 24,382,000 » provenant de la conversion, autorisée par la loi du 28 mai 1856, de l'emprunt de 26,000,000 de francs, à 5 p. 0/0, contracté en 1852 pour les divers travaux d'utilité publique mentionnés à l'article 8 de la loi du 20 décembre 1851;	
2^o — de » 21,300,000 » prélevé sur l'emprunt de 45,000,000 de francs, autorisé par la loi du 8 septembre 1859, pour des travaux de chemins de fer, de routes pavées et de canaux, décrétés par cette loi et par celle du 2 juin 1861.	4 1/2 p. 0/0, 4^e série.
ENSEMBLE. . . fr. 45,682,000 »	
Emprunt au capital nominal de 59,328,000 francs, à 4 1/2 p. 0/0 (5 ^e série), autorisé par la loi du 28 mai 1865, pour travaux d'utilité publique	4 1/2 p. 0/0, 5^e série.
Dette de 77,763,300 francs, à 4 1/2 p. 0/0, 6 ^{me} série, composée :	
1^o De l'emprunt au capital nominal de 58,540,000 francs, autorisé par la loi du 10 juin 1867, pour l'exécution de travaux publics décrétés;	
2^o De la dette de 2,450,000 francs, émise en vertu de la loi du 30 juin 1869, pour acquitter le prix de rétrocession à l'État des embranchements du canal de Charleroi;	
3^o De la dette de 1,000,000 de francs, émise en vertu de la loi du 7 juin 1870, pour payer le prix d'acquisition du Jardin Botanique de Bruxelles;	4 1/2 p. 0/0, 6^e série.
4^o D'un capital nominal de 15,773,500 francs, émis conformément à la loi du 23 février 1871 pour la reprise d'une partie du matériel des chemins de fer de la Société des Bassins Houillers du Hainaut et le remboursement des avances pour complément d'installations, etc.	
Emprunt d'un capital nominal de 31,000,000 de francs, à 4 p. 0/0, autorisé par la loi du 27 juillet 1871 (<i>Moniteur</i> n° 211), pour l'exécution de travaux publics.	4 p. 0/0.
Emprunt de 243,280,000 francs de capital nominal, à 3 p. 0/0, émis en vertu de la loi du 29 avril 1873, pour divers travaux publics, etc	3 p. 0/0.
TOTAL DE LA DETTE EXTRAORDINAIRE. fr.	

du 1^{er} novembre 1874 pour les dettes à 5, à 4 et à 4 1/2 p. %, la dette à 2 1/2 p. % et les annuités.

CAPITAL			DOTATION ANNUELLE.		FRAIS	Observations.
PRIMITIF.	AMORTI	A AMORTIR.	INTÉRÊTS	AMORTISSEMENT.	ANNUELS	
11,101,200 »	4,661,650 30	6,439,549 70	(1) 290,503 11	(1) 32,255 90	950 50	(1) Le montant des intérêts et de la dotation d'amortissement des quatre premières séries de la dette à 4 1/2 p. %, est établi sur le capital restant en circulation au 1 ^{er} mai 1869, conformément à l'art. 2 de la loi du 12 juin 1869 (Mém. n° 164)
133,753,272 71	13,853,073 71	119,895,199 »	(1) 5,401,852 16	(1) 600,205 80	11,880 48	
43,682,000 »	2,480,792 »	43,201,208 »	(1) 1,943,500 96	(1) 216,166 77	4,608 90	
59,325,000 »	744,000 »	58,581,000 »	(2) 2,656,14 »	(2) 292,905 »	6,000 »	(2) Conformément à l'arrêté royal du 51 octobre 1870, pris en vertu de l'art. 2 de la loi du 12 juin 1869, les intérêts et la dotation d'amortissement des dettes à 4 1/2 p. % et 5 p. % ne portent plus que sur le capital restant en circulation au 1 ^{er} novembre 1870
77,765,500 »	185,100 »	77,578,200 »	(2) 3,493,624 50	(2) 388,180 50	7,000 »	
51,000,000 »	591,200 »	50,608,800 »	2,040,000 »	255,000 »	7,000 »	a) Une dotation annuelle de vingt centimes pour cent francs de capital nominal sera consacrée au amortissement de cet emprunt. Elle ne prendra cours qu'à partir du 1 ^{er} mai 1876, conformément à l'art. 4 de l'arrêté royal du 29 avril 1875
245,250,000 »	»	243,250,000 »	7,297,500 »	a) »	18,000 »	
621,874,772 71	22,520,816 01	600,553,956 70	25,101,925 76	1,784,715 97	55,419 88	

du 1^{er} novembre 1874 pour les dettes à 3, à 4 et à 4 1/2 p. 0/0,
la dette à 2 1/2 p. 0/0 et les annuités.

CAPITAL			DOTATION ANNUELLE.		FRAIS	Observations.
PRIMITIF.	AMORTI.	A AMORTIR	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	ANNUELS.	
»	»	»	672,330 »	»	5,500 »	
»	»	»	500,000 »	»		
»	»	»	306,000 »	»		
»	»	»	612,000 »	»		
»	»	»	633,035 »	66,750 »		
»	»	»	2,900,375 »	292,500 »		
»	»	»	272,225 »	12,600 »		
»	»	»	5,795,985 »	371,850 »	5,500 »	

605,831,391 03	225,429,133 77	380,402,157 26	13,106,556 86	802,996 44	20,580 12
621,874,772 71	22,320,816 01	599,553,956 70	23,104,925 76	1,784,713 97	55,419 88
»	»	»	5,975,985 »	371,850 »	5,500 »
1,227,706,063 74	a) 247,749,949 78	979,956,113 96	42,007,467 62	2,959,560 41	81,500 »
Fr.			44,967,028 03		

a) Voir le tableau de développement ci-après (annexe n° 9).

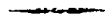
(172)

ANNEXE N° 9.



ÉTAT

indiquant les sommes appliquées à l'amortissement partiel des divers emprunts et dettes de l'État actuellement existants, et qui sont mentionnés dans l'aperçu général qui précède, ainsi que les capitaux rachetés ou remboursés au moyen de ces fonds d'amortissement, depuis la date de la création des emprunts et dettes jusqu'aux époques fixées dans ledit aperçu général.



**ÉTAT indiquant les sommes appliquées à l'amortissement partiel des divers emprunts et dettes de
les capitaux rachetés ou remboursés au moyen de ces fonds d'amortissement, depuis la date**

EXERCICES.	DETTE CONVERTIE à 4 1/2 p. 0/0, de 1841. (fr. 95,112,832.)		EMPRUNT à 4 1/2 p. 0/0, de 1844. (fr. 81,638,000.)		DETTE CONVERTIE à 4 1/2 p. 0/0, de 1853. (fr. 157,815,300.)		DETTE à 4 1/2 p. 0/0, 4 ^{me} série. (fr. 69,382,000.)	
	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.
1844.	159,530 60	156,152 20	a) "	"	"	"	"	"
1845.	977,008 75	972,469 51	b) 214,540 "	214,105 41	"	"	"	"
1846.	1,045,192 50	1,046,057 40	447,977 50	448,620 65	"	"	"	"
1847.	1,090,425 57	1,155,165 15	469,742 50	487,910 42	"	"	"	"
1848.	1,144,981 56	1,408,488 61	495,517 50	676,912 27	"	"	"	"
1849.	979,575 95	1,097,371 81	424,517 71	488,090 51	"	"	"	"
1850.	1,251,102 70	1,545,305 00	535,925 78	575,990 85	"	"	"	"
1851.	1,291,855 01	1,580,551 80	560,091 26	598,980 65	"	"	"	"
1852.	1,554,247 70	1,575,754 71	587,147 50	597,882 09	"	"	"	"
1853.	1,416,895 08	1,466,406 49	614,192 50	640,583 05	594,058 25	408,889 06	"	"
1854.	1,484,704 08	1,617,025 35	645,037 50	704,550 24	816,494 "	895,590 80	"	"
1855.	1,557,098 58	1,654,668 48	675,752 50	712,245 87	856,904 "	902,429 16	"	"
1856.	1,631,525 06	1,647,516 12	707,857 50	718,210 02	807,516 50	909,021 14	"	"
1857.	1,706,250 06	1,728,982 84	740,507 50	750,516 09	958,894 "	950,709 59	"	"
1858.	1,784,696 51	1,798,005 67	774,617 50	780,460 58	982,026 50	982,822 52	123,282 50	125,505 70
1859.	1,866,810 06	1,881,045 59	810,280 "	822,942 20	1,027,071 50	1,042,711 14	128,950 "	129,855 61
1860.	1,952,757 56	1,984,164 46	847,742 50	859,957 15	1,074,411 50	1,088,030 58	247,547 50	248,831 30
1861.	2,042,445 06	2,029,356 49	886,600 "	878,150 11	1,123,715 50	1,117,289 20	373,685 "	370,686 57
1862.	2,134,897 56	2,127,195 22	926,560 "	918,555 20	1,174,617 50	1,171,795 04	390,587 "	389,451 02
1863.	2,251,445 00	2,215,908 54	968,520 "	959,251 75	1,227,762 50	1,218,548 38	408,227 "	404,512 56
1864.	2,352,555 06	2,522,651 96	1,012,015 "	1,005,154 61	1,283,292 50	1,277,605 60	426,654 50	424,607 37
1865.	2,425,957 56	2,427,707 60	1,054,537 50	1,055,659 01	1,355,985 "	1,354,942 13	443,187 50	443,900 15
1866.	2,548,762 56	2,544,582 90	1,105,975 "	1,100,576 46	1,402,553 50	1,405,802 22	466,270 25	467,054 90
1867.	2,663,906 51	2,658,248 36	1,156,054 57 ^d	1,140,415 10	1,465,920 50	1,455,571 54	487,388 75	485,508 23
1868.	c) 605 90	003 57	c) 80 49	80 13	c) 41 11	40 91	c) 088 98	085 81
1869.	"	"	"	"	"	"	"	"
1870.	e) 90,728 75	100,000 "	e) 25,421 18	25,500 "	e) 165,624 92	172,000 "	e) 47,161 40	40,000 "
1871.	"	"	"	"	"	"	"	"
1872.	"	"	"	"	"	"	"	"
1873.	"	"	"	"	"	"	"	"
1874.	"	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX	59,150,815 86	40,078,049 78	16,685,288 77 ^f	17,173,000 "	16,164,067 28	16,330,400 "	5,543,410 58	5,555,600 "

a) La somme de fr. 282,186 67 c^{ts}, formant la dotation d'amortissement pour le service du 1^{er} mai au 31 décembre 1841, n'a pas été employée à cause du cours trop élevé des titres en circulation. Cette somme a été attribuée au Trésor, conformément à la loi d'emprunt, et portée en recette au compte du Budget de l'exercice 1844.

b) Non compris la somme de 211,640 francs, formant la dotation du 1^{er} semestre 1845 non employée pour le motif exprimé ci-dessus, et portée en recette au compte du Budget de l'exercice 1845.

c) A compte du semestre d'amortissement échu le 1^{er} mai 1868.

d) Id. id. échu le 1^{er} novembre 1869.

e) Id. id. échu le 1^{er} mai 1870.

f) Semestre d'amortissement échu le 1^{er} mai 1874.

g) A compte du semestre d'amortissement échu le 1^{er} novembre 1874.

(176)

ANNEXE N° 10.

ÉTAT

indiquant : 1° les sommes appliquées à l'amortissement partiel des emprunts à 5 p. %, qui ont été convertis en rente 4 1/2 p. %, ainsi que les capitaux rachetés ou remboursés au moyen de ces fonds d'amortissement, depuis la date de la création de ces emprunts jusqu'à l'époque de leur conversion ;

2° les sommes appliquées à l'amortissement et au remboursement de l'emprunt de 50,000,000 de francs à 4 p. % et de la dette de 58,474,800 francs à 3 p. %, ainsi que les capitaux rachetés, remboursés ou annulés, depuis la date de la création de ces dettes jusqu'à l'époque de leur remboursement.

ETAT indiquant, etc.

EXERCICES.	EMPRUNT de fr. 100,800,000, de 1832, à 5 p. 0/0.		EMPRUNT de fr. 1,481,481 48 c ³ , de 1829, à 5 p. 0/0.		EMPRUNT de fr. 86,940,000, de 1840, à 5 p. 0/0.		EMPRUNT de fr. 28,621,718 40 c ³ , de 1842, à 5 p. 0/0.		EMPRUNT de fr. 37,513,940, de 1848, à 5 p. 0/0.	
	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.	SOMMES dépensées pour l'amortissement.	CAPITAL nominal amorti.
1832.	788,646 60	1,008,517 96	"	"	"	"	"	"	"	"
1833.	1,093,270 80	1,180,877 08	"	"	"	"	"	"	"	"
1834.	1,158,975 20	1,169,512 96	"	"	"	"	"	"	"	"
1835.	1,190,952 "	1,100,695 05	"	"	"	"	"	"	"	"
1836.	1,250,928 "	1,241,614 01	"	"	"	"	"	"	"	"
1837.	1,297,598 40	1,297,598 40	"	"	"	"	"	"	"	"
1838.	1,346,245 "	1,346,859 88	"	"	"	"	"	"	"	"
1839.	1,447,712 80	1,447,976 08	14,814 81	14,814 81	"	"	"	"	"	"
1840.	1,483,596 "	1,531,062 22	14,814 81	14,814 81	"	"	"	"	"	"
1841.	1,601,927 20	1,656,955 56	17,142 85	16,609 45	"	"	"	"	"	"
1842.	1,662,355 60	1,662,159 92	17,142 85	17,151 92	"	"	"	"	"	"
1843.	1,723,680 90	1,723,680 90	17,989 41	17,089 41	"	"	"	"	"	"
1844.	"	"	20,226 91	20,226 91	"	"	"	"	"	"
1845.	"	"	"	"	47,110 27	46,916 67	"	"	"	"
1846.	"	"	"	"	875,662 20	888,275 40	"	"	"	"
1847.	"	"	"	"	939,191 40	956,221 45	137,622 67	148,754 14	"	"
1848.	"	"	"	"	995,690 60	1,241,610 11	304,248 38	386,370 30	"	"
1849.	"	"	"	"	859,479 60	896,995 10	264,012 72	282,786 45	"	"
1850.	"	"	"	"	1,082,457 20	1,092,588 72	351,248 58	352,974 65	"	"
1851.	"	"	"	"	1,137,521 80	1,154,557 31	348,045 38	346,271 04	"	"
1852.	"	"	"	"	a) 3,634,853 55	5,652,008 20	b) 1,706,969 05	1,705,926 53	370,839 40	375,150 79
1853.	"	"	"	"	650,141 17	624,503 44	104,551 21	102,594 18	201,854 65	200,049 21
1854.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1855.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1856.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1857.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1858.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1859.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1860.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1861.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1862.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1863.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1864.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1865.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1866.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1867.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1868.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1869.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1870.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1871.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1872.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1873.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1874.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX	16,105,692 50	16,458,368 "	102,131 64	101,587 29	12,200,096 57	12,473,272 58	3,286,475 97	3,595,686 09	578,694 03	575,200 "

a) Y compris la somme de fr. 4,640,400 38 c³ tenue en réserve, conformément à la loi, sur les fonds d'amortissement des exercices 1841, 1842, 1843, 1844, 1845 et 1852, et employée aux remboursements qui ont été effectués en vertu de la loi du 1^{er} décembre 1852, décrétant la conversion dudit emprunt.

b) Y compris la somme de fr. 1,343,378 69 c³ tenue en réserve, conformément à la loi, sur les fonds d'amortissement des exercices 1842 à 1847, et qui a été employée de la même manière.

EMPRUNT de fr 26,000,000, de 1852, à 5 p 100		EMPRUNT de fr 30,000,000, de 1856, à 4 p 100		EMPRUNT et dette réunis à 3 p 100 (fr 58,474,800)		TOTALS		Exercices
SOMMES dépenses pour l'amortissement	CAPITAL nominal amorti pour l'amortissement	SOMMES dépenses pour l'amortissement	CAPITAL nominal amorti pour l'amortissement	SOMMES dépenses pour l'amortissement	CAPITAL nominal amorti pour l'amortissement	SOMMES dépenses pour l'amortissement	CAPITAL nominal amorti pour l'amortissement	
						788,646 60	1,008,317 96	1852
						1,095,270 80	1,180,877 08	1853
						1,108,973 20	1,109,512 96	1854
						1,190,932 10	1,190,693 05	1855
						1,250,928 10	1,241,614 01	1856
						1,604,198 40	1,627,280 52	1857
						1,669,460 10	1,688,088 79	1858
						2,322,699 61	2,308,666 41	1859
						2,393,297 81	2,636,407 15	1860
						2,601,317 88	3,450,958 07	1861
						2,659,241 10	2,940,153 18	1862
						2,783,129 81	3,004,595 90	1863
						2,811,079 02	3,100,676 41	1864
						2,871,967 64	3,175,971 27	1865
						2,949,098 97	3,201,485 76	1866
						3,181,113 94	3,580,140 07	1867
						3,578,140 14	4,021,564 76	1868
						4,163,124 52	4,495,175 61	1869
						4,596,461 44	5,161,361 21	1870
						5,179,616 45	5,646,329 57	1871
						5,442,195 76	6,055,050 46	1872
						5,581,099 58	6,377,605 38	1873
						6,005,762 19	6,844,899 64	1874
						6,220,991 76	7,259,548 50	1875
						6,571,380 03	7,642,721 36	1876
						6,951,664 98	8,100,676 58	1877
						7,688,489 28	8,953,278 14	1878
						8,736,285 76	10,150,459 56	1879
						9,766,025 92	11,226,607 46	1880
						10,762,183 75	12,511,757 69	1881
						11,773,502 79	13,609,776 59	1882
						12,822,365 58	14,944,122 81	1883
						13,923,174 26	16,388,797 08	1884
						15,135,457 76	18,067,777 62	1885
						16,385,728 17	20,084,942 59	1886
						17,685,626 52	22,221,911 85	1887
						18,970,372 51	24,559,857 56	1888
						20,262,518 50	26,902,518 50	1889
						21,552,083 28	29,244,085 28	1890
						22,847,717 10	31,586,138 83	1891
						24,142,152 03	33,928,872 54	1892
								1893
								1894
1,626,419 58	1,618,000 10	21,560,640 10	22,751,000 10	40,765,826 56	41,577,800 10	96,019,976 65	108,710,915 96	
A ajouter								

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Situation générale du Trésor public, au 1 ^{er} janvier 1873. — Exposé	3 — 8
Tableau de la situation générale du Trésor, au 1 ^{er} janvier 1873	9 — 13
ANNEXE N° 1. — État de la situation du Budget général des recettes de l'exercice 1873, au 31 octobre 1874	17 — 25
— N° 2. — État de la situation du Budget général des dépenses de l'exercice 1873, au 31 octobre 1874, comprenant les transferts des exercices 1869 à 1872	27 — 33
— N° 3. — État de la situation du Budget général des recettes de l'exercice 1874, au 31 décembre 1874	37 — 47
— N° 4. — État de la situation du Budget général des dépenses de l'exercice 1874, au 31 décembre 1874, comprenant les transferts des exercices 1870 à 1873	49 — 55
— N° 5. — État des crédits alloués pour des travaux d'utilité publique. (Services spéciaux.) — Situation au 1 ^{er} janvier 1873.	57 — 87
— N° 6. — Tableau des résultats des Budgets des exercices clos de 1850 à 1871 inclusivement.	89 — 95
— N° 7. — Aperçu des recettes et dépenses extraordinaires comprises dans les résultats des Budgets des exercices 1850 à 1874 inclusivement	97 — 163
— N° 8. — Aperçu général de la dette constituée, à la date du 1 ^{er} novembre 1874 pour les dettes à 4 1/2 p. %, et à celle du 1 ^{er} janvier 1875 pour la dette à 2 1/2 p. %	165 — 171
— N° 9. — État indiquant les sommes appliquées à l'amortissement partiel des divers emprunts et dettes de l'État actuellement existants, et qui sont mentionnés dans l'aperçu général qui précède, ainsi que les capitaux rachetés ou remboursés au moyen de ces fonds d'amortissement, depuis la date de la création des emprunts et dettes jusqu'aux époques fixées dans ledit aperçu général	173 — 175
— N° 10. — État indiquant : 1° les sommes appliquées à l'amortissement partiel des emprunts à 5 p. %, qui ont été convertis en rente 4 1/2 p. %, ainsi que les capitaux rachetés ou remboursés au moyen de ces fonds d'amortissement, depuis la date de la création de ces emprunts jusqu'à l'époque de leur conversion; 2° les sommes appliquées à l'amortissement et au remboursement de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, et de la dette de 58,474,800 francs, 3 p. %, ainsi que les capitaux rachetés, remboursés ou annulés, depuis la date de la création de ces dettes jusqu'à l'époque de leur remboursement	177 — 179